NEUCHATEL — No 300 (12 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES MARDI 26 DÉCEMBRE 1967

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Les raisins de la rancœur

LA première session de la 38me législature ne prendra guère les dimensions d'un événement de première grandeur dans les annales politiques, et ceux qui attendaient un grand courant d'air frais des récentes élections fédérales ont dû se contenter d'un tout petit vent de fronde, lors du vote sur le budget militaire — trois députés indépendants se sont, pour la première fois, joints aux communistes et à leurs satellites habituels pour refuser les crédits militaires dans leur ampleur actuelle — et d'une bise aigrelette le jour où, réunis, représentants du peuple et des cantons ont réélu les sept membres de l'exécutif.

A en juger en effet par les commentaires de la presse écrite et parlée, c'est cette formalité qui semble faire figure de péripétie majeure.

Certes, les urnes ont rendu, lors de certains tours de scrutin, un nombre inusité de bulletins blancs, si l'on considère que les quatre partis associés au Conseil fédéral groupent 202 députés sur 244 et peuvent compter au surplus, dans les petits groupes, sur un appoint d'une dizaine ou d'une douzaine de voix.

Nous le savons fort bien, la discipline du parti ou de groupe est toute relative chez nous et nul ne s'en plaindra. Il a fallu et il faudra toujours faire la part de l'individualisme. La fidélité inconditionnelle est aussi étrangère à nos mœurs parlementaires que la majestueuse éloquence.

Des considérations purement subjectives jouent donc leur rôle, comme aussi l'humeur générale du moment, faite en l'occurrence des rancœurs laissées par un affrontement dont les bénéficiaires (le terme de vainqueurs serait un peu trop fort) ont été ceux-là mêmes qui se font gloire de ne point se compromettre dans l'exercice du pouvoir et la direction des affaires.

Ajoutez à cela que certains grands électeurs voulaient, par un biais, donner à entendre qu'ils désiraient un changement à la tête de tel ou tel département et vous aurez l'explication de quelques résultats modestes pour ne pas dire médiocres.

Expliquer ne signifie toutefois pas forcément justifier et voici où il faut en venir :

Puisque nul ne songeait à remettre en question la composition «politique» du collège gouvernemental — deux socialistes, deux radicaux, deux conservateurs, un agrarien — pas plus qu'il n'entrait dans les desseins d'un groupe quelconque de faire échec à l'un des sept, l'occasion semblait propice d'assurer à chaque conseiller fédéral ce que l'on appelle une « belle élection ». Et pourquoi ?

Après bien des hésitations et non sans avoir exprimé des réserves, le Conseil fédéral accepte de tracer des « lignes directrices », d'élaborer un programme général, de fixer en outre un ordre d'urgence pour les grandes affaires qu'il faudra traiter en cours de législature, bref de faire un effort de réflexion et de prévision et de répondre ainsi à un vœu général.

Il aurait été judicieux, à mon sens, de le mettre pour cela dans les conditions psychologiques les plus favorables à un travail d'équipe. Sa cohésion aurait pu sortir renforcée d'un scrutin moins « différencié ». Simple indication, bien sûr, mais plus positive, plus efficace sans doute que celle dont le nombre de bulletins blancs et de voix éparses prétend déterminer la portée.

Cette occasion, les partis réputés gouvernementaux n'ont pas voulu la saisir. Ils ont montré une fois de plus que, pour eux, le système proportionnel appliqué au pouvoir exécutif n'a d'autre valeur que purement arithmétique. Au bout du compte, c'est la « formule magique » qui, de ce scrutin, sort plus déconsidérée encore.

Georges PERRIN

Lire aujourd'hui

Sept blessés sur la route de la Vue-des-Alpes

(Lire en page 3)

Zurich : folle poursuite

(Lire en page 11)

Pages 2, 3 et 6 : L'actualité régionale
Pages 8 et 10 : Les sports
Page 9 : Le carnet du jour - Les programmes radio-TV

Les hostilités ont repris au Viet-nam à l'heure où finissait la trêve annoncée

Mais l'espoir demeure que quelque chose «sortira» de la rencontre Paul VI - Johnson

Malgré tous les espoirs, malgré l'entretien que Paul VI et le président Johnson ont eu au Vatican, la guerre a repris au Viet-nam à l'heure prévue, après une trêve d'ailleurs fort troublée.

C'est la fin de la conversation dans la bibliothèque privée du Saint-Père entre Paul VI et le président Johnson. Ce dernier vient d'offrir au pape un buste en bronze. A droite, le Père Marcincus de Chicago interprète de Paul VI. (Téléphoto AP)

En effet, la trêve de 24 heures décrétée par les commandements sud-vietnamien et américain a pris fin lundi à 11 heures (heure suisse).

« Les opérations normales ont repris et il n'est pas question d'une prolongation officieuse de la trêve », a déclaré un porte-parole américain faisant allusion à la décision annoncée par le Vietcong de suspendre les hostilités pendant trois jours jusqu'à mardi à minuit.

Il y a eu pendant les 24 heures de trêve, 87 incidents provoqués par les communistes dans différents secteurs du Viet-nam du Sud, qui ont fait, du côté américain, un tué et 21 blessés. Les Sud-Vietnamiens ont perdu un tué et 16 blessés et un Sud-Coréen a été également blessé.

Au cours des actions de représailles des alliés, à la suite de ces violations de la trêve, 28 communistes ont été tués et quatre faits prisonniers.

Trois heures après la fin du cessez-le-feu on ne signalait, toutefois, aucun engagement important.

A Rome

Le président Johnson, lui, est rentré aux Etats-Unis juste pour fêter Noël en famille. En effet, l'étape supplémentaire qu'il avait inscrite à son carnet de bord, a failli lui faire rater le « Christmas tree » tradtionnel. Le président a, dans le cadre de sa campagne de bonne volonté, fait escale à Rome où il a été reçu au Vatican par le pape Paul VI.

(Lire la suite en dernière page)

CARTES SUR TABLE

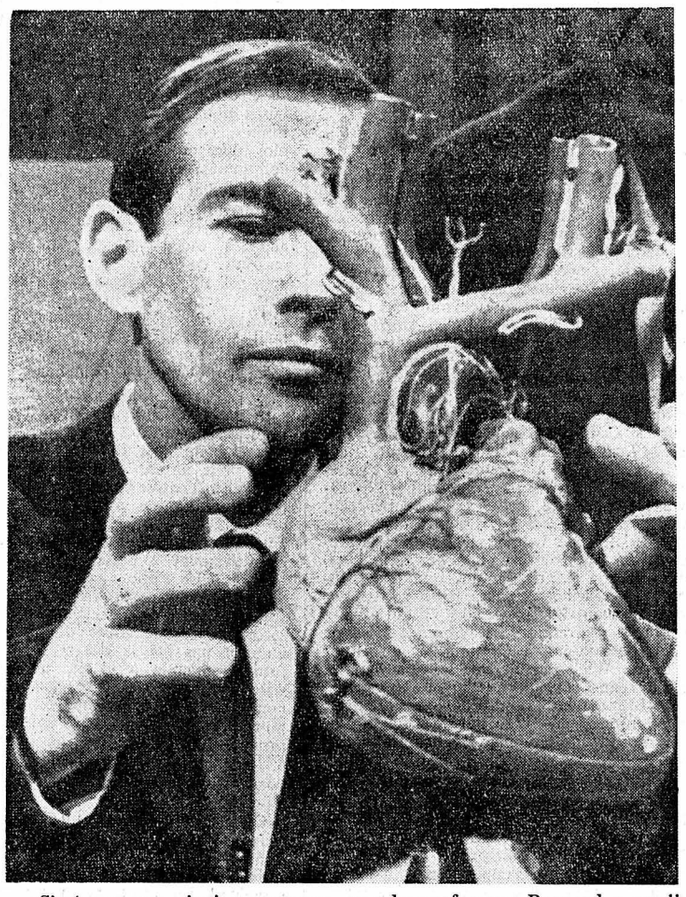

C'est presque ainsi, en somme, que le professeur Barnard a expliqué, devant les millions de téléspectateurs américains, comment se faisait une greffe du cœur. Pour bien marquer l'audience de l'émission, les organisateurs l'avaient intitulée « Face à la nation ».

Le praticien ne sera peut-être pas longtemps avant d'entreprendre une nouvelle opération.

En effet, un rabbin de 61 ans, M. Meyer Eidelman, de Johannesbourg, s'est déclaré volontaire pour bénéficier d'une greffe du cœur. « Il est important pour l'Afrique du Sud et le monde, que cette forme de chirurgie progresse, pour parvenir à sauver des milliers de vies humaines dans le monde entier », a-t-il déclaré.

M. Eidelmann a souffert cette année d'une série de crises cardiaques et a été hospitalisé pendant onze semaines.

Téléphoto AP : le professeur Barnard pendant l'émission.

CHACUN SES LANGES

MOSCOU (ATS-AFP). — Un bébé de sexe féminin est né le jour de Noël à 11,000 mètres d'altitude à bord d'un avion d'Air India survolant la ville soviétique d'Akataioubinsk, annonce l'agence Tass.

Un médecin indien, assisté d'une infirmière britannique et d'une hôtesse indienne, a délivré la mère, Mme Purev Sedinge, femme d'un diplomate mongol. La mère et l'enfant vont bien. L'heureux père les attendait à l'aérodrome de Moscou où l'avion, venant de la Nouvelle-Delhi, a fait escale avant de poursuivre son vol vers Londres.

Quant à notre téléphoto AP, elle représente la frimousse d'un bébé trouvé en Angleterre, à Rayleigh, dans le comté d'Essex. On pense qu'il est âgé de 8 mois. Détail qui ne teinte pas en rose cette triste affaire : le bébé était enveloppé dans un papier publicitaire pour Noël.

Après la libération de prisonniers politiques

Le retour du roi Constantin à Athènes semble être assuré

ATHÈNES (AP). — Les mesures d'amnistie décidées durant les fêtes de Noël par le gouvernement grec ne sont pas aussi générales qu'on l'avait pensé tout d'abord ainsi qu'on pourra le lire ci-après. Mais d'un autre côté, il semble que l'exil du roi Constantin touche à sa fin.

En effet, après le brusque revirement de la junte d'Athènes à propos de l'amnistie des prisonniers politiques, le général en retraite Potamianos, médiateur entre les colonels et le roi en exil, a annoncé lundi en quittant Rome pour Athènes qu'il était certain à « cent pour cent que le roi reviendra, peut-être dans les prochains jours ».

Il semble qu'un terrain d'entente ait été trouvé car le général, ami très proche de la famille royale, a précisé que le roi Constantin et l'actuel premier ministre, M. Papadopoulos, avaient échangé des vœux de Noël par télégrammes au cours du week-end.

VERS LE RETOUR

Cette impression est renforcée par le fait que la reine mère Frederika, posant pour les photographes dans la villa du prince de Hesse, leur a déclaré : « Nous espérons revenir bientôt en Grèce ».

Avant de partir, le général Potamianos a déclaré qu'il espérait ne plus revenir à Rome pour négocier. Il était venu une première fois lundi dernier, puis une autre fois en fin de semaine. Samedi et encore lundi matin il s'est entretenu avec le roi Constantin à l'ambassade de Grèce.

Pendant ce temps, en Grèce, des centaines de familles ont attendu en vain le retour des leurs que leur avait promis samedi M. Papadopoulos, à l'occasion d'une amnistie générale des prisonniers politiques pour Noël.

(Lire la suite en dernière page)

Devant le chlore... ils fuient

JACKSONVILLE (ATS-AFP). — Des fuites dans des réservoirs de chlore sous pression ont obligé la police de Jacksonville à procéder à l'évacuation de plusieurs centaines de familles.

La majorité d'entre elles ont passé le jour de Noël avec des amis, mais deux heures après que l'ordre d'évacuation eut été donné, plus de 125 personnes s'étaient déjà présentées au lycée de la ville pour y être hébergées par la Croix-Rouge.

L'évacuation a été décidée et annoncée par radio et télévision. On ignore encore le temps qu'il faudra au service des pompiers pour arrêter les fuites, le nombre des réservoirs défectueux sur les quelque 60 ou 70 emmagasinés dans une usine de produits chimiques en partie détruite la veille par un incendie n'étant pas connu.

Notre téléphoto AP : Des nuages de chlore dans la nuit.

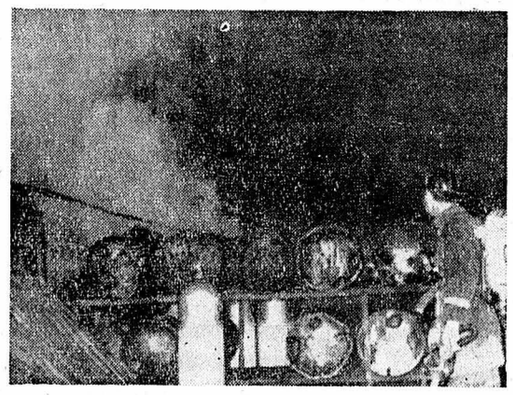

Du plaisir et du bonheur...

Le phénomène le plus visible du Noël que nous venons de vivre, ce n'est pas la détresse et la solitude des déshérités de tous genres et de tous les milieux qui nous entourent. Ceux-là ont appris depuis longtemps à goûter à fond l'amertume du dicton qui prétend que « pour vivre (mal-) heureux, vivons cachés » !

C'est la surabondance des cadeaux, des jouets, des nourritures et des boissons, des divertissements et des plaisirs qui, dans nos vieux pays d'Occident, est le fait le plus frappant de ces fêtes. Depuis un certain nombre d'années déjà, il est facile de noter ce crescendo des jouissances. A y regarder de près, l'on est saisi par le vertige. On se demande où s'arrêtera cette frénésie, dans les couches de plus en plus larges de la population. La contagion aidant, l'on rencontre des gens qui ne savent plus où donner de la tête, même dans les milieux modestes. Tout le monde à présent se croit obligé de faire des cadeaux à tout le monde. Nombreux sont les pères et les mères de famille qui, ne disposant que d'un petit revenu sont pris de panique, car si l'on oublie d'offrir ou d'envoyer « un petit quelque chose » à Pierre, à Paul ou à Jacques, on risque de se faire mal voir...

Faut-il se plaindre de ce luxe sans précédent ? Ce qui est certain, c'est que l'existence devient terriblement compliquée pendant les fêtes de fin d'année. Quand cinq cents personnes vous souhaitent un « bon Noël » retentissant ; que la radio et la télévision vous criblent du même « bon Noël » un millier de fois en quarante-huit heures ; quand partout, dans les maisons, les rues, les vitrines des magasins, les villes et les campagnes, des milliers de sapins de Noël richement ornés et somptueusement illuminés prétendent nous transmettre le message de paix et d'espoir, l'on est loin, n'est-ce pas, de l'humble et pauvre crèche de Bethléem ; très, très loin de ceux qui, dans ce pays et partout dans le monde, n'ont pas accès à ces bienfaits.

Et l'on comprend la sentence que vient de prononcer le pape Paul VI, et qui s'est probablement perdue dans le flot des vœux, des compliments et des félicitations dont nous avons été inondés depuis samedi dernier : « ... le plaisir n'est pas le bonheur... »

R. A.

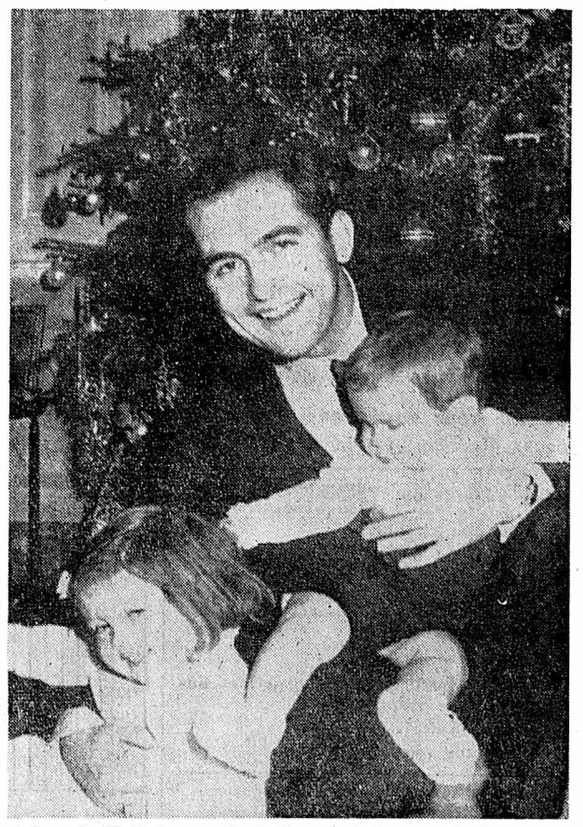

Arbre de Noël à la villa Polissena à Rome, résidence des souverains grecs, qui espèrent bientôt rentrer à Athènes. Devant l'arbre, le roi Constantin et ses deux enfants. (Téléphoto AP)

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique
prenez KAFA
poudre ou comprimés
soulage rapidement

VIGNOBLE

Hauterive verra son nouveau collège pousser en une seule semaine...

De notre correspondant :

Ainsi que nous l'avons annoncé samedi, le Conseil général d'Hauterive a tenu vendredi dernier une séance d'une importance primordiale pour le développement du village. En effet, M. Rodolphe Staempfli, vice-président, devait annoncer en lever de rideau aux conseillers généraux qu'ils auraient à voter d'importants crédits pour la construction d'un nouveau collège et pour l'aménagement de la boucle terminale de la ligne de trolleybus No 7, dont le prolongement de la Coudre à Hauterive est maintenant accepté par la Compagnie des tramways de Neuchâtel.

Vers la construction d'un nouveau collège. — M. Georges Kaltenrieder, conseiller communal, rappelle que, lors de la séance du 6 octobre 1967, le Conseil général avait accepté le principe d'implanter un nouveau collège à Hauterive. L'emplacement avait été défini dans les grandes lignes au nord du collège actuel, soit à l'emplacement de la butte. Il avait été convenu aussi que le nouveau bâtiment serait réalisé pour des motifs d'économie en une seule étape, les classes supplémentaires pouvant être louées à d'autres communes, en attendant qu'elles trouvent emploi d'ici à quelques années sur le plan communal.

Le projet définitif du Conseil communal comprend neuf salles de classe, une salle des maîtres, une infirmerie et les locaux annexes indispensables. Un chauffage au mazout, centralisé, sera aménagé dans le sous-sol du collège actuel. Quant à l'abri PA, il sera construit sous le préau actuel, des motifs d'ordre technique empêchant qu'il soit réalisé sous le futur collège ou dans les sous-sols de l'actuel.

Le problème de l'aménagement de l'entrée de l'ancienne localité d'Hauterive posait un problème délicat : il s'agissait en effet de créer un ensemble qui répondît aux exigences de l'instruction d'aujourd'hui, sans pour autant compromettre l'aspect général de l'entrée nord-ouest du vieux village. La solution proposée est harmonieuse et heureuse. L'ancienne butte ne sera pas entièrement rasée, comme cela avait été primitivement envisagé, mais seulement abaissée. Le collège sera donc implanté à un niveau surélevé. Sa corniche ne dépassera pas celle de l'ancien collège. Les salles seront toutes baignées de lumière, ce qui n'aurait pas été le cas si l'implantation du futur immeuble avait été arrêtée à un niveau inférieur. Quant aux façades, elles comprendront beaucoup de vitrages ; les murs seront recouverts d'un crépis se rapprochant de la couleur de la pierre jaune d'Hauterive. Il est également prévu d'aménager beaucoup de verdure autour du bâtiment.

Ce projet présente un aspect inédit et sans nul doute, au printemps prochain, de nombreux regards seront braqués sur Hauterive : ce collège sera construit en une semaine ! En effet, selon un processus de fabrication nouveau, les classes seront entièrement terminées en usine, transportées en trois éléments chacune à Hauterive où ils seront assemblés. L'ensemble du bâtiment scolaire comprendra 41 éléments cellulaires. En revanche, les fondations, le hall d'entrée et le préau couvert seront réalisés selon les méthodes conventionnelles.

M. Kaltenrieder, évoquant l'aspect financier de cette réalisation, démontre avec chiffres à l'appui que le coût de ce collège est bien inférieur à celui de la construction traditionnelle. Quant à la qualité des matériaux, il est certain qu'elle donnera entière satisfaction. D'ailleurs, les membres de la commission scolaire, du corps enseignant et de la commission d'urbanisme, qui se sont rendus à Zoug visiter une construction du même type, ont été unanimes à s'en convaincre.

De nombreuses explications sont naturellement demandées par les conseillers généraux puis, après plus d'une heure de discussion, l'assemblée vote à l'unanimité un crédit de 1,600,000 fr. pour la construction de ce nouveau collège. Le crédit en question comprend également des aménagements extérieurs, l'installation du nouveau chauffage à mazout, la transformation du sous-sol de l'ancien collège ainsi que la création d'un abri PA pouvant abriter 180 personnes.

Vers l'arrivée du trolleybus à Hauterive. — M. Yann Richter, président du Conseil communal, a la satisfaction d'informer l'assemblée que le conseil d'administration de la Compagnie des tramways de Neuchâtel a accepté le 13 décembre 1967 de donner une suite positive à la demande des autorités locales de prolonger la ligne No 7 Neuchâtel - la Coudre jusqu'à Hauterive. Des discussions avaient été entamées en 1960 déjà, mais elles n'ont pu trouver leur conclusion que maintenant. En pratique, la Compagnie des TN demande à la commune d'Hauterive de participer aux frais de prolongation par une subvention à fonds perdus de 90,000 fr., justifiant cette demande en raison des déficits importants qu'elle suppute.

D'autre part, la commune doit aménager à ses frais la boucle terminale du trolleybus. Celle-ci sera implantée à l'ouest de la maison de commune, sur la place des Anciennes-Carrières. Quant au service horaire, il est prévu comme suit : de l'horaire actuel Neuchâtel - la Coudre, une course sur deux sera prolongée jusqu'à Hauterive, soit toutes les 20 minutes. Toutefois, suivant l'importance de la fréquentation, il sera possible de porter sans autre ce service aux 10 minutes.

Primitivement, il avait été envisagé d'implanter un hangar à trolleybus à Hauterive. Cette solution a été abandonnée par la Compagnie des TN. Aujourd'hui, chacun, à Hauterive, est enchanté ! Ainsi la place des Anciennes-Carrières pourra être maintenue en terrain de jeu pour les enfants, exception faite de sa partie est, puisque c'est en cet endroit que sera aménagée la boucle terminale, avec un abri adéquat. Ce dernier aménagement coûtera à la commune quelque 40,000 francs. Ainsi que devait en conclure le président de commune, la somme demandée est lourde, mais les contre-prestations sont réclamées depuis longue date par le public altaripien.

Il s'ensuit une longue discussion, au cours de laquelle de nombreuses questions techniques sont demandées, auxquelles répond le porte-parole du Conseil communal. Finalement, l'assemblée adopte par 23 voix sans opposition les crédits demandés, soit 120,000 fr. globalement.

Les autorités communales apportent ainsi en fin d'année de magnifiques cadeaux aux administrés : un nouveau collège et surtout ce trolleybus, un service devenu absolument indispensable à cette localité dont le développement se poursuit inlassablement. Souhaitons surtout que la réalisation de cette prolongation de la ligne No 7 intervienne sans retard, maintenant que la décision de principe est adoptée.

En fin de soirée, les membres du Conseil général se sont retrouvés, comme de coutume lors de la dernière séance de l'année, autour d'une verrée bien méritée, après une année où tant de décisions importantes ont été prises qui marqueront sans aucun doute une page de l'histoire d'Hauterive.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 14 décembre. Pegoraro, Sandro, et Roberta, enfants jumeaux d'Italo, ouvrier d'usine à Neuchâtel et de Rosa, née Pecorara ; Valsecchi, Lorenza, fille de Luigi Carlo, maçon à Boudry et d'Apollonia, née Moscheni ; Ciarrocchi, Anita, fille de Bruno, mécanicien au Landeron, et de Maria, née Luciani. 15. Guex, Florence-Valérie, fille de Michel-André, employé de bureau, et de Liliane-Madeleine, née Borel ; Loup, Christine-Lysiane, fille de Claude-Eugène, avocat à Neuchâtel, et de Michèle-Christiane, née Stolz ; Jutzi, Frédéric-Christian, fils de Marcel-Claude, dessinateur à Gals, et de Danielle-Esther, née Jacot. 17. Dessibourg, Henri, fils de Reymond, enflûteur à Boudry, et d'Yvette-Betty, née Rüfenacht ; Guerrini, Nicole-Sylviane-Antoinette, fille de Pierre-Jean, mandataire commercial à Peseux, et de Renate-Gabriele, née Lehna ; De Matteo, Claudio, fils de Bonaventura, boucher à la Neuveville, et de Maria-Annunziata, née Muchino. 18. Rubis, Irene, fille d'Angelo, maçon à Saint-Blaise, et de Giuditta, née Fustinoni ; Perrenoud, Raymond, fils de Michel, dessinateur à Cornaux et de Ruth-Anna, née Wieland ; Perret, Patricia-Sandra, fille de Jean-Léon, parqueteur à Neuchâtel, et de Marguerite, née Lohri ; Flückiger, Didier-Laurent, fils d'Eric-André, chauffeur de camions à Colombier, et d'Erika, née Käser. 19. Haag, Rachel, fille de William-Frank, professeur à Bôle, et de Marcelle-Jeanne, née Schaffner.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — 18 décembre. Beaud, Jean-Louis, employé Swissair, et Vessaz, Béatrice, les deux à Cointrin ; Dagon, Hermann-Louis, Adoucisseur à la Chaux-de-Fonds, précédemment à Neuchâtel, et Laurent, née Jauch, Marie-Euphémie, à Neuchâtel ; Hurni, Otto vendeur à la Chaux-de-Fonds, précédemment à Neuchâtel, et Jeanrenaud, Françoise-Yvette à la Chaux-de-Fonds ; Hofstetter, Jean-Paul, employé de bureau à Auvernier, et Rochat, Madeleine-Colette, à Neuchâtel. 19. Colletti, Giovanbattista, mécanicien au Locle, précédemment à Neuchâtel, et Polier, Jacqueline-Yvonne, au Locle ; Grossenbacher, Max, employé PTT à Balsthal, et Borel, Hilda-Lina, à Bâle.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 15 décembre. Muniz, Angel, mécanicien à la Chaux-de-Fonds, et Solcà, Lucile-Marie-Madeleine, à Neuchâtel ; Blanc, Marcel, mécanicien de précision à la Chaux-de-Fonds, et Michel, Lotti-Gertrud, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 15 décembre. Quillerat, Sonia-Anny, née en 1937, ménagère à la Chaux-de-Fonds, célibataire ; DuPasquier née Berthoud, Marguerite, née en 1876, ménagère à Neuchâtel, veuve d'Eugène-Edmond ; Bachmann, Henri-Robert, né en 1891, commerçant à Neuchâtel, époux de Hedwig-Henriette, née Gygax. 16. Karlen née Fatio, Rose-Marguerite, née en 1896, ménagère à Neuchâtel, épouse de Jean-Gottfried. 17. Farine née Regis, Madeleine, née en 1895, ménagère à Neuchâtel, épouse d'Eli-Arnold. 19. Maire, Marc-Elihu, né en 1892, employé des travaux publics à Neuchâtel, époux de Bluette née Pernet ; Perrenoud née Ducommun, Estelle-Ida, née en 1891, ménagère à Neuchâtel, épouse d'Emile ; Kaufmann, Emma, née en 1877, ménagère à Neuchâtel, célibataire. 20. Michel née Baeriswil, Laure-Andrée, née en 1899, ménagère à Cernier, épouse d'Edouard-Joseph.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général Chs Robert

AVIS TARDIFS

Fiduciaire G. FAESSLI et Cie
Bureaux fermés du 23 décembre 1967 au 2 janvier 1968.

Le téléski de la Corbatière - la Roche-aux-Crocs
fonctionne tous les jours dès 9 h 30 entre Noël et Nouvel-An. Neige fraîche, pistes bonnes.

Entreprise Marcacci S.A.
Fermé pour vacances
du 23 décembre 1967 au 6 janvier 1968

Dr Jaques PERRENOUD ABSENT
jusqu'au 3 janvier

PERDU
une perruche jaune quartiers Suchiez - Brandards
Tél. 5 39 57.
Bonne récompense

PERDU
chat siamois
Rapporter contre bonne récompense. Tél. 5 65 43.

Pharmacie TRIPET OUVERTE aujourd'hui

VAL-DE-RUZ

CERNIER — Recensement

(c) Population totale de Cernier : 1702, soit une augmentation de 41. 861 mariés, 126 veufs et divorcés et 715 célibataires. Du point de vue confessionnel, les protestants sont 1063, les catholiques romains 633, et 6 de confessions diverses. Les Neuchâtelois sont au nombre de 674. 315 masculins et 359 féminins, et les étrangers 302, 169 masculins et 133 féminins. 64 étrangers sont au bénéfice d'un permis de séjour. Notons encore qu'il y a 235 horlogers, soit 69 Neuchâtelois, 74 d'autres cantons et 92 étrangers. 54 mécaniciens, soit : 22 Neuchâtelois, 16 d'autres cantons et 16 étrangers. 39 agriculteurs, soit : 25 Neuchâtelois, 14 d'autres cantons et 425 de diverses autres professions, soit : 166 Neuchâtelois, 195 d'autres cantons et 64 étrangers. Le nombre de chefs de ménage est de 185. 31 personnes atteindront leur 20me année en 1968.

FONTAINES

Noël œcuménique

(c) Véritable œcuménisme pratique, la tradition veut que, depuis bientôt trois quarts de siècle, la population tout entière de Fontaines se réunisse à Noël pour commémorer la naissance du Christe. Dans une même ferveur, sans distinction d'opinion ou de religion, catholiques et protestants, jeunes et vieux son montés nombreux, au temple, samedi soir.

Les scènes de la Nativité, animées par les enfants de l'école et présentées sous forme de tableaux par le pasteur Jequier, étaient heureusement coupées de chants et de récits, de soli et de sonneries de trompettes.

Un conte de Noël « Les Cinq Cloches » dit par le pasteur fut souligné par les chants du Chœur d'hommes et ceux de l'assemblée accompagnés par les trompettes.

Dimanche, le culte habituel fut rehaussé par les chants du Chœur mixte et, lundi matin, peu avant l'heure du culte, un groupe de l'Union instrumentale de Cernier joua sur la place publique pour rappeler à chacun que c'était bien Noël, jour de la joie et de la lumière.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 23 décembre 1967. — Température : moyenne 7,2, min : 4,4, max : 9,5. Baromètre : moyenne : 721,1. Eau tombée : 8,4mm. Vent dominant : direction : ouest sud-ouest, force : modéré à fort. Etat du ciel : couvert, pluie de 0,30 à 1 h, de 9 h 30 à 15 h 30, à partir de 19 h 45.

24 décembre 1967. — Température : Moyenne 7,8, min : 5,7, max : 9,7. Baromètre : Moyenne : 712,6. Eau tombée : 11,5 mm. Vent dominant : direction : ouest sud-ouest force: modéré à assez fort. Etat du ciel: couvert à très nuageux. Pluie jusqu'à 3 heures, de 10 h 15 à 10 h 30, de 13 h 20 à 16 heures.

25 décembre 1967. — Température : Moyenne : 4,3, min. : 3,2, max. : 6,2. Baromètre: Moyenne : 705,5. Eau tombée 1,9mm. Vent dominant : direction : ouest, sud-ouest, force modéré à fort. Etat du ciel : couvert, pluies intermittentes puis dès 17 heures.

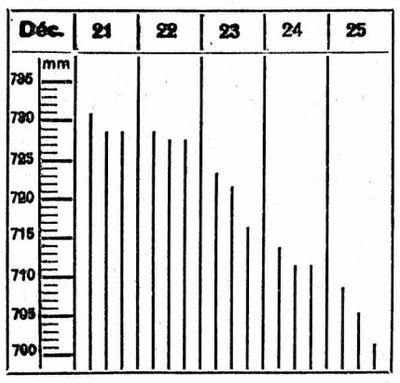

Niveau du lac 23 déc. à 5 h 90 428,62
Niveau du lac du 24 déc. à 5 h 00 : 428,68
Niveau du lac du 25 déc : 428,80

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le ciel restera couvert à très nuageux et des précipitations se produiront surtout la nuit. Elles seront plus abondantes dans la partie ouest du pays. La limite des chutes de neige sera d'abord située vers 700 à 1000 m. Pourtant des averses de neige pourront se produire localement jusqu'en plaine. La température sera comprise entre -1 et + 4 degrés. Vent du nord ouest, encore assez forts en montagne.

CONFÉDÉRATION

Un rendement record de la pomme de terre en 1967

LAUSANNE (ATS). — Après la récolte, la Régie fédérale des alcools a procédé à une nouvelle enquête sur les rendements dans environ 1100 communes de toutes les régions de production. Suivant les renseignements reçus, la récolte de pommes de terre de 1967 peut être évaluée à 131,000 vagons, alors qu'elle était aussi de 131,000 vagons en 1966 et de 122,000 en 1965.

Pour une superficie de 38,000 hectares, la récolte totale correspond à un rendement moyen de 344 quintaux par hectare contre 323 quintaux en 1966, 293 quintaux en 1965.

Le rendement moyen de 344 quintaux par hectare constitue un record. Malgré la diminution de la surface cultivée ,la récolte a été aussi importante qu'en 1966. Presque toutes les régions de production annoncent de bons et de très bons rendements.

COMMUNIQUÉ

S. Facchinetti & Cie fête ses « anciens »

En fin de semaine passée, plus de 200 collaborateurs de l'entreprise S. Facchinetti et Cie étaient réunis pour le souper annuel.

C'est à M. Gilbert Facchinetti, directeur général, qu'il appartenait de présider la manifestation. Après avoir rappelé le souvenir des disparus, puis l'extension toujours plus spectaculaire de l'entreprise à Bienne, il souligna combien l'apport des ouvriers étrangers est précieux et indispensable dans le génie civil.

Avec des paroles touchantes pour chacun et des récompenses bien tangibles, lui et son père, M. Silvio Facchinetti, tinrent à mettre en évidence et à féliciter chaleureusement les six collaborateurs fidèles et dévoués fêtant leurs 20 ans d'activité. Ce sont MM. Pasquale Balestracci, Franco Lana, Lino Mussi, Domenico Scaffardi, Emilio Selva et Guido Tozzi.

Le budget 1968 de Gorgier est accepté

De notre correspondant :

Le Conseil général de Gorgier a tenu séance, mardi 19 décembre sous la présidence de M. P.-A. Jacot. Vingt conseillers généraux sur 23 sont présents ainsi que les 5 membres du Conseil communal. Le projet de budget, après le prélèvement d'un montant de 12,000 fr. au fonds des excédents forestiers, ensuite de sous-exploitation et un versement de 16,700 fr. au fonds de pollution des eaux, boucle par un déficit présumé de 830 francs.

A la demande d'explications d'un conseiller concernant la forte augmentation du coût de l'instruction publique, le Conseil communal répond qu'elle est la conséquence de l'augmentation des traitements du personnel enseignant, ensuite de la décision prise par le Conseil d'Etat, pour compenser le renchérissement du coût de la vie.

Sur le total des dépenses prévues pour l'exercice prochain, qui s'élèvent à 457,550 fr., les charges de l'instruction publique se montent toutes subventions déduites, à une somme nette de 195,100 francs.

Le budget est ensuite voté sans opposition.

Allocations au personnel communal — Ensuite de l'arrêté du Conseil d'Etat, concernant également le versement d'une allocation de renchérissement de 4 % du traitement de base aux titulaires de fonctions publiques, pour 1967 et de 5 % pour 1968, le Conseil général accepte sur la proposition du Conseil communal, par mesure d'équité, d'en faire bénéficier également les employés communaux.

Achat de terrain. — Sur la proposition du Conseil communal concernant l'achat d'une parcelle de 116 m2 à 18 fr. le m2 contiguë au terrain acheté en cours d'année, pour l'élargissement de la route, reliant les villages de Gorgier et Chez-le-Bart, le Conseil général accorde un crédit de 2300 francs.

Les actes seront passés après la sanction du Conseil d'Etat. Les travaux d'élargissement seront exécutés au cours de l'an prochain.

Epuration des eaux. — La lutte contre la pollution des eaux, devenant de plus en plus urgente, en raison des menaces qui pèsent sur la faune lacustre, une séance d'information eut lieu à Neuchâtel, en présence de l'ingénieur cantonal et les délégations des communes du littoral ouest du district.

En raison des frais énormes nécessités par l'installation des stations d'épuration, il faut envisager une collaboration intercommunale. Comme première étape, il y a lieu de charger un ingénieur spécialisé, d'établir un plan directeur des canaux égouts et de procéder à une étude des travaux envisagés. Dans ce but, un crédit de 18,000 fr. est sollicité, mais il sera subventionné dans une proportion de 40 %. Il est accordé sans opposition.

Chauffage des bâtiments communaux. — Une nouvelle installation de chauffage semi-automatique fonctionnant au bois et au mazout est envisagée pour la maison communale, le collège, ainsi que le bâtiment actuellement en construction, pour des magasins qui seront loués à la Société coopérative de consommation du district. Cette question donne lieu à une laborieuse discussion et avis divergents.

Finalement le Conseil général se rallie au projet préconisé et vote le crédit de 37,200 francs.

Divers. — Quelques conseillers se plaignent du bouleversement de la place du débarcadère et demandent s'il n'aurait pas été possible d'utiliser des matériaux de démolition, pour son agrandissement et la construction d'une jetée sur le lac.

Le Conseil communal n'est pas de cet avis, car ces jetées occasionnent des frais très importants. La place actuelle sera remise en état, après l'évacuation des matériaux qui l'encombrent actuellement.

Il en est de même pour une place de sport au Moulin, momentanément encombrée par des matériaux qui seront également évacués à bref délai.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE — Inhumations

(c) L'autorité municipale neuvevilloise a approuvé le nouveau contrat au terme duquel le service des convois funèbres est confié à M. René Wehrle, menuisier. L'indemnité à verser au préposé par la commune est fixé à 50 fr. par convoi funèbre du domicile du défunt au cimetière. Les parcours entre l'hôpital et le domicile du défunt et entre le cimetière et le lieu de l'incinération sont à la charge de la famille.

Installations sportives

(c) Il sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée municipale de la Neuveville une demande de crédit de 220,000 fr. pour les transformations à apporter au bâtiment No 1, chemin du Stade. Il s'agit en l'occurrence de la création de toilettes, douches, vestiaires, matériel, destinés aux places de gymnastique et de sport du Pré-de-la-Tour. Les subsides alloués par le canton (direction de l'instruction publique, commission cantonale de gymnastique et de sport) s'élèveront à 37,000 fr. environ.

Nouvelles études

(c) Le groupe de travail mandaté le 30 avril 1963 pour procéder aux études nécessaires à l'élaboration d'un plan d'aménagement du territoire de la Neuveville a présenté à l'autorité compétente le résultat de ses études. La tâche confiée à celui-ci était de procéder à des enquêtes et des analyses relatives aux conditions démographiques de la localité, à l'inventaire des besoins de la cité, à la conservation des monuments historiques et des beautés naturelles, à la protection du vignoble et des rives du lac, aux différents points du territoire communal où la construction menaçait de se développer de façon anarchique.

Cet inventaire établi et se fondant sur les études entreprises, le groupe de travail a élaboré un plan d'aménagement rationnel du territoire qui assure aux générations futures l'espace nécessaire à l'habitation, au travail et au délassement. Les données recueillies ont été réunies sur des plans et des graphiques qui illustrent le développement de la localité, son évolution démographique et économique.

Encore des mesures préventives !

(c) Après avoir pris connaissance d'un rapport de la commission des services industriels, l'autorité municipale de la Neuveville a décidé de faire installer, cas échéant, un chaudron de désaération sur la conduite de refoulement, avant sa sortie de la station de pompage du Pré-de-la-Tour.

Cette décision a été prise sur recommandation du chimiste cantonal, pour compléter l'installation d'aération de l'eau. Elle ne sera exécutée qu'en cas de nécessité, à savoir s'il se révèle indispensable de désaérer l'eau après l'avoir aérée, afin d'empêcher la formation de poches d'air et d'éviter des coups de bélier dans le réseau. Le coût de l'installation se monterait à 8550 francs environ.

MONTAGNES

LE LOCLE

La fête de Noël

Noël a été fêté dans les familles, mais on a la satisfaction de constater que la tradition religieuse se maintient toujours.

Les protestants, de plus en plus, se rassemblent au temple pour un culte de minuit et pour celui de Noël.

Les catholiques romains se rendent en nombre à la messe de minuit, concélébrée par tous les prêtres de la paroisse.

Cette année, une messe a été dite dans la nouvelle chapelle des Jeanneret, par le curé G. Beuret qui prononça le sermon, tandis que le président de la paroisse, M. André Noirjean, adressait quelques paroles aux fidèles.

On sait que la bénédiction de cette chapelle aura lieu plus tard.

L'animation était assez grande sur les routes aux heures des trains et des cultes, malgré le temps pluvieux et gris.

Ce matin, la ville n'a pas repris son activité normale, les usines faisant le « pont » jusqu'au 3 janvier. Les grands magasins ne rouvriront leurs portes que mercredi matin.

LES PONTS-DE-MARTEL
Avec les hockeyeurs

(c) Le club de hockey a bien commencé sa saison, sur une glace qui lui convenait parfaitement, à la patinoire des Bioles. Les hockeyeurs ont battu, en premier match, dans le groupe 5 ca de IIIme ligue, Université par 11-5. Vendredi prochain, les Ponliers recevront Savagnier II.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Direction politique du journal : René Braichet
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

†

Madame Maurice Muriset-Chiquet, à l'hospice de Cressier ;
Madame Marguerite Bauer-Muriset, à Muri-Berne, ses enfants et petits-enfants, à Gumligen et à Dotzigen,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Maurice MURISET

leur cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 87me année, muni des sacrements de l'Eglise.

Le Landeron, le 25 décembre 1967.
(La Russie)

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.
Ps. 23 : 1.

L'ensevelissement aura lieu au Landeron mercredi 27 décembre, à 10 h 30.
Messe de requiem en l'église catholique, à 9 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence, Neuchâtel.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Madame André Arnoux-Voisard ;
Monsieur et Madame Marcel Arnoux et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Raymond Arnoux et leurs enfants, à Bienne ;
Monsieur et Madame Roland Arnoux et leurs enfants, à Delémont ;
Monsieur et Madame Edmond Godat-Arnoux, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Imier ;
Monsieur et Madame Alfred Paratte-Arnoux, au Noirmont,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur André ARNOUX

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 66me année, muni des sacrements de l'Eglise.

Bôle, le 24 décembre 1967.
(Sous-le-Pré 16)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu, à Neuchâtel, mercredi 27 décembre, à 11 heures, au cimetière de Beauregard.

Messe de requiem en l'église de Notre-Dame, à 10 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Albert Maag ;
Madame Madeleine Rosselet,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert MAAG

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 65me année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 25 décembre 1967.
(Comba-Borel 5)

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 27 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital des Cadolles, C. C. P. 20 - 481

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les familles parentes, amies et connaissances,
font part du décès de leur chère et regrettée

Madame

Sophie FROMENTIN-GUYE

survenu dans sa 70me année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 25 décembre 1967.
(rue de l'Ecluse 24)

Venez à moi vous qui êtes chargés et travaillés, et je vous soulagerai.
Matt. : 11-28

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 27 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Elle est au ciel et dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Edouard Fasel-Roth, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Nicolas Fasel-Berset, leurs enfants et petits-enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Jean Roth, à Hauterive ;
Monsieur et Madame François Calame-Roth et leurs enfants ;
Madame veuve Jules Roth,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère petite

CAROLINE

que Dieu a reprise à Lui, dans son septième mois.

Neuchâtel, le 25 décembre 1967.
(Dime 109)

L'enterrement aura lieu, dans la plus stricte intimité, mercredi 27 décembre.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Prière de ne pas envoyer de fleurs
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de l'*Association sportive cantonale neuchâteloise des quilleurs (asphalte)* a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur regretté et dévoué collègue,

Monsieur André BUHLER

dont ils garderont le meilleur souvenir.

Se référer à l'avis de la famille.

Tu es mon aide et mon libérateur
O mon Dieu, ne tarde pas.
Ps 40 : 18.

Madame et Monsieur Arthur Rohrer, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Philippe Debély, à Neuchâtel, et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Willy Christinat, à Fontainemelon, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Charles Matile, à Fontainemelon, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Maurice Matile, aux Hauts-Geneveys, et leurs enfants ;
les descendants de feu Samuel Chappuis ;
les descendants de feu Edouard Matile,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Charles MATILE
née Louise CHAPPUIS

leur bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, qui s'est endormie paisiblement, dans sa 81me année.

Fontainemelon, le 25 décembre 1967.

La cérémonie religieuse aura lieu à la chapelle du crématoire, à Neuchâtel, mercredi 27 décembre, à 15 heures.

Culte de famille à 14 h 15, au domicile mortuaire, Fontainemelon, avenue Robert 55.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

POMPES FUNÈBRES ARRIGO
Tél. 81224
PESEUX

Gerbes mortuaires, couronnes
Confection soignée
Fleurs Robert Durner
Place Pury 5 36 07 — Maladière 5 32 30

Les conférences

L'hiver en Sibérie, par A. Mahuzier

La section neuchâteloise du T.C.S. a, une fois de plus, attiré de nombreux sociétaires pour entendre un des délégués de « Connaissance du monde » essayer de... refroidir ses auditeurs, tout au moins leur prouver que des températures, combien plus basses que celles que nous subissons, existent derrière le rideau de fer.

Le conférencier, M. Albert Mahuzier, présente tout d'abord des explications toutes de bon sens quant à la véritable désignation de l'arrivée de l'hiver en pays soviétique et spécialement dans cette immense Sibérie qui, à l'en croire (et c'est facile), est restée un pays extrêmement intéressant pour les touristes. A noter l'accueil qu'il a rencontré tout au long de vastes randonnées effectuées par toutes sortes de moyens.

Mis dans le vent par ce prologue quasi inattendu, les auditeurs-spectateurs assistent ensuite à la projection de deux longs métrages, en couleurs. Sans ressentir les morsures de l'âpre vent assorti de —40 degrés, des images, paysages, scènes aussi bien folkloriques que quotidiennes d'Irkoutsk et de ses environs, du lac Baïkal, de la plus grande usine hydro-électrique du monde, etc., surprennent chacun.

En seconde partie, intitulée « Hiver à Moscou, Léningrad et dans la sainte Russie », c'est une nouvelle féerie blanche dans des décors rarement vus. Et c'est par une évocation de la vie dans les campagnes en hiver, des campagnes elles-mêmes, que se termine ce voyage d'Albert Mahuzier et de toute sa famille.

Le conférencier, qu'avait présenté à ses nombreux auditeurs M. M. Vauthier, président de la commission sport et tourisme du T.C.S., a recueilli de longs applaudissements.

B. R.

Les accidents du week-end de Noël

Deux accidents dans les gorges du Seyon enneigées...

4 blessés... et 2 autos démolies

Deux accidents ont eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi dans les gorges du Seyon.

M. B. Leuenberger, âgé de 22 ans, des Hauts-Geneveys, a perdu la maîtrise de son véhicule, sur une légère couche de neige. La voiture est entrée en collision avec le rocher avant de percuter un arbre et de dévaler le talus de 40 m en faisant des tonneaux. Le conducteur et ses deux passagers ont été blessés. M. F. Jossi, 22 ans, des Hauts-Geneveys, souffre d'une fracture du bassin et de blessures divesres. M. R. Junod et le conducteur sont moins grièvement blessés.

Un peu plus tard, c'était au tour de Mlle T. Grunder, de la Chaux-de-Fonds de déraper au même endroit avec sa voiture. Elle a été légèrement blessée.

Terrible collision sur le plat de Boinod

Pneu lisse, excès de vitesse : sept personnes blessées et deux voitures complètement démolies

Grave accident hier après-midi sur le plat de Boinod, vers 14 heures, imputable à un excès de vitesse et aussi au fait qu'un des pneus (d'été) de la voiture fautive était complètement lisse. Avec un passager à son bord, au volant d'une petite voiture de sport, M. Raffaele Lemmo, 23 ans, de la Chaux-de-Fonds, roulait sur le plat de Boinod en direction de la Vue-des-Alpes. Soudain, pour une cause inconnue — le conducteur parle d'un coup de vent — sa voiture traversa brusquement la chaussée, et alla se jeter de plein fouet contre une autre voiture qui roulait en sens inverse. La collision fut terriblement violente, et de l'amas de ferraille qui restait des deux véhicules on devait retirer sept personnes plus ou moins grièvement blessées. Seul le conducteur responsable put demeurer sur place pour répondre aux questions de la police. Légèrement blessé, il a finalement été contrôlé par un médecin de l'hôpital de la Chaux-de-Fonds. Il a pu quitter cet établissement souffrant de contusions à l'épaule et à la cuisse droites, et d'une plaie ouverte à une oreille.

La voiture tamponnée était conduite par M. François Badet, 46 ans, de Bülach (ZU). Il était accompagné de sa femme Monique, 46 ans, de son frère Maurice, 50 ans, de sa femme Emilie, 44 ans et un cinquième membre de la famille, Aline Badet, âgée de 47 ans. Ces cinq personnes de même que le passager de M. Lemmo, M. Pasquale Delio, 20 ans, de la Chaux-de-Fonds, ont été conduits par ambulance à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

Trois de ces blessés sont demeurés hospitalisés. Il s'agit de M. François Badet qu. souffre de plaies au thorax, de subluxation et fracture de la hanche gauche et de blessures aux lèvres ; M. Maurice Badet, lui, est atteint d'une déviation de la colonne cervicale, de blessures à l'arcade sourcilière droite, de contusions aux genoux et de douleurs à la cage thoracique. Quand à M. Pasquale Delio, à part une commotion cérébrale et des contusions lombaires, il souffre aussi de blessures sur tout le corps.

Les trois femmes sont moins grièvement blessées et toutes ont pu quitter l'établissement hospitalier dans la soirée — la plus atteinte est Mme Monique Badet qui a une fracture du nez.

BOUDRY — Piétons blessés

(c) Dimanche, vers 22 h 20, un automobiliste de Boudry, M. Pierre Racine, 18 ans, circulait sur la RN 5, venant d'Areuse. Alors qu'il venait de s'engager sur l'avenue du Collège, à Boudry, son véhicule renversa deux piétons, M. Arnold et Mme Marguerite Stalder, tous deux âgés de 60 ans, lesquels traversaient la chaussée du sud au nord. Devant la fabrique Electrona. M. Stalder souffre d'une commotion cérébrale alors que sa femme souffre d'une fracture au bras droit et d'éraflures sur les deux jambes. Les époux Stalder sont hospitalisés à Pourtalès. Le constat a été fait par la gendarmerie de Boudry.

ENTRE CHAMPION ET TANNENHOF

Un piéton tué par une voiture neuchâteloise

Peu avant 20 heures, hier soir, un pensionnaire du Tannenhof rentrait à pied dans cet établissement, venant de Champion. Peu après le passage à niveau de la BN, soit à quelque deux cents mètres de là, il fut renversé par une voiture neuchâteloise qui roulait de Cudrefin en direction de Champion. Elle était conduite par M. Pierre Winteregg, de Neuchâtel. Le piéton fut projeté à plusieurs mètres du point de choc, et grièvement blessé.

Une ambulance de la ville de Neuchâtel fut mandée pour transporter le blessé inconscient à l'hôpital des Cadolles. Malheureusement, le piéton devait décéder durant son transport.

Il s'agit de M. Albin Mueller, âgé de 70 ans. Il était originaire de Wollrau dans le canton de Schwytz. La gendarmerie de Champion a fait le constat en collaboration avec celle d'Anet.

Collision à Chézard-Saint-Martin

La voiture Zürcher disloquée. (Avipress - R. G.)

De notre correspondant :

M. Louis Graber de Chézard, qui descendait sur Saint-Martin, samedi à 13 heures, a brusquement tourné à gauche pour se rendre devant le restaurant Beau-Val. En faisant cette manœuvre, il a coupé la route et touché la voiture de M. J.-J. Zürcher qui arrivait de Dombresson. Ce dernier véhicule ayant de ce fait été déporté sur le verglas devant le restaurant, le conducteur a été dans l'impossibilité de freiner et il est allé se jeter contre l'angle du mur du jardin de la poste. De grosses pierres ont été projetées à plus de 10 mètres. Mme Zürcher qui était à côté de son mari a été légèrement blessée et elle a dû se rendre chez un médecin. La voiture, toute disloquée, est hors d'usage.

LA CHAUX-DE-FONDS

Piéton renversé

Samedi vers 10 heures, un piéton a été renversé par la voiture de M. Denis Jacot, de Malvilliers, alors qu'il traversait le passage pour piétons qui mène à la gare de la Chaux-de-Fonds. M. Gilbert Joray, âgé de 75 ans, souffre d'une fracture au pied et de diverses contusions. Il a pu regagner son domicile après avoir été pansé par un médecin.

Les accidents pendant Noël

Durant ce week-end de Noël, la gendarmerie de la Chaux-de-Fonds a eu fort à faire. Jusqu'à minuit hier soir, il y a eu sept accidents qui, eux, n'ont heureusement provoqué que des dégâts matériels : accrochages divers, non respect de signaux « stop », ivresse pour l'un d'eux, présélection et inattention, sont les causes de ces accidents.

Unijambiste blessé

Dimanche, vers 17 h 30, M. E. S., chauffeur de taxi, a renversé M. Georges Paillot, qui traversait la chaussée en dehors d'un passage de sécurité sur l'avenue Léopold-Robert. De l'hôpital où il a été soigné, M. Paillot, qui est unijambiste, a pu regagner son hôtel. Son état ne donne aucune inquiétude.

VIGNOBLE — VIGNOBLE

Marin-Epagnier: de l'eau, de l'eau...

De notre correspondant :

Le Conseil général de Marin-Epagnier s'est réuni mardi soir à la maison de commune sous la présidence de Mlle Jacqueline Pfeiffer. Vingt-trois conseillers généraux et quatre conseillers communaux sont présents ainsi que l'administrateur.

Crédit pour la construction de réservoirs. — Avant toute discussion, le Conseil communal donne connaissance de la promesse de vente passée avec M. Albert Probst pour l'achat d'un terrain de 15,000 m2 situé aux Champs-Magnin où seront construits deux réservoirs. Le prix de 12,000 francs est compris dans le crédit de 1,300,000 francs demandé par le Conseil communal.

M. Blaise Kuntzer demande s'il est exact que la commune de Cornaux sur le territoire duquel les réservoirs sont prévus, a fait des réserves quant au projet de Marin. En effet, Cornaux a fait des réserves au sujet du passage de la conduite d'eau à la Prévôté où Cornaux à des ressources et le problème a été soumis à l'ingénieur cantonal des eaux. M. Gehrig, directeur du service des eaux se montre très optimiste à ce sujet et déclare que cela risque tout au plus de retarder le début des travaux. Le président du Conseil communal renseigne encore sur le financement du projet. Un crédit de construction a été obtenu auprès de la banque cantonale qui consolidera ensuite la moitié de la somme investie. Des démarches sont en cours pour obtenir un autre prêt et la commune pourra financer elle-même le solde. Le crédit demandé et l'achat du terrain sont votés à l'unanimité.

Modification du tarif du service des eaux. — Une dépense de cette importance ne va pas sans entraîner une adaptation du prix de l'eau. En conséquence, le prix de l'abonnement de base ira de 20 francs à 175 francs selon la catégorie et le prix du supplément variera de 45 à 35 centimes par mètre cube. La location des compteurs est supprimée et les maraîchers bénéficieront d'un prix spécial de 30 centimes par mètre cube. En raison des pointes de consommation provoquées par l'industrie, l'augmentation du tarif est plus sensible pour les consommateurs importants.

M. René-Louis Fischer relève que le projet de tarif présenté en séance d'information ne comportait pas de dégression et que tous les suppléments étaient facturés à 35 centimes le mètre cube. M. Gehrig précise que ces modifications au projet initial résultent de propositions faites par MM. Thévenaz et DuPasquier en séance d'information. M. Gehrig ajoute que le Conseil communal proposera prochainement l'introduction d'une taxe de raccordement des immeubles au réseau de distribution d'eau. Le tarif proposé par le Conseil communal est ensuite approuvé sans opposition.

Taxe d'épuration des eaux. — M. Alfred Feuz conseiller communal, souligne la nécessité d'une telle taxe dont le montant, fixé à 20 centimes par mètre cube d'eau consommé, est tout à fait supportable comparativement à d'autres communes. M. Rémy Thévenaz désire que le produit de la taxe soit comptabilisé dans un compte spécial dont on puisse en suivre l'évolution. La taxe est votée à l'unanimité. M. Feuz renseigne l'assemblée sur l'état actuel du projet d'épuration à l'étude depuis plusieurs années. Le projet de la Châtelainie englobant six communes étant évalué à 12 millions soit 2000 francs par habitant, les organes de l'Etat ont procédé à une nouvelle étude groupant Hauterive, Saint-Blaise et Marin avec une station d'épuration au bord du lac, entre Saint-Blaise et Marin, le tout supputé à 4 millions. Les eaux usées de la partie sud du village de Marin, des quartiers de la Gare, des Essertons, des Sugiez et de Préfargier seront évacuées par gravitation par une canalisation contournant les falaises par les grèves de la Pointe de Marin. Le tracé de la canalisation passe à une certaine distance du pied de la falaise pour parer à tout ennui en cas d'éboulement. M. Rémy Thévenaz s'oppose à toute précipitation et désire que les deux projets soient présentés en séance d'information. M. François DuPasquier estime qu'il faudra tenir compte de tous les éléments y compris d'éventuelles indemnités pour la traversée des propriétés des Grèves. M. René-Louis Fischer demande ce qu'il adviendra des eaux usées d'Epagnier et de la Tène. Elles continueront à se déverser dans la Thielle pour le moment mais il faudra par la suite les pomper pour les amener dans le canal des Grèves.

Divers. — M. Louis Droz relève le mauvais état du chemin du nouveau quartier des Curtils. Il s'agit d'un chemin privé et la commune n'a pas à l'entretenir. M. André Schertenleib soulève le cas des nouveaux signaux routiers dont certains paraissent avoir été posés sur le domaine privé. Un contrôle sera effectué. M. Marcel Banderet annonce que dans la séance consacrée au budget, le Conseil communal présentera les comptes du centre scolaire et de la route de la Gare ainsi qu'un plan financier pour les prochains travaux envisagés.

Après les vœux traditionnels présentés par la présidente, une « verrée » est offerte à l'assemblée.

VAUMARCUS

Le budget 1968 adopté

(c) Le Conseil général de Vaumarcus a tenu sa dernière séance de l'année sous la présidence de Pierre Hauser. Après lecture du procès-verbal par le secrétaire Maurice Huguenin, il est passé au seul objet à l'ordre du jour, la présentation du budget pour l'année 1968.

Soumis à l'approbation du Conseil général, le budget se présente comme suit : recettes 43,240 francs, dépenses 53,962 fr. 05, soit un déficit de 10,722 fr. 05. Les amortissements sur actifs figurant au budget pour un montant de 3000 francs, le déficit réel est ainsi ramené à 7722 fr. 05.

Comparativement aux prévisions budgétaires de 1967, on constate une diminution de recettes de 4950 francs au chapitre des impôts. Par contre il est enregistré un rendement de 2500 francs de plus au service des eaux. Quant aux dépenses, c'est au chapitre de l'instruction publique que la différence est la plus forte, soit 8750 francs de plus.

Dans son rapport à l'appui du budget, le Conseil communal informe le législatif qu'il envisage dès l'année 1968 une augmentation des taux de l'impôt. C'est ainsi qu'il proposera d'introduire l'impôt progressif et une taxe foncière.

Après lecture du rapport de la commission par Mme B. Kohmann, c'est à l'unanimité que le budget est accepté.

Dans les divers, le Conseil communal donne des indications au sujet du bâtiment qui sera érigé, bâtiment destiné au bureau de poste et comprendra trois logements, un studio et garage. Le plan de financement et projet ayant été acceptés lors d'une récente séance du Conseil général, toutes les dispositions ont été prises pour un début des travaux dès le mois de janvier prochain.

Après clôture de cette dernière séance de l'année, Fritz Nussbaum donne lecture d'un extrait de document d'archives relatant en détail l'organisation et la vie scolaire à Vaumarcus en l'an 1663, document qui ne manque pas de précisions quant aux devoirs et charges incombant au régent.

Le Noël de Préfargier

La maison de santé de Préfargier a fêté Noël dans une atmosphère de joie et de simplicité. La direction avait préparé en collaboration étroite avec les pensionnaires une véritable fête qui sut plaire à chacun. Sous la direction du pasteur Evard, le chœur mixte exécuta plusieurs chants de Noël. Les pensionnaires présentèrent une pièce théâtrale qui obtint un beau succès. Ensuiet c'était au tour du trio formé de M. Bovet à la flûte, M. Weber au violoncelle, et Mme Maumary au piano de jouer un morceau de Téléman. Puis la parole fut donnée au pasteur qui prononça quelques paroles de circonstance. Chaque pensionnaire reçut enfin un petit cadeau.

Du côté de la campagne

Les agriculteurs neuchâtelois ont livré 5900 tonnes de céréales en 1966

Selon l'Office central des blés du canton de Neuchâtel, les agriculteurs neuchâtelois ont livré en 1966 58,902 quintaux de céréales panifiables (54,953 en 1965 et 57,409 en 1964).

La valeur totale de ces livraisons atteint 4,096,747 fr. 90. Comme toujours, c'est le Val-de-Ruz qui détient le titre de grenier du canton puisqu'à lui seul il a livré 25,699 quintaux représentant une valeur de 1,679,928 fr. 10. Signalons que les primes de mouture ont atteint en 1966 307,074 fr. 80.

Les quantités de colza livrées ont atteint 151,947 kilos représentant une valeur de 187,498 francs (261,000 kg en 1965).

LES CHUTES DE GRÊLE EN 1967

Les agriculteurs et jardiniers n'oublieront pas de sitôt les importants dégâts cousés par la grêle en 1967. Le bilan s'établit ainsi : 24,000 sinistres déclarés, un total de 22,5 millions de francs d'indemnités. Les primes encaissées en 1967 s'élèvent à 12,3 millions de francs. La charge des sinistres dépasse donc le 18 % des primes. La moitié des sinistres de l'année survinrent entre le 20 juillet et le 2 août. En date du 22 juillet, seulement, on enregistra 8000 sinistres qui exigèrent plus de 10 millions d'indemnités.

* * *

Selon la première estimation du département américain de l'agriculture, la récolte mondiale de sucre 1967-1968 atteindra 72 millions de tonnes.

* * *

Le contrôle officiel de la vendange neuchâteloise en 1967 a porté sur 40,647 gerles de blanc (22,144 en 1966) et sur 6567 gerles de rouge (8268 en 1966).

* * *

La première des serres destinées à produire des légumes fut construite en 1732 en France, à Versailles, par le jardinier du roi. La serre était chauffée par un courant d'air, lui-même réchauffé par des poêles situés à l'extérieur.

* * *

D'après les statistiques du ministère français de l'agriculture, le troupeau bovin d'outre Jura serait de 21 millions 40,000 têtes. Dans une quarantaine de départements ,on dénombre plus de 200,000 têtes ; 50 % du cheptel bovin se situe dans des exploitations de moins de 30 hectares pour des élevages de moins de 30 têtes ; 80 % des exploitations laitières ont moins de 9 vaches et représentent 55 % du cheptel laitier.

* * *

L'épizootie de fièvre aphteuse qui sévit en Angleterre a déjà fait 200,000 victimes (début de décembre) parmi lesquelles environ la moitié sont des bovins. On a dénombré plus de 1000 foyers d'infection. Les indemnités payées aux éleveurs atteindraient 80 millions de francs.

* * *

Les 34 caisses que compte la Fédération neuchâteloise des caisses Raffeisen groupent 2858 sociétaires et 13,329 épargnants. En 1966 la somme globale des bilans a atteint 48,9 millions de francs, chiffre en augmentation de 2,6 millions sur l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 81 millions.

J. de la H.

La vie de nos sociétés

A la Société chorale

Lors de son assemblée générale, le 6 décembre 1967, la Société chorale a constitué son comité comme suit : M. Willy Wittwer, président ; M. Alfred Wenger, vice-président ; Mlle Henriette Burgat, secrétaire ; Mlle Colette Randin, secrétaire-adjointe ; M. Jean-Louis Amez-Droz, caissier ; M. Henri Cart, organisateur des concert ; M. Jean-Pierre Widmer, archiviste ; Mme Charlotte Staehli, Mme Yvonne Montandon, Mlle Suzanne Guyot et M. Pierre Bailleux, assesseurs.

Mme Odette Comtesse a quitté le comité après vingt-huit ans d'activité en tant que secrétaire-adjointe. Elle a été nommée membre honoraire.

Depuis deux mois déjà, les répétitions ont activement repris pour l'étude de « La Création » de J. Haydn dont l'exécution aura lieu les 23 et 24 mars 1968, sous la direction de M. François Pantillon.

Nuit de Noël

● *COMME chaque année les paroisses protestantes et catholiques de Neuchâtel ont fêté Noël. Le temps doux et clément de la nuit de Noël a fait que les églises étaient emplies de fidèles. On a vu même des voitures venues des cantons voisins pour assister aux offices nocturnes à la Collégiale et à l'église catholique de la ville. Chacun a pu ainsi retrouver au cœur de cette nuit de Noël, cette atmosphère que bien souvent on oublie trop tout au long de l'année.*

Un ensemble neuchâtelois à l'honneur

● LA SAISON 1967 a été marquée par une intense activité de l'Ensemble vocal et instrumental Pascale Bonet. Ces concerts de qualité, aux programmes variés, ont été appréciés entre autres par les villes de Saint-Gall, Genève et Bienne ainsi qu'en France.

L'accueil a été partout chaleureux et la critique élogieuse, ce qui nous permet d'augurer de brillantes soirées au seuil de la saison 1968.

Rien à signaler...

● EN VILLE tout a été particulièrement calme pendant ces trois jours de Noël. Pas d'accident, les Neuchâtelois ont été très sages à leur volant. Autre fait à signaler, aucune alarme au sapin-de-Noël-en-feu n'a été enregistrée par les P.S. de la ville. Une fête sans histoire en vérité.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

CERNIER — L'Ecole d'agriculture a bien fêté Noël

(c) Vendredi soir 22 décembre 1967, la grande famille de l'Ecole cantonale d'agriculture a fêté Noël dans les locaux mêmes de l'internat, à Cernier, en présence des élèves, du corps enseignant, du personnel et des invités.

Il appartenait à M. Fernand Sandoz, directeur de l'école, en ouvrant la manifestation, de souhaiter la bienvenue à chacun.

Il salua spécialement le pasteur S. Bonjour qui, pour la dernière fois — appelé à d'autres fonctions — apporta le message de Noël. Puis, devant le sapin illuminé, petits et grands se succédèrent dans des productions diverses : orchestre, « Just-Born-Sextet », chants des élèves sous la direction de M. H. Fasnacht, de Saint-Martin, danses, musique, variétés, etc., productions qui furent toutes vivement applaudies. Relecons spécialement les danses effectuées par les jeunes filles Véronique Tripet et Chantal Humblet qui obtinrent un joli succès. Le Père Noël, n'oublia pas sa distribution de cornets de friandises aux enfants sages.

Après un entracte, tous les participants se rendirent dans la grande salle du réfectoire magnifiquement décorée où une collation copieuse les attendait, terminant cette belle fête de Noël.

Noël à l'école primaire

(c) Dans toutes les classes primaires du village de Cernier, la fête de la Nativité a été célébrée samedi matin, pour le plus qu'ils commençaient leurs vacances de fin d'année. Quant à la rentrée, plus grand plaisir des élèves, d'autant elle est fixée au lundi 8 janvier 1968.

SAVAGNIER — Recensement

(c) Le recensement effectué le 15 décembre à Savagnier accuse un total de 480 habitants, en diminution de 9 sur 1966. On note 212 célibataires, 237 mariés et 31 veufs et divorcés. Quant à l'origine, 346 sont Neuchâtelois, dont 175 masculins et 171 féminins ; les Suisses d'autres cantons sont au nombre de 110, dont 58 masculins et 52 féminins ; enfin 24 sont étrangers, dont 14 masculins et 10 féminins. Quant à la confession, elle se compose comme suit : 426 protestants et 54 catholiques. Au point de vue professionnel, 41 sont agriculteurs, 26 sont horlogers et 120 personnes exercent des professions diverses.

Boudevilliers : d'accord pour le Centre-scolaire

Le Conseil général de Boudevilliers s'est réuni le 29 décembre pour sa dernière séance de l'année, sous la présidence de M. René Perrin.

BUDGET 1968

Du rapport au Conseil général, on peut relever les chiffres principaux suivants :

Recettes. — Forêts 33,010 francs, après prélèvement de 21,000 francs du fonds des excédents forestiers, impôts 64,120 francs, électricité 23,850 francs, total des recettes 154,524 francs. **Dépenses.** — Administration 29,080 francs, instruction publique 55,643 francs, travaux publics 31,997 francs, charges sociales 17,470 francs, total des dépenses 162,948 francs, d'où un déficit de 8424 francs contre 3599 francs en 1967. Les déficits, bien qu'étant encore de faible importance, augmentent d'année en année. Il devient de plus en plus difficile de faire face aux obligations lourdes et nombreuses, et malgré une gestion prudente et saine, Boudevilliers n'échappe malheureusement pas à cette règle, observée dans toutes les petites communes. Aucun complément d'information n'étant demandé, le budget pour 1968 est adopté tel que présenté et à l'unanimité.

ADHÉSION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU « CENTRE SCOLAIRE DU VAL-DE-RUZ »

Lors de sa dernière séance extraordinaire, le législatif avait adopté les statuts du « centre scolaire », sous réserve de la suppression de l'article 27, traitant de la répartition des frais selon une clé basée sur la proportion des efforts fiscaux cantonaux et communaux. Bien que les représentants à la commission d'étude dudit centre n'aient pas pu, malgré leurs efforts, faire radier cet article, la question a été revue et un nouveau mode de répartition est proposé, avec comme critères les indices de prospérité relative. Bien que quelque peu arbitraire, cette nouvelle façon de voir donne tout de même satisfaction. Au vu des chiffres approximatifs connus — 8 millions — M. Jeannot Kipfer se demande s'il ne serait pas indiqué de trouver une solution peut-être moins onéreuse pour la commune, en envoyant les enfants à Neuchâtel ou à la Chaux-de-Fonds, par exemple. M. Jean Montandon lui répond que si les écolages sont actuellement moins chers dans les autres centres, il n'en sera plus de même d'ici un proche avenir, de nouvelles constructions étant prévues. D'autre part, en cas de non-adhésion à l'un ou l'autre centre scolaire, la commune court le risque de se voir refuser l'admission d'élèves en cas de manque de place dans les classes, la priorité étant donnée aux communes adhérentes, à juste titre. Le coût par élève sera d'environ 2500 francs par an, voire plus, selon la date du début des travaux. Quant à M. Pierre Mühlematter, il s'inquiète du prix de revient de 400,000 francs par classe. Est-il vraiment nécessaire de construire des collèges avec le luxe que l'on peut constater dans certaines communes et ne pourrait-on pas envisager des bâtiments plus modestes ? M. Jean Montandon comprend les craintes de M. Mühlematter, mais dans ce prix sont compris le logement du concierge, les halles de gymnastique, les salles de sciences et travaux manuels, une aula, des garages pour les voitures du personnel enseignant. Tout en sachant que l'on va au-devant de frais importants qui pèseront dans l'avenir, M. J.-L. Lüginbühl, président de commune recommande au législatif d'adhérer, car on doit faire preuve en l'occurrence de solidarité envers les autres communes adhérentes du district, en sauvegardant l'esprit de régionalisme. Passé au vote, l'adhésion au « centre scolaire » est ratifiée par 10 voix, 3 conseillers s'étant abstenus.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Pour Landeyeux

(c) La collecte faite par le garde-police des Geneveys-sur-Coffrane M. M. Juillerat, en faveur de l'hôpital de Landeyeux a donné le résultat de 3138,50 francs.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Travaux publics

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Les déchets encombrants devant être ramassés le premier mardi du mois de janvier 1968 (matin et après-midi) seront enlevés

le jeudi 28 décembre 1967, après-midi

Direction des Travaux publics
Service de la voirie

VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de M. Edwin Wicki, ingénieur, de démolir et reconstruire un bâtiment à l'usage de bureau technique No 20, quai Philippe-Suchard (article 8059 du cadastre de Neuchâtel). Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 9 janvier 1968, délai d'opposition.

Police des constructions

ENCHÈRES

Enchères publiques

L'Office des faillites de Neuchâtel continuera de vendre par voie d'enchères publiques, les marchandises dépendant de la masse en faillite Papeterie Ramseyer, Neuchâtel :

Mardi 26 décembre 1967, dès 14 heures (marchandises)

Mercredi 27 décembre 1967, dès 9 heures (marchandises)

Mercredi 27 décembre 1967, dès 14 heures (mobilier)

Local de vente : Magasin Papeterie Ramseyer, Terreaux 1, Neuchâtel.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

OFFICE DES FAILLITES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques

le jeudi 28 décembre 1967, dès 10 h et 14 h

à la halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, les objets suivants :

Vêtements de femme :
28 robes de cocktail, 2 ensembles robes et manteaux, 25 robes diverses, 7 jupes, 12 pulls, 13 costumes, 2 manteaux de daim, 1 costume de daim gris, 13 blouses, 3 pantalons de ski, 1 étole verte ;
ces vêtements sont en général de taille 40.

Fourrures :
1 manteau loutre, 1 boléro vison, 1 boléro breitschwanz, 1 chapeau vison, 1 chapeau loutre, 1 casquette loutre, 1 manteau en peau (col serpent) ; 2 tours de cou.

Divers :
14 paires de souliers Nos 39 ½-40, 17 sacs à main cuir, serpent et autres ; 11 paires de gants, peau et soie, 2 garnitures de toilette.

Bijoux :
fantaisie : 21 colliers divers, 3 colliers perles, 3 parures, 24 broches, 40 paires boucles d'oreilles, 6 bracelets, 1 pendentif.
Or : 1 bague avec pierre de lune, 1 bague avec perle, 1 bague avec 16 brillants, 1 paire boucles d'oreilles, 1 idem avec perle et petits brillants ; 1 collier perles de culture.
Conditions : paiement comptant, échutes réservées.

Greffe du tribunal

Dem. à louer

Etudiant à l'Université cherche

chambre

pour début janvier. Tél. (032) 97 44 03.

Etudiant cherche

CHAMBRE

à Neuchâtel, pour le 1er janvier 1968. Tél. (066) 7 13 76.

Entreprise internationale cherche, pour son chef de place,

APPARTEMENT

de 4 pièces, à Neuchâtel.
Faire offres **sous chiffres P 4940 à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.**

OFFRES D'EMPLOIS

EMBOÎTEUR-POSEUR DE CADRANS

pour l'atelier est demandé par HEMA WATCH Co, fabrique d'horlogerie, Terreaux 9. Tél. (038) 5 85 25.

La Compagnie des tramways de Neuchâtel cherche, pour son service de la voie :

- UN SOUS-CHEF D'ÉQUIPE

- UN CANTONNIER

Places stables, avantages sociaux suivant le statut du personnel. Adresser les offres à la Direction, quai Philippe-Godet 5, 2001 Neuchâtel.

Poêlier - fumiste

est cherché par maison du Vignoble.
Des connaissances des pompes électriques carburateurs sont indispensables.

Permis de conduire désiré.

Faire offres sous chiffres BO 2768 au bureau du journal.

FAVAG

cherche :

une secrétaire du chef d'administration

de langue française, ayant de bonnes notions d'allemand, habile sténodactylographe, discrète et possédant, si possible, quelques années de pratique.

Employées pour le bureau de paie

Connaissance : dactylographie et sens des chiffres.

Faire offres manuscrites, avec prétentions de salaire, date d'entrée, curriculum vitae, et photo, à

FAVAG SA
2000 NEUCHÂTEL

Monruz 34 — Tél. (038) 5 66 01

MARC FAVRE

MANUFACTURE D'HORLOGERIE
BIENNE — TEL. 032/22832

engage tout de suite ou pour date d'entrée à convenir :

UNE SECRÉTAIRE

bonne sténodactylographe, de langue maternelle française, pour tous travaux administratifs.

Prière d'adresser offres, avec curriculum vitae et indication des prétentions de salaire, au Service du personnel, 23, rue de l'Allée, 2500 Bienne.

Chef d'équipe

pour pose de clôtures grillage, métal et bois, est cherché pour la saison 1968. Travail assuré, bonnes conditions. Eventuellement maçon ou serrurier connaissant le bâtiment seraient formés. Faire offres détaillées sous chiffres AL 2759 au bureau du journal.

Le restaurant Bagatelle cherche, pour entrée immédiate,

garçon d'office

Se présenter. Tél. (038) 5 82 52.

COIFFEUSE

sachant travailler de façon indépendante. est cherchée dans salon de coiffure de Neuchâtel. Tél. 5 21 83.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.

Nous engageons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, des

OUVRIERS

pour le travail en équipe (âge minimum 19 ans), ainsi que des

MÉCANICIENS

porteurs du diplôme fédéral, pour travaux d'entretien et de réparations, et

UN MASSICOTIER

Les personnes intéressées, de nationalité suisse, ou étrangères en possession du permis « C », voudront bien se présenter ou envoyer leurs offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel-Serrières. Tél. (038) 5 75 75.

Bar à café de Neuchâtel cherche

sommelière

pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

Débutante acceptée.

Adresser offres écrites à AN 2767 au bureau du journal ou téléphoner dès 14 heures au (038) 5 48 01.

Nous offrons à spécialiste qualifié de l'emballage ou de l'impression offset, ayant déjà de l'expérience dans le service extérieur, le poste de

conseiller à la clientèle

Nous sommes une entreprise de moyenne grandeur, équipée de la façon la plus moderne. Notre équipe de vente est jeune et dynamique. Elle lance avec succès de véritables nouveautés dans le domaine des cartonnages, tout en assurant la vente de nos produits classiques relatifs au domaine de l'emballage.

Nous vous offrons entre autres un salaire élevé, des prestations sociales intéressantes, une grande indépendance dans votre travail et un soutien étendu, également de la part de notre direction.

Nous attendons de vous, outre vos connaissances professionnelles, de l'entregent, de l'initiative et la volonté de conseiller notre clientèle avec efficacité, tout en cherchant à étendre encore davantage nos possibilités de vente.

Les personnes qui s'intéressent à ce poste stable et de confiance sont priées de nous adresser leurs offres sous chiffres OFA 7719 R à **Orell Füssli-Annonces S.A., 5001 Aarau.** Elles sont assurées de notre entière discrétion.

Pour entrée à convenir, au plus tard printemps 1968, nous cherchons

UNE VENDEUSE

Nous offrons bon salaire.
Ambiance agréable.
Semaine de cinq jours.
Nous désirons une personne aimant bien son métier.
Faire offres à M. Félix Grosjean.

CHAUSSURES **Royal** NEUCHATEL Temple-Neuf 4 Tél. 5 51 05

Collaboration

Dame ou monsieur aimant les contacts humains, trouverait activité intéressante et de bon rapport par **SERVICE-RELATIONS. Pas de vente.** Discrétion garantie. Faire offres, avec photo, sous chiffres P 4958 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

On cherche

coiffeuse

extra, pour les vendredis et samedis.

Tél. (038) 5 66 00.

SOUS-AGENTS

sont cherchés pour la vente de

PRODUITS D'ENTRETIEN

de différents usages. Vente facile et gain très intéressant.

Eventuellement comme TRAVAIL ACCESSOIRE

Faire offres sous chiffres P 30 668 F à Publicitas, 1701 Fribourg.

AVIS DIVERS

Auto-école Simca 1000

Double commande

Petite voiture - Parcage facile

J. Rindisbacher — Tél. (038) 8 42 21

L'APÉRITIF

AU BAR DU TERMINUS

WITTWER

NOUVEL-AN 1968 POUR SKIEURS :

DU SAMEDI 30 DÉC. 1967 AU MARDI 2 JANVIER 1968

SUPER-SAINT-BERNARD

Voyage en autocar et séjour en chambres, demi-pension : **Fr. 120.—**

LA PETITE-SCHEIDEGG

Voyage en autocar et séjour en dortoir, demi-pension : **Fr. 105.—**

Demandez les programmes

(038) 58282
St-HONORÉ 2 NEUCHATEL

RESTAURANT DU CERCLE DES TRAVAILLEURS

AVENUE DE LA GARE 3 (LA PAIX) ★ NEUCHÂTEL

SYLVESTRE

Consommé aux Perles du Japon
★
Filets de soles Waleska
★
Pâté maison
Jarret de veau Beauharnais
★
Jardinière de légumes
★
Pommes Dauphine
★
Spätzli au beurre
★
Salade Cresson
★
Boule de neige Saint-Sylvestre

MENU COMPLET Y COMPRIS DANSE ET COTILLONS Fr. 25.—.

Réservez vos tables s.v.p. Tél. 5 10 39

1ER JANVIER

Crème de blé d'or
★
Gourmandises des forêts et des bois
★
Les trois délices du cabinottier
Rôti, veau, porc, poulet
★
Les roses des jardins sautées au beurre
★
Pommes mousseline
★
Salade des saison
★
Mandarines givrées

MENU COMPLET Fr. 16.—.

Réservez vos tables Tél. 5 10 39

Nous adressons à notre fidèle clientèle nos meilleurs vœux pour 1968

Famille Furrer

A louer machines à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois, chez Reymond, fbg du Lac 11 Neuchâtel (tél. 5 25 05)

AUBERGE D'HAUTERIVE

HAUTERIVE-NEUCHÂTEL
Tél. (038) 3 17 98

SAINT-SYLVESTRE ET 1er JANVIER

... encore quelques places, demandez nos menus de fêtes.

Famille SIGGEN

HÔTEL DES PLATANES

CHEZ-LE-BART (NE)

Tél. (038) 6 79 96

Jeux de quilles automatiques

AU CEP D'OR

W. GASCHEN

Spécialiste en vins et liqueurs

Moulins 11 — Tél. 5 32 52

Auberge de Montezillon

vous propose son menu de Saint-Sylvestre et de Nouvel-An

Fr. 20.—

Terrine du chef
Salade variée
★
Consommé au porto
★
Saltimbocca
ou
Tournedos aux morilles
Filets mignons aux morilles
★
Jardinière de légumes
Pommes Dauphine
★
Salade de saison
★
Vacherin Hawaii

Veuillez réserver s. v. p. Tél. 8 48 98

La direction de l'hôpital psychiatrique de Perreux

remercie très sincèrement tous les généreux donateurs qui ont contribué à la parfaite réussite de la fête de Noël de l'établissement.

Rabus cadeaux utiles

LIVRETS DE DÉPÔT

4¼ %

BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel

Ouvert le samedi matin

Le directeur de

LA MAISON DE SANTÉ DE PRÉFARGIER

Clinique psychiatrique

remercie tous les généreux donateurs qui ont bien voulu contribuer à faciliter et à embellir la fête de Noël de l'établissement.

MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE

de marque, sans fixation, 220-380 volts, dernier modèle, cédée à bas prix par suite d'exposition ; garantie d'usine, comme neuve. Facilités de paiement.
Tél. (021) 32 79 07, heures des repas.

50 DUVETS

neufs, 120 x 160 cm, belle qualité, légers et chauds,

Fr. 35.—

la pièce (port compris).
G. KURTH
1038 BERCHER.
Tél. (021) 81 82 19.

GODET VINS
Auvernier

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

Prof. médicales

E. et S. Robert-Tissot

médecins-dentistes

ABSENTS

jusqu'au 15 janvier.

DOCTEUR

Louis ZEYER

médecin-dentiste

ABSENT

du 23 décembre 1967 au 2 janvier 1968.

DOCTEUR

GRETHER

ABSENT

jusqu'au 3 janvier.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste

ne reçoit pas le mardi

Véhicules à moteur

Avendre

AUSTIN 850

en bon état, expertisée. Tél. (038) 6 78 46.

A vendre

Triumph 1200 - 1965

blanche, état impeccable ; bas prix. Tél. (038) 6 29 26, dès 19 heures.

A vendre

TRIUMPH 2000

superbe occasion très soignée. Expertisée.
Prix Fr. 7500.-
Garage R. WASER
rue du Seyon 34-38
Neuchâtel.

AUTO LOCATION 3 11 44
AUTO LOCATION 3 11 44
AUTO LOCATION
GARAGE DU ROC
Hauterive (NE)

Un bon conseil : **avant d'acheter une voiture d'occasion, adressez-vous au Garage des Falaises S.A., Neuchâtel, agence Mercedes-Benz et Simca, qui dispose toujours d'un beau choix à des prix intéressants.**
Tél. 038 5 02 72

OCCASIONS

OPEL RECORD

1965, 40,000 km, expertisée.

GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel — Tél. 3 11 44

Automobilistes sportifs

A vendre voiture sport prototype

Abarth 1600 OT

état de neuf, environ 2000 km. Pour compétition ou utilisation routière, 2 places, couleur rouge, pneus Dunlop Racing ; plus de 240 km à l'heure. Prix intéressant.
S'adresser à la fabrique Précibloc, chemin Meuniers 7a, Peseux. Tél. (038) 8 15 12.

REMERCIEMENTS

Madame
Emile DIVERNOIS-VAUCHER,
Monsieur John DIVERNOIS,
ainsi que les familles
AESCHIMANN et LIEB,

profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés dans leur douloureuse épreuve, expriment leurs sentiments de vive gratitude et leurs remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, ont pris part à leur grand deuil.

Môtiers, le 26 décembre 1967.

CARROSSERIE DROZ

Exécution rapide et soignée de tous travaux de carrosserie

VAUSEYON-NEUCHATEL

HÔTEL-RESTAURANT

Beaux-Arts

Rue Pourtalès

★

Menu du 31 décembre 1967
Réveillon

Tortue verte en tasse
Paillettes au chester

★

Tunnel de foie gras en gelée
Pain de Grahm

★

Moules d'Ostende à la crème
Riz de Siam

★

Sorbet au champagne
Veuve Clicquot

★

Tournedos Château Mac-Mahon
Pommes Dauphine
Petits pois fins Princesse
Salade du Midi

★

Plateau de fromage

★

Soufflé glacé Grand-Marnier

Prix du menu complet
Fr. 28.—

Menu complet, moins 1 plat
Fr. 26.—

Cotillons - Ambiance

Menu du 1er janvier 1968
Midi

Consommé Royal

★

Jambon de campagne en croûte
Salade Parmentier

★

Roastbeef de charolais
à la broche
Cardons au gratin
Pommes berrichonnes
Salade

★

Plateau de fromage

★

Tourte glacée dijonnaise
Biscuit anglais

Prix du menu complet
Fr. 15.—

Menu complet, moins 1 plat
Fr. 13.—

Il est prudent de réserver sa table - Tél. (038) 4 01 51

★

... avec nos meilleurs vœux

Famille J. PEISSARD

AUTOMOBILISTES

Chaque conducteur prévoyant a dans sa voiture

un sac de sable

indispensable à sa sécurité

Achetez-le dès à présent chez votre garagiste.

REX

5/95 ANS — Ø 5 55 55

SOMMES AV REX
VOVS SOUHAITONS
JOYEVSES FÊTES

Astérix

LE GAVLOIS

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE VISITEZ LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ BARS 10-2 H ★ DANCING

LAITERIE-ALIMENTATION DU 1ER-MARS
Téléphone 5 29 72
Beau choix de
VINS et LIQUEURS
Ristourne 7 % - Service à domicile
Se recommande : André Schwab

Morbiers, bahuts,
plaques de cheminées, grandes glaces, cuivres, étains, ainsi que tableaux de peintres régionaux. S'adresser à ARTS et STYLES, nouvelle adresse : terminus du trolleybus, 31, Grand-Rue, Saint-Blaise.

PETITS TRANSPORTS
Tél. 3 39 92
et 3 26 69.

GODET VINS
Auvernier

Exclusivité
Hôtel du Lion-d'Or, Boudry.
30 sortes de bières étrangères.

Mécontent de votre radio ou téléviseur !
Téléphonez au 5 54 93
REOS
F. STIEGER
Bercles 5
Seulement la réparation

CAFÉ SOUS-LE-MONT
VILLIERS (NE)
Pour les fêtes de Noël et de Nouvel-An
SAUCISSE AUX CHOUX ET SAUCISSON VAUDOIS
Tél. (038) 7 06 24.

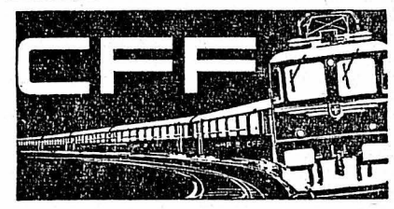

Billets de sport

délivrés les jours ouvrables du 16 décembre 1967 au 30 mars 1968

à destination de :	Prix dès Neuchâtel Fr.
Leysin-Feydey	18.—
Barboleusaz	18.40
Villars	18.40
Grindelwald	19.80
Kandersteg	17.80
Zweisimmen	18.40
Tête-de-Ran	5.80

Billets complémentaires à prix réduit sur de nombreux téléphériques, télésièges et téléskis.

Enfants de 6 à 16 ans : demi-tarif. La facilité pour familles est accordée sur ces billets.

Billets du dimanche

(retour gratuit)

émis du 16 décembre 1967 au 31 mars 1968.

Valables pour l'aller, le samedi ou le dimanche et pour le retour le dimanche ou le lundi.

Pour les fêtes de Noël et de l'An, validité prolongée.

Prix minimum :
en deuxième classe Fr. 8.—
en 1re classe Fr. 12—

Ces billets doivent être demandés expressément.

Demandez les prospectus spéciaux.

Gare des voyageurs CFF
Neuchâtel

ABC

RESTAURANT
CABARET - DANCING
Neuchâtel, fbg du Lac 27
Tél. 5 03 47

MENU DE SAINT-SYLVESTRE

Terrine du chef
Oxtail au porto
Barquette de fruits de mer
Tournedos sur canapé
Sauce périgourdine
Salade Rachel
Dessert
★★★
Menu Fr. 30.—
(compris entrée et table réservée au cabaret)
★★★

AU CABARET, CHARLES JAQUET
présente son
PROGRAMME DE FIN D'ANNÉE

UNE PAIRE D'AS AU POKER DE LA DANSE

LE DUO AVRIL

CONNY DAY
L'IMPORTANT C'EST LA ROSE...

REBECCA
...ET SON TÉLÉPHONE

JLA NEFRET
GENTLEMEN PREFERS BLOND

LADY LYNN
LIMBO - DANCER FROM WEST - INDIA

Il est prudent de réserver sa table !

WITTWER

Nouvel-An 1968
course surprise
LUNDI 1.1.68, DÉPART 10 h 30
Avec une belle promenade en car, un menu gastronomique, un excellent orchestre,
Fr. 38.—

MENU
Pâté de foie gras truffé
à la gelée de porto
richement garni
Velouté reine Margot
Mixed-grill « Jour de l'An »
Pommes parisiennes
Cardons de Genève à la moelle
Salade bruxelloise
Choix de fromages
Pêches flambées
aux vieilles liqueurs
Mignardises

Programmes et inscriptions :
(038) 5 82 82
S'HONORÉ 2 NEUCHATEL

WILLY MAIRE
Coiffeur, Seyon 19
répare et vend
des rasoirs électriques

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute et sous mes yeux, chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Café du Théâtre
Tous les jours
TRIPES
neuchâteloise

PRÊTS et ESCOMPTES SA
LAUSANNE
Rue Haldimand 14
Sans caution
Fr. 500.— à 3000.—
modes de remboursement variés
Tél. (021) 23 92 57 - 58 (3 lignes)

Couvrez vos besoins d'argent auprès d'une banque connue :
ZENTRUM BANK
Talstrasse 82, 8001 Zurich
Exprès: 051-27 43 35

Veuillez adresser, sous pli discret, les documents concernant les crédits en espèces à :

Nom: 48
Rue:
Localité:

Bien finir
et commencer l'année
en mangeant
un bon repas à

hôtel du Poisson
MARIN

MENUS
à partir de Fr. 8.—

Tél. (038) 3 30 31

Machines mécaniques Coffres-forts
Achat - Vente - Echange - Expertise
R. Ferner, rue du Parc 89, tél. (039) 2 23 67, la Chaux-de-Fonds.

LITS DOUBLES

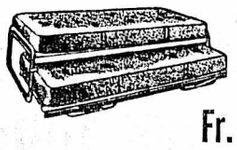

2 matelas
2 protège-matelas
Fr. 280.-
Garantie 10 ans

LITERIE
Beau choix de
DUVETS - OREILLERS
COUVERTURES DE LAINE
COUVRE-LITS, JETÉS, etc.
DIVAN-LIT avec tête mobile, à partir de Fr. **73.50**
La bonne qualité reste la meilleure réclame
Tapis BENOIT
Maillefer 25 Tél. 5 34 69
Facilités de paiement

PRÊTS
- Sans caution
- Formalités simplifiées
- Discrétion absolue

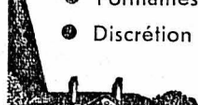

BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHATEL ✆ 038 5 12 07

Escargots d'Areuse
pur beurre Floralp
AREUSE (NE) - RN5 -

Le salon de dégustation
est ouvert tous les soirs jusqu'à 22 h 30.
Tél. (038) 6 44 44
Lundi fermé. P dans la cour

PRÊTS
Rapides
Discrets
Sans caution
EXEL
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

Quelques bonnes spécialités pour les fêtes

Scampis - Homards - Langoustes - Crevettes - Coquilles Saint-Jacques - Huîtres impériales et portugaises - **Moules - Quenelles de brochet - Saumon fumé - Caviar - Foie gras** de Strasbourg frais et terrine - **Truffes en boîte - Escargots** au beurre pur - **Cuisses de grenouilles fraîches**

LE MAGASIN SPÉCIALISÉ
LEHNHERR FRÈRES
COMMERCE DE VOLAILLE
Gros et détail **Neuchâtel**
Expédition au-dehors
Place des Halles, tél. 5 30 92 Vente au comptant
Pour les livraisons à domicile, veuillez s. v. p. passer vos commandes la veille.

BANQUE ORCA
un nom sûr pour vos prêts
Genève - 13, quai de l'Ile
Filiales: Berne - Zurich

Veuillez me faire parvenir votre documentation.
Nom: Prénom:
Rue:
Localité: 16

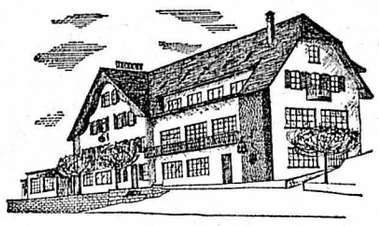

HOTEL DES PLATANES
Chez-le-Bart (NE)
Par prudence, veuillez réserver, **tél. 6 79 96**

Menu de Saint-Sylvestre 1967

Sélection de hors-d'œuvre
en buffet froid
Toast et beurre

★

Consommé au sherry

★

Caneton Nantais aux navets
Sauce Bigarade
Pommes Dauphine
Endives belges braisées
ou
Cuissot de chevreuil Forestière
Nouillettes au beurre
Epinards frais en branches

★

Salade Mimosa

★

Ananas en surprise
Petits fours

Fr. 30.-

Menu de Nouvel-An 1968

Oxtail clair au porto

★

Pâté du chef en croûte
ou
Filets de perches au beurre

★

Selle de chevreuil
Grand Veneur
Nouillettes chinoises
ou
Poularde de Houdan
Pommes croquettes
Jardinière de légumes

★

Salade

★

Soufflé glacé
au Grand-Marnier
Petits fours

Fr. 20.-

Cotillons compris - Gaieté - Musique - Ambiance

Nous souhaitons une bonne et heureuse année à nos amis et connaissances

FAMILLE GESSLER

JURA - JURA

Pour un prix de la Société jurassienne d'émulation

La Société jurassienne d'émulation met au concours un prix de la prose de 3000 fr. Ce prix, qui ne sera pas partagé, est destiné à honorer l'auteur d'un ouvrage édité entre le 1er mai 1965 et le 30 avril 1968, ou celui d'une œuvre inédite. Les genres littéraires admis sont les suivants : romans, nouvelles, contes, pièces de théâtre, essais, ainsi qu'études critiques. Chaque candidat a le droit de présenter plusieurs ouvrages. Le jury prendra en considération les œuvres de Jurassiens ; les œuvres d'auteurs habitant le Jura et le district de Bienne ; les œuvres d'auteurs ayant habité le Jura ou le district de Bienne pendant cinq ans au moins ; les œuvres concernant le Jura d'auteurs non jurassiens. Les œuvres présentées à un concours seront écartées. La date limite de ce prix est fixée au 30 avril 1968.

COURTÉTELLE

Méprises sur des rails

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, à deux reprises, des automobilistes se sont fourvoyés sur les rails au passage à niveau situé entre Courfaivre et Courtételle, au lieu de continuer leur route vers Courtételle. Ces méprises, qui auraient pu avoir de graves conséquences, sont dues au brouillard très épais qui masquait toute visibilité. Dans les deux cas, un automobiliste a pu avertir la gare de Courtételle, tandis que d'autres automobilistes aidaient leurs confrères en difficulté à sortir de leur mauvaise position. Il n'y a pas de dégâts matériels.

TAVANNES — Noël pour tous

(c) Le Noël des écoles de Tavannes s'est déroulé samedi au temple. Petits, plus grands et tout à fait grands ont vécu leur Noël respectivement. Diverses productions ont animé cette manifestation qui a été bien sûr accompagnée du message de Noël.

SONCEBOZ

Nouveau conseiller municipal

(c) Samedi ont eu lieu les élections en ballottage pour le poste de conseiller municipal. C'est M. Jacki Jozzelli qui a été élu par 102 voix contre M. Alfred Kaesermann, 95 voix.

DELÉMONT — Cambriolages

(c) La semaine dernière, des cambrioleurs se sont introduits de nuit dans le bâtiment commercial de la fabrique Duko S. A., à Delémont. Ils ont fracturé tous les meubles, mais ont dû repartir bredouilles. Les dégâts s'élèvent à 3000 francs. On se souvient qu'il y a une année, cette usine avait déjà reçu la visite nocturne de cambrioleurs qui étaient partis avec le coffre-fort. La fabrique Durtal a été également cambriolée. Le butin se monte à 600 fr. et d'importantes déprédations ont été commises. La police enquête.

Budget 1968

Réunis récemment en assemblée communale, les citoyens de la ville de Delémont ont accepté le budget pour 1968, qui établit, aux recettes, une somme de 7,629,304 fr. et aux dépenses un montant de 7,628,162 fr., prévoyant ainsi un léger excédent de recettes de 1142 fr. La quotité de l'impôt reste inchangée à 2,31, malgré une proposition d'abaissement à 2,1. Par ailleurs, ils ont voté divers crédits concernant des travaux d'urbanisme pour un total de 164,800 francs.

Inondations

(c) Les fortes chutes de pluie de la fin de la semaine ont provoqué de nombreuses inondations, notamment à Tramelan et dans la région de Moutier. Les skieurs ont été grandement déçus, la neige ayant disparu.

MALLERAY-BÉVILARD
Culte de Noël

(c) Dimanche, nombreux ont été ceux qui se sont rendus au temple pour y célébrer Noël. Le Chœur mixte prêta son concours. Une méditation et la sainte cène mirent fin à ce culte.

Don

(c) A l'instar de Bienne, la société des cafetiers et restaurateurs de Malleray-Bévilard a versé la somme que ses membres dépensaient en cadeaux à leurs clients et employés pour l'arbre de Noël de paroisse.

LOVERESSE
Noël à l'école

(c) Le traditionnel arbre de Noël des écoliers a eu lieu, samedi en la grande salle du restaurant du Cerf, à Loveresse. Maîtres et élèves avaient préparé un magnifique programme fait de chants, de récitations, de saynètes. Grâce à des dons généreux de la population, chaque participant a reçu un volumineux cornet.

RECONVILIER
Arbre de Noël

(c) C'est à la chapelle qu'a eu lieu l'arbre de Noël de Reconvilier. Il fut animé par la présence des enfants. Le culte de la longue veillée a été célébré au temple de Chaindon.

Mort d'un industriel

(c) Dimanche est décédé à Reconvilier M. Willy Girod, industriel, directeur de la Fabrique d'assortiments réunis. Le défunt n'était âgé que de 49 ans. Il fut pendant plus de 25 ans à la tête de cette importante usine.

BIENNE

L'ancien recteur du Gymnase de Bienne est décédé à Trogen

(c) Dimanche est décédé à Trogen, où il s'était retiré, M. Hans Fischer, ancien recteur du gymnase municipal de Bienne. Il était âgé de 84 ans. Né en 1883 à Berne il fait des études à Berne, Munich et Rome. Il occupe des postes d'instituteur au gymnase de Schiers et, dès 1913, au gymnase de Bienne. C'est en 1917 qu'il se voit confier le poste de recteur de cette école supérieure, poste qu'il occupa jusqu'en 1949. Pendant son passage à Bienne, il s'intéressa à différents mouvements et fut l'auteur de plusieurs ouvrages. La ville de Bienne lui a donné le « Prix artistique en 1962 » pour son livre sur Johann-Rudolf Schneider, sauveteur du Seeland.

BIENNE — Assemblée des délégués de l'UBAH

L'assemblée générale des délégués de l'Union des associations des fabricants de parties détachées horlogères — U.B.A.H. — s'est déroulée à Bienne sous la présidence de M. Carrel. Après avoir approuvé le budget de l'U.B.A.H. pour 1968, l'assemblée a ratifié diverses nominations de délégués auprès des organes de la chambre. Elle a entendu ensuite un rapport sur l'évolution de la demande en calibres standards qui s'est développée d'une façon spectaculaire de son origine à nos jours. L'essentiel de la séance a été consacré à l'examen du problème de l'appellation « Swiss made ». Après avoir entendu un rapport sur l'évolution des discussions qui sont actuellement en cours au niveau des organisations horlogères de faîte, les délégués ont engagé un débat sur un sujet qui touche au plus haut degré tous les industriels horlogers. Ils se sont finalement ralliés à une définition qui devrait trouver l'agrément de l'ensemble des organisations horlogères suisses. Dès lors, cette industrie disposerait d'une base solide pour défendre l'appellation « Swiss made » qui fut par trop galvaudée au cours de ces dernières années. Les délégués ont, en outre, formé le vœu que les organisations arrivent rapidement à chef dans ce domaine.

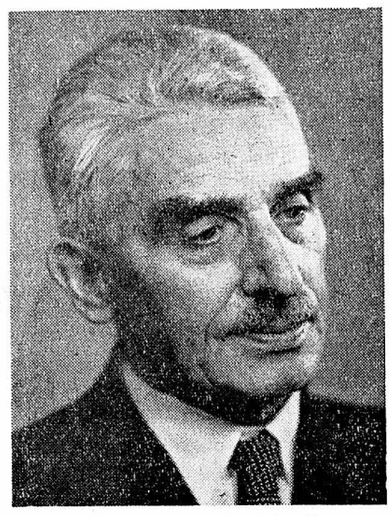

M. ERNEST FISCHER

Prix artistique de la ville de Bienne 1968.

(Avipress - Guggisberg)

Pas de trêve de Noël pour les cambrioleurs

(c) Les cambrioleurs n'ont pas chômé pendant les fêtes de Noël. En effet, on nous signale que plusieurs appartements de la ville ont reçu la visite d'inconnus qui se sont emparés de nombreux objets.

Piéton grièvement blessé

(c) Hier, à 21 heures, Mme Rosemarie Jossen-Diethel, 28 ans, a été renversée par une automobile, rue Heilmann, à Bienne. Grièvement blessée, elle a été transportée à l'hôpital de Beaumont où elle est soignée pour une fracture du crâne.

A l'école commerciale de Bienne

Nomination de nouveaux professeurs

La commission de surveillance de l'Ecole commerciale de Bienne a nommé les professeurs suivants : Mlle Ruth Lanz, gérante de la succursale biennoise d'un grand magasin de textiles ; M. Alfred Rentsch, né en 1932, maître secondaire à Perles ; M. Henry Staub, maître de branches commerciales ; M. Marcel Voirol, maître secondaire à l'école secondaire française de Madretsch. Ils entreront en fonctions dès le 1er avril 1968.

Accrochage

(c) Hier à 17 h 25, deux automobiles se sont heurtées à l'intersection des rues du Stand-chemin du Haut, à Bienne. Dégâts matériels.

FRIBOURG

Noël dans le canton de Fribourg

De notre correspondant :

Le redoux a eu beau nous priver du Noël tout blanc que « les masses d'air venues du Spitzberg » (la météo dixit) devaient nous valoir. Ce fut Noël quand même, dans les églises et dans les familles. Les messes de minuit ont été souvent fastueuses. Les chœurs paroissiaux et les maîtrises ont chanté de vieux Noëls (la nouvelle liturgie et sa production de cantiques n'ayant pas trop fait de ravages ici). Hier, on est allé visiter les crèches. Il en est même une fort originale au Musée gruérien, à Bulle, datant du XVIIIe siècle et trouvée à la Valsainte. Des poupées de bois articulées, vêtues de beaux tissus agrémentés de décorations naïves, œuvre d'une religieuse d'un couvent fribourgeois, animent le tableau. Et, comme chaque année, au temps de la nativité, un visiteur anonyme est venu fleurir la « chambre du souvenir » de l'abbé Joseph Bovet, auteur de tant de Noëls toujours vivants. Il est maintes traditions qui sont respectées au temps des fêtes de fin d'années, dans le canton de Fribourg. Citons celle de Saint-Sylvestre (Singine), qui a sa messe nocturne à 5 heures, le premier jour de l'an. Les paysans s'y rendent, chargés... de petits animaux de bois représentant leurs troupeaux, qui sont déposés au fond de l'église. Cette messe est dite précisément pour la protection des troupeaux. Il est de tradition aussi qu'un teneur d'alpage offre au curé, à cette occasion, un fromage et un jambon fumé à la borne. Détail singulier : ce jambon doit être encore muni du « piolon », et non sectionné à la jointure comme c'est l'habitude...

Au Carmel du Pâquier (Gruyère)

Décès d'une fondatrice

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, est décédée au Carmel du Pâquier (Gruyère), la révérende mère Marie-Agnès de l'Immaculée Conception, ancienne prieure et fondatrice du couvent. Elle était âgée de 87 ans. Issue d'une ancienne famille sédunoise, elle était née Emma de Wolff, à Sion. Elle était entrée en 1903 au Carmel de Fontainebleau, alors exilé en Belgique. La communauté revint à Fontainebleau après la Première Guerre mondiale, et elle en fut la prieure pendant quelques années, poste qu'elle occupa ensuite au carmel de Marienthal, près de Strasbourg. Elle fut ensuite envoyée par ses supérieures au carmel suisse de Lully. En 1936, elle transféra le carmel de Lully au Pâquier et s'occupa très activement de la fondation de ce couvent. Elle en fut la prieure de 1936 à 1965, avec trois ans d'interruption. Cette personne de grande valeur avait un rayonnement considérable, tant dans les milieux religieux que laïcs. Elle a toujours une nombreuse parenté en Valais.

VAUD

Piéton tué à Vucherens

(sp) Dimanche, vers 22 heures, sur la route Berne - Lausanne, au lieu dit les Laviaux, commune de Vucherens, un automobiliste roulant sur Lausanne a heurté un piéton, M. Roger Panchaud, 25 ans, paysan à Ferlens, qui a été tué sur le coup.

A la sortie d'Yverdon

Collision : quatre blessés

(c) Samedi, vers 20 h 30, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route Yverdon - Lausanne, à la jonction de Gressy. L'accident s'est produit à la sortie d'Yverdon, côté Lausanne. Une voiture soleuroise, qui voulait s'engager sur la route de Gressy, est entrée en collision avec un véhicule vaudois venant de Gressy conduit par M. Pierre Peytrignet, domicilié à Yverdon. Les deux voitures, à la suite du choc, se mirent en travers de la route.

La collision fut violente et, de l'auto vaudoise, on transporta quatre blessés à l'hôpital. Il s'agit de M. Louis Portmann, 50 ans, beau-frère de M. Bertrand Peytrignet qui se trouvait à côté du conducteur. M. Portmann est le plus grièvement atteint ; il souffre de commotion cérébrale, d'une blessure au cou, de plaies multiples et assez graves au visage, au genou droit et au cuir chevelu. Etant donné son état, il a dû être transféré à l'hôpital cantonal dimanche matin. Les autres blessés, Mme Juliette Peytrignet, 49 ans, M. Bertrand Peytrignet de Gressy et son fils, M. Pierre Peytrignet, le conducteur, souffrent de blessures superficielles. Quant aux occupants de la voiture soleuroise, ils sont indemnes. La voiture vaudoise a beaucoup souffert de l'accident. Constat par la gendarmerie d'Yverdon.

Inauguration du téléski de l'Auberson - La Gittaz

(c) C'est samedi qu'a eu lieu l'inauguration officielle du téléski de l'Auberson-La Gittaz. Si le temps ne fut pas favorable du tout, l'ambiance, en revanche, fut particulièrement sympathique l'après-midi. Les personnalités officielles et les invités ne se firent pas faute de jouir malgré tout d'un après-midi sympathique, malgré la pluie. Nous reviendrons plus longuement sur cette inauguration dans une de nos prochaines éditions.

PAYERNE
Forte crue de la Broye

(c) A la suite des pluies abondantes qui sont tombées et de la fonte de la neige, au cours de la nuit de samedi à dimanche, la Broye a subi une forte crue, qui a atteint son maximum dimanche matin. Mais le niveau de la rivière est redescendu ensuite aussi rapidement qu'il s'était élevé.

VILLARIMBOUD — Chute

(c) Dimanche, l'hôpital de Billens a accueilli M. François Perroud, 58 ans, ouvrier agricole chez M. Roland Jordan, à Villarimboud (Glâne). M. Perroud avait fait une chute près de la maison de son patron. Il souffre de fractures d'une jambe et d'uie côte.

ORBE — Fracture du crâne

(c) Samedi, vers 13 h 30, un motocycliste venant du centre de la ville et se dirigeant vers Arnex, a eu sa route coupée par une auto que conduisait un ressortissant français qui roulait en sens inverse. Le motocycliste, M. Magnenat, instituteur à Daillens, souffre d'une fracture du crâne, d'une double fracture à la mâchoire inférieure et d'une commotion cérébrale. Il est soigné à l'hôpital d'Orbe.

YVERDON. — Derniers devoirs

(c) On a enseveli, à Yverdon, M. Charles Estoppey, habitant rue de la Maison-Rouge, qui exerçait le métier de maître cordonnier. Il est mort à l'âge de 75 ans. C'est une figure très sympathique du vieil Yverdon qui disparaît.

Privé d'eau

(c) Hier, à 16 h 45, une automobile lausannoise est entrée en collision, rue de Payerne, avec une borne d'hydrant qui fut sectionnée à sa base. Les hommes du Service industriel furent aussitôt alertés et tout rentra par la suite dans l'ordre. Toutefois, le quartier fut privé d'eau pendant un certain temps.

GENÈVE

Deux arrestations

(sp) Les inspecteurs de la police de sûreté ont procédé à deux arrestations. D'abord celle d'un machiniste français, Gérard G., qui pillait les voitures en stationnement de leurs accessoires, et ensuite celle de Lucette G., une sommelière genevoise, accusée de détournement et d'abus de confiance. Ces deux indélicats personnages ont été incarcérés à la prison de Saint-Antoine.

« L'escroc aux concierges » sous les verrous

(sp) Les concierges sont de braves gens. Trop, parfois. Plusieurs d'entre eux ont été abusés par un faux dépanneur d'ascenseur qui parvint, sous des prétextes fallacieux et vraiment un peu « gros », à leur escroquer de petites sommes et à disparaître. Le manège durait depuis longtemps et le bonhomme restait insaisissable. Mais tout a une fin. Le filou a été démasqué et arrêté. Il s'agit d'un certain Fernand S., âgé de 58 ans, Genevois, manœuvre, qui a été « bouclé » à la prison de Saint-Antoine en attendant d'être traduit devant la cour correctionnelle. Cet individu compte plusieurs dizaines de victimes à son passif.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — **Ritz :** « Quatre bassets pour un danois », Walt Disney, 20 h 30, enfants admis aux matinées. **Corso :** « Les Fêtes galantes », René Clair, 20 h 30. **Eden :** « Vera-Cruz », 20 h 30. **Palace :** 15 h et 17 h 30, 20 h 30, nouvelle version de « La Ruée vers l'or », de Charlie Chaplin. **Scala :** « Mary Poppins », de Walt Disney, 15 h et 20 h 30.

PHARMACIE D'OFFICE. — Carlevaro 1, Léopold-Robert 81. Dès 22 h No 11. Médecin d'office : 2 10 17. — Main tendue : 3 11 44. — Société protectrice des animaux : 3 22 29.

EXPOSITIONS. — **Galerie du Manoir :** dessins d'Hubert Queloz, Egypte, Provence, Jura. **Bibliothèque de la ville :** exposition documentaire « La Chaux-de-Fonds 1917 ».

Musée des beaux-arts, d'horlogerie, d'histoire et d'histoire naturelle : aux heures habituelles.

VARIÉTÉS. — **Cabaret 55 :** Orchestre Madison, danses espagnoles et turques, les reines internationales du striptease.

AU LOCLE

PHARMACIE D'OFFICE. — Moderne.
CINÉMA. — **Lux :** 20 h 30, « Guet-apens à Téhéran ».

LE LOCLE • LA CHAUX-DE-FONDS — MONTAGNES — LA CHAUX-DE-FONDS • LE LOCLE

La Chaux-de-Fonds a fêté Noël entre pluie et neige, et a accueilli de bonnes nouvelles...

Le temps, en effet, n'a pas réjoui le cœur des Chaux-de-Fonniers en général et des skieurs en particulier. Il a plu toute la journée de samedi, noyant dans la grisaille les espoirs des sportifs qui voulaient s'élancer dimanche sur les pentes ensoleillées et sur la neige poudreuse tombée trois jours avant. La ville, qui avait fait tout naguère son assomption d'hiver, tout allégée, enneigée, entre ciel et terre, retombait de son haut, les remparts immaculés élevés en bordure de toutes ses rues devenues noires de gravier, d'essence et de gravats. Ce qui n'empêcha évidemment pas tous les indigènes, et même les allogènes, restés au logis, de fêter Noël de la meilleure manière, qui par la messe de minuit ou les innombrables cérémonies ou cultes de la Nativité se célébrant dans vingt lieux de culte différents mais célébrant le même divin maître, qui, ou en outre, par l'assistance à diverses fêtes sportives ou autres, parmi lesquelles la plus gracieuse, juvénile et inventive de toutes : le Noël du Club des patineurs, où filles et garçons rivalisaient d'élégance et de virtuosité dans leurs figures classiques ou burlesques. Chose étrange, la glace leur donne des ailes, et c'est un ballet presque aérien, par le reflet et l'extraordinaire rapidité des arabesques tant sur la glace illuminée que dans l'espace éclairé par de puissants projecteurs, que l'on admire.

A part cela, on peut dire que plus de la moitié des habitants de la ville ont du temps pour réparer les façades, que les joies gastronimiques auraient quelque peu abîmées, afin d'affronter les festivités beaucoup plus redoutables pour le foie et le gousset : celle de Nouvel-An et sa séquelle de plaisirs mille et un !

UN BUDGET PLUS AMÈRE

Le Conseil communal a présenté, il y a une quinzaine de jours, le budget le plus pessimiste qu'il ait rédigé depuis la fin de la guerre : déficit présumé de 3,8 millions au compte ordinaire, de près de cinq aux grands travaux et d'environ 5,2 millions au bilan définitif, compte « variations de la fortune ». La commission des comptes et du budget s'est réunie trois fois pour adopter un rapport extrêmement intéressant qui, pour la première fois dans l'histoire des budgets chaux-de-fonniers, change considérablement la face des choses, puisqu'elle diminue le déficit du compte ordinaire de plus de 60 % et celui des « variations de fortune » de plus de 40 %.

Bien entendu, il ne s'agit pas que d'économies sur les dépenses et d'augmentations des recettes opérées dans le budget lui-même. L'important, c'est évidemment l'acceptation par le peuple de la loi cantonale sur la participation cantonale aux dépenses des établissements hospitaliers, qui réduit le déficit présumé de l'hôpital de 1,500,000 francs. Cependant, un député ayant demandé le renvoi du budget au Conseil communal, estimant que l'on devait raboter partout, opérant une diminution de 2 % sur tous les chapitres, cela lui fut refusé à la majorité de la commission. On remarqua que si la situation est sérieuse et mérite examen, elle n'est pas alarmante du tout, ne requiert pas le moins du monde le recours aux solutions de catastrophes. Elle est la même partout ailleurs en Suisse, dans toutes les corporations de droit public qui ont à charge l'énormité de l'infrastructure nécessaire aux cités modernes. Les banques lui font confiance, ce qui est bon signe.

Cependant, les directeurs de dicastères firent le maximum pour réaliser des économies : à l'hôpital, les dépenses sont diminuées de 100,000 fr., 1,540,000 fr. proviennent de l'aide accrue de l'Etat, d'où amélioration de 1,640,000 francs. Aux services industriels, 175,000 fr. plus 100,000 francs au versement à la caisse communale. On diminue la subvention théâtrale, car le Théâtre populaire romand, à qui elle est essentiellement destinée, et la commission d'étude des questions théâtrales, n'ont pas terminé leurs travaux : mais la dépense reviendra en temps utile sur le tapis. Augmentation de la participation de l'Etat aux homes d'enfants : 90,000 francs. Tous ces chiffres additionnés produisent 2,298,848 fr. qui, soustraits au déficit présumé du compte ordinaire de 3,872,950 fr., ramènent ce déficit à 1,574,10' fr., ce qui sera accueilli avec le sourire par le contribuable.

Espérons que cette saine politique enjoindra aux conseillers généraux tout d'abord de ne pas pousser aux dépenses nouvelles et de ne pas entrer dans trop de détails dans la discussion des différents postes le 28 décembre, lors de leur ultime séance de l'année. La commission constate d'autre part que « si chacun, comme doivent le faire les ouvriers et les employés, remplissait normalement ses obligations fiscales, au demeurant sa déclaration d'impôts, le budget ne serait pas déficitaire, ou dans une proportion notablement moindre ». On précise encore que la législaiton ne permet pas de percevoir l'impôt sur les frontaliers domiciliés en dehors du territoire communal, mais qui gagnent leur vie à la Chaux-de-Fonds.

Le Chauxois

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (21 décembre 1967)

NAISSANCE : Marthaler, Dorothée, fille de Pierre Birger, pasteur et de Thérèse, née Engel.

PROMESSE DE MARIAGE : Pena, Rafael, garçon de cuisine et Lazzara, Mariantonia.

MARIAGES CIVILS : Thomas, Jules, retraité cantonal et Graf, née Perret, Nelly Madeleine Sosa, Antonio, employé de bureau et Fessini née Polidori, Maria Pia Sato, Tsuyoshi, cuisinier et Kataoka, Nobuko.

(22 décembre 1967)

PROMESSES DE MARIAGE : Schlunegger, Willy André, commis et Kohler, Josette ; Haldi, Georges Frédéric, horloger, et Aini, Andreana Allement, Pierre-Alain, horloger et Frigeri, Georgette Marthe Adèle ; Cipolla, Antonio, commissionnaire, et Germana, Serafina Gogniat, René André, boîtier et Bruand, Simone Eliette.

MARIAGES CIVILS : von Känel, Jean-Pierre Daniel, compositeur typographe et Graf, Yvette Lucienne ; Nussbaum Daniel, marbrier-sculpteur et Clericetti, Maristella Gertsch, Albert Fernand, employé de banque, et Renfer, Madeleine Jacot-Guillarmod, Jean Blaise Bénigne, administrateur et Mavrouli, Hélène.

Alerte au gaz carbonique

Dimanche, les P.S. de la Chaux-de-Fonds ont dû intervenir au temple indépendant, pour faire évacuer une nappe de gaz carbonique qui s'était échappée d'une chaudière. Il a fallu vider cet appareil du combustible qu'il contenait. C'est à la salle de la Croix-Bleue, à la rue du Progrès, que s'est déroulée la fête religieuse.

LE LOCLE. — Nomination et don

(c) Au cours d'une de ses dernières séances, le Conseil communal a procédé à la nomination de M. Rodolphe Beutler, de la Chaux-de-Fonds, au poste de dessinateur au bureau du plan des Services industriels.

Dernièrement, l'exécutif loclois a également fait don d'une somme de 2000 francs à la Croix-Rouge en faveur des victimes de la guerre du Viet-nam. Ce geste faisait suite à une interpellation de M. Jean Blaser lors de la dernière séance du Conseil général.

Gros éboulement dans une galerie de la Rançonnière

(c) Un éboulement s'est produit samedi matin dans une galerie creusée pour l'épuration des eaux du Locle, au Col-des-Roches, à la Rançonnière, à 70 mètres du poste de douane. La route menace de s'ébouler et des rondes de police sont organisées toutes les heures. Des jalons ont été placés, et le terrain semblait, hier soir, s'être stabilisé.

Les socles de béton qui protégeaient la galerie souterraine ont été emportés comme des fétus de paille.

Un bloc de rocher, d'environ 60 tonnes, a dévalé la pente jusqu'à l'usine de la Rançonnière, laquelle ne peut plus produire d'électricité, les conduites d'eau forcées ayant été arrachées.

Le soleil et la neige aux Brenets

Le cours de ski débute sous le soleil

(Avipress - Février)

Après des mois d'été et d'automne beaux, la saison d'hiver semble se dérouler le plus naturellement du monde. La neige est tombée en quantité suffisante pour permettre normalement la pratique du ski. Malheureusement, la glace qui recouvre le Doubs a pris son contingent de poudreuse. Les autorités de l'A.D.B. s'efforceront d'ouvrir des chemins. pour permettre aux touristes de parcourir les 3.5 km qui séparent les Pargots du Saut du Doubs. Si la glace devait se révéler lisse sous la neige. ce serait merveilleux.

Le cours de ski organisé par la commission scolaire a obtenu un franc succès, malgré le futur camp de Charmey. Ces deux derniers mercredis, les vastes étendues du Pré « Bosquet » et des Ciseaux furent des champs d'exercices parfaits. Tout s'y passa sans accident. C'est plus de 60 enfants qui sont répartis dans les 5 groupes formés selon les capacités de chacun.

LA BRÉVINE
Noël des catéchumènes

(c) C'était le dernier Noël des catéchumènes de la Brévine. Cette année, ce sont 17 jeunes qui ont suivi leur instruction religieuse soit dans le courant de l'été ou durant ces six dernières semaines. Ils ont ratifié le vœu de leur baptême dimanche et ont fait leur première communion le jour de Noël. L'année prochaine, il n'y aura pas de catéchumènes, vu la nouvelle organisation scolaire. La prochaine instruction religieuse se terminera à Pâques 1969.

C'est bien meilleur avec un verre de vin

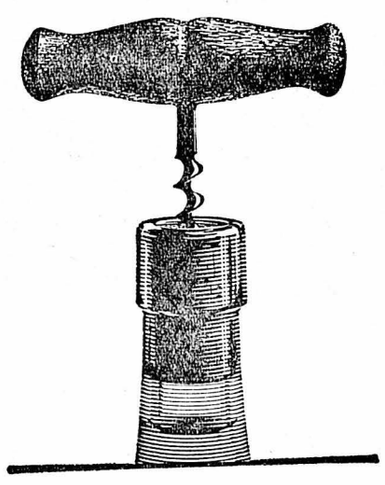

L'Imprimerie Centrale S. A. Neuchâtel

4, rue Saint-Maurice - Tél. (038) 5 65 01

met à votre disposition :

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise

WILLIAMINE
FINE EAU-DE-VIE DE POIRES WILLIAM
Morand
MARTIGNY

Souffrez-vous de maux d'estomac?

Si votre estomac vous met de mauvaise humeur, si vous avez des difficultés de digestion, aigreurs, flatulence, lourdeurs, prenez Magbis. Une seule de ces petites pastilles (goût de menthe) vous remettra d'aplomb. Les pastilles Magbis sont agréables et elles ont une action de longue durée, neutralisant l'acidité. Elles sont emballées séparément, donc pratiques à emporter. Fr. 2.40 en pharmacies et drogueries.

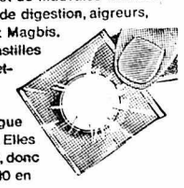

magbis
Trade Mark
soulage rapidement

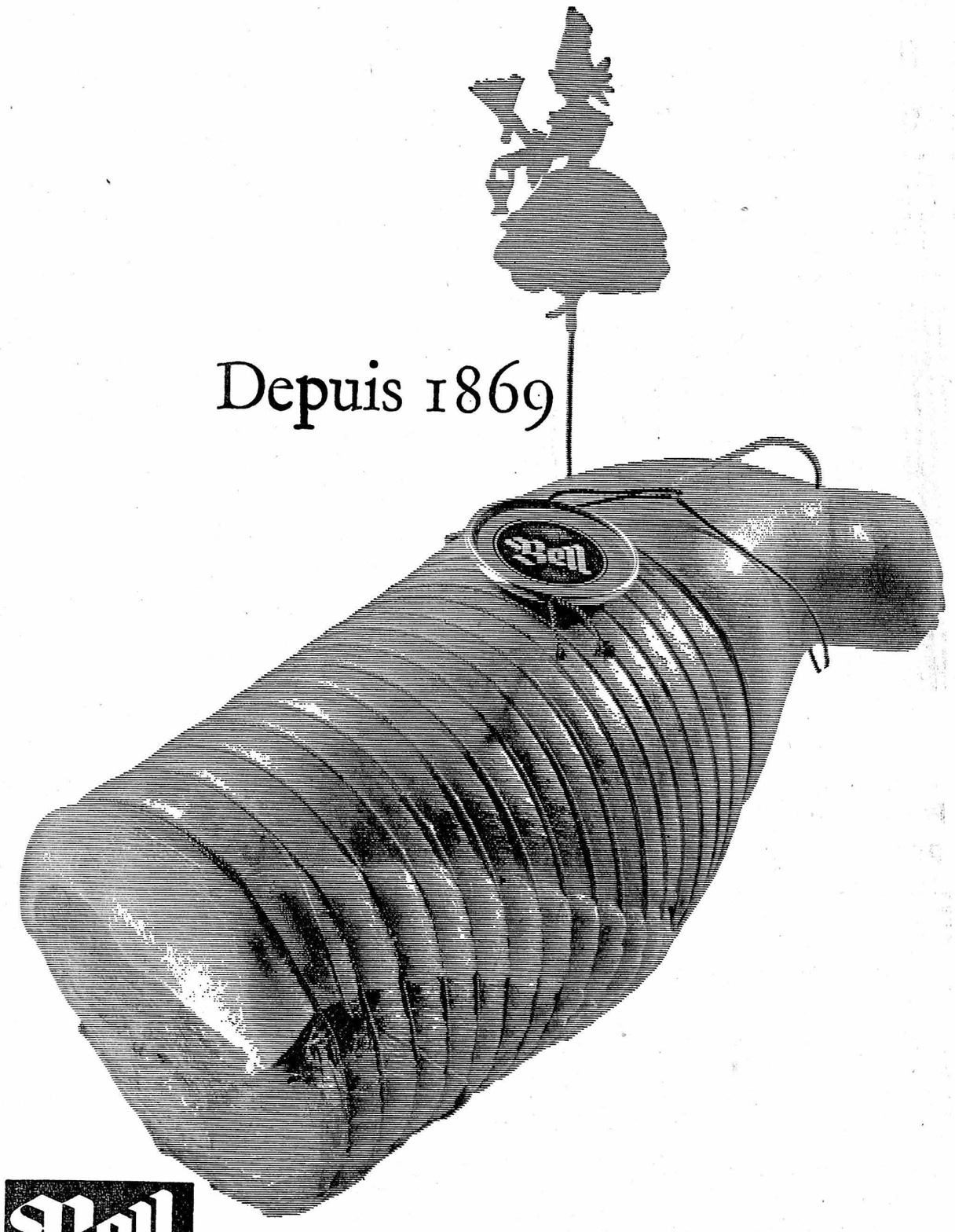

meilleur par définition

5 89 79
auto école
J. Rey
FIAT 1500
Voiture automatique DAF 44

COUPE HARDY
Nombreux personnel
Service impeccable
FRANÇOIS coiffeur de PARIS
Neuchâtel
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

VOTRE BOUTIQUE
GANTERIE - CHEMISERIE
à la Belette
Sous les Arcades et Seyon 12, Neuchâtel
Pour vos étrennes le cadeau qui fera plaisir
• bas
• lingerie
• foulards
• gants
En exclusivité : TRICOT ALPINIT SUISSE
Costumes
Gilets
Pulls

Débarras
de caves et galetas, logements entiers après décès.
Léon Hœfler, Monruz 28, 2000 Neuchâtel.
Tél. 5 71 15.

Café du Théâtre
TOUS LES JOURS
3 menus : Fr. 6.50, 8.— et 12.—

ABRI
PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrètement !
Promptement !
Simplement !
Avantageusement !
BANQUE ABRI BERNE
Monbijoustr. 29
Tél. 031-25 74 33

Vol-au-vent garnis
Ramequins Pâté froid
Walker
Tél. 3 16 55
PATISSIER - SAINT-BLAISE

HÔTEL-RESTAURANT
TAVERNE DU MARCHÉ
Place des Halles 4 NEUCHATEL
Tél. (038) 5 30 31
VOTRE MENU DE FÊTE
La terrine maison ou pâté en croûte
Les grillades aux trois sauces
Le vacherin au cassis
Notre service à la carte et sur assiettes.
Bonne et heureuse année à notre aimable clientèle
Réservez votre table. Famille H. MEIER

Jersey - Tricot
Seyon 5c, NEUCHATEL
tél. 5 61 91
Exécute tous les travaux soigneusement et rapidement à des prix raisonnables

Pour vous dépanner combien vous faut-il :
500
1000 ?
2000 fr.
rapidement et sans formalités ?
Alors envoyez ce coupon à la Banque de Prêts et de Participations sa
11 rue Pichard
1003 Lausanne
Tél. (021) 22 52 77
Nom et prénom :
Adresse exacte :
FAN

La dernière heure de 1967 va sonner
mais il est encore temps de parfaire votre art de bien recevoir, d'éviter un impair en consultant le Guide du savoir-vivre de tous les jours de G. D'Assailly et J. Baudry, obtenable au prix de 6 fr. 30 à la librairie Reymond, 5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel.

BRIE français
H. Maire, Fleury 16

Importation U.S.A.
VISON
visons américains, pleines peaux, comme neufs. Etoles dep. 1400.— manteaux dep. 3500.—.
Boutiques Caprice-Fourrures Lausanne (face Palace). Tél. (021) 23 66 12.
Genève, 19, Bg-de-Four.

VOS CANONS DE PANTALONS
sont rétrécis et modernisés par le spécialiste :
R. POFFET
tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 5 90 17

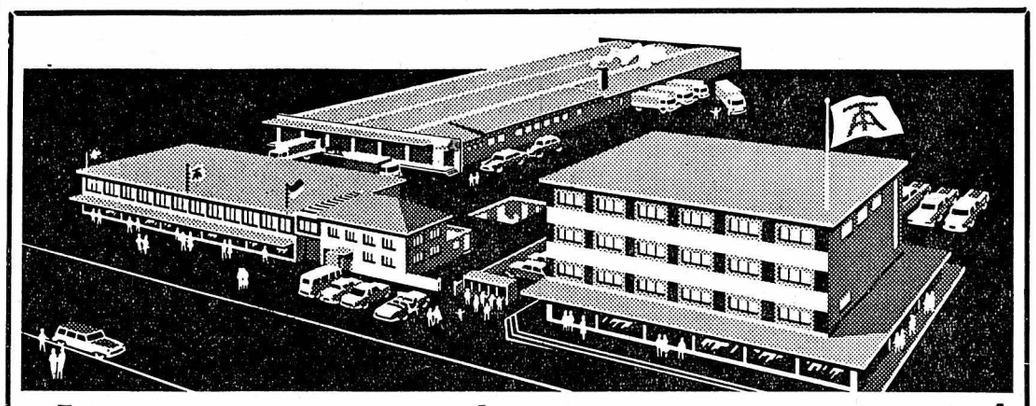

Le centre suisse - Comandi du meuble à crédit
20 ans à votre satisfaire
VOUS OFFRE MAINTENANT AVEC
LONGS CRÉDITS
SANS RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer (sel. disp. ad hoc).
Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER dès Fr. 995.— à crédit Fr. 1139.— / acompte Fr. 199.— et 36 mensualités de Fr. 26.-
SALLE A MANGER dès Fr. 822.— à crédit Fr. 987.— / acompte Fr. 173.— et 36 mensualités de Fr. 23.-
SALON-LIT TRANSFORMABLE dès Fr. 695.— à crédit Fr. 795.— / acompte Fr. 139.— et 36 mensualités de Fr. 18.-
STUDIO MODERNE dès Fr. 1985.— à crédit Fr. 2271.— / acompte Fr. 397.— et 36 mensualités de Fr. 52.-
CHAMBRE A COUCHER « STYLE » dès Fr. 2985.— à crédit Fr. 3415.— / acompte Fr. 430.— et 36 mensualités de Fr. 78.-
SALLE A MANGER « STYLE » dès Fr. 1985.— à crédit Fr. 2271.— / acompte Fr. 397.— et 36 mensualités de Fr. 52.-
SALON « STYLE » dès Fr. 1995.— à crédit Fr. 2282.— / acompte Fr. 399.— et 36 mensualités de Fr. 52.-
APPARTEMENT COMPLET 1 pièce dès Fr. 2995.— à crédit Fr. 3427.— / acompte Fr. 599.— et 36 mensualités de Fr. 78.-
APPARTEMENT COMPLET 2 pièces dès Fr. 3365.— à crédit Fr. 3849.— / acompte Fr. 673.— et 36 mensualités de Fr. 88.-
APPARTEMENT COMPLET 3 pièces dès Fr. 3926.— à crédit Fr. 4474.— / acompte Fr. 885.— et 36 mensualités de Fr. 99.-

Avec chaque appartement complet
NOTRE CADEAU : LA CUISINE

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT AU MEILLEUR PRIX DU JOUR
par notre filiale Polissa, à Bulle

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE FN
Nom, prénom :
Rue, No :
Localité :

Tinguely AMEUBLEMENTS SA BULLE
TÉLÉPHONE (029) 2 66 66 — ROUTE DE RIAZ — CANTON DE FRIBOURG
7 étages d'exposition - 6000 m² à visiter
22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

MACULATURE BLANCHE
en vente au meilleur prix au bureau du journal

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA PRISONNIÈRE DU « CHATAM »

par 14

ILONA BALASSA

Ilse avait regardé par la vitre, pendant que la fine poussière de sable jaune pénétrait par les étroites fentes. Des villages arabes, dans de petites oasis, rompaient de-ci et de-là la monotonie désolée du paysage.

A la halte d'Ismaïlia, de jeunes Arabes se précipitèrent dans les compartiments pour vendre des fruits, de la limonade, des œufs durs et de longs pains blancs. Puis le convoi longea le canal de Suez. Ilse regarda avec intérêt les gros bateaux qui, lourdement chargés, se dirigeaient vers le sud. Le train passait près des stations de signal où des vapeurs étaient à l'ancre. Les modestes maisons des employés avec leurs vérandas protégées par des tentes plurent à la jeune fille. Sur les pistes, des caravanes de chameaux, toujours conduites par un âne, avançaient lentement.

Tout cela se déroula comme un film dans le souvenir d'Ilse en cet instant où elle allait de nouveau franchir le seuil de Zafya. En même temps elle se rappela les heures affreuses qu'elle avait vécues dans la résidence du Caire de l'Arabe Cette fois, elle saurait comment se comporter. Elle mettrait en pratique les conseils de Holt. Aujourd'hui Zafya aurait en face de lui une femme résolue et non plus la petite institutrice terrifiée de sa fille.

Elle entendit des pas à l'intérieur. Un Noir de haute taille ouvrit la porte de fer. Une pénombre fraîche accueillit la voyageuse sous la vaste voûte du hall. Ibrahim, le domestique nubien introduisit la jeune fille dans le cabinet de travail.

En la voyant, Zafya s'efforça de dissimuler sa surprise.

Debout près du bureau, elle posait sur lui des yeux où il ne lisait aucune crainte. Il lui rendit son regard et Ilse eut l'impression qu'une épée la transperçait de part en part.

Il décacheta lentement l'enveloppe, lut les quelques lignes du message de Rafaeli. Dans ses prunelles s'alluma une lueur, il sourit, d'un sourire perfide. Sa respiration devint haletante, mais très vite, il se ressaisit.

— Prenez place, pria-t-il en offrant à Ilse un fauteuil capitonné de cuir. Vous m'avez apporté les plans ?

Ilse posa le rouleau devant lui.

— Vous comptez passer la nuit à Port-Saïd ? demanda-t-il en jetant un bref coup d'œil à la valise de la jeune fille.

— M. Rafaeli m'a retenu une chambre à l'Eastern-Exchange, répondit-elle en s'efforçant de rester impassible.

La voix pleine de regret, il reprit :

— Ce n'est pas gentil de votre part. Vous m'auriez fait plaisir en me permettant de vous offrir l'hospitalité sous mon modeste toit, d'autant que nous avons encore du travail à accomplir chère mademoiselle Oswald. Je suis un homme d'affaires, pas un ingénieur, il sera nécessaire que vous m'expliquiez les plans. J'ai reçu mission d'aider M. Holt à engager des ouvriers et je vous avoue que je me fais une idée très vague des connaissances que l'on exigera d'eux.

— M. Holt vous fournira toutes les explications utiles, dit-elle d'une voix aussi naturelle que possible.

— M. Holt. (Zafya réfléchit.) L'avez-vous mis au courant de votre venue ici ?

— Naturellement, il a passé cet après-midi au bureau.

Ilse s'étonna de la facilité avec laquelle elle mentait. Zafya prit dans une armoire contre la paroi une coquille de cristal pleine de bonbons et la tendit à la jeune fille. Elle allait se servir lorsque le souvenir d'histoire de bonbons qui endormaient les gens lui revint en mémoire. Elle ne devait pas oublier qu'elle se trouvait en Orient.

— Merci, je ne mange jamais rien avant le dîner.

Zafya se rapprocha d'elle, son regard ne la perdait pas une seconde de vue.

— Parlons une fois ouvertement et franchement, mademoiselle Oswald. J'ai beaucoup à me faire pardonner. Je ne voudrais pas que vous conserviez de moi une mauvaise opinion. Je ne suis pas méchant, je suis seulement différent des Européens. Pouvez-vous considérer comme un crime le fait que je vous aime ?

Ilse recula et une seconde ferma les yeux. Il s'agissait de dominer ses nerfs et de ne pas perdre son sang-froid. Elle ouvrit les yeux et regarda froidement l'Arabe.

— Je suis navrée, monsieur Zafya.

— Et pourquoi ? Vous êtes devenue nécessaire à mon existence. Vous êtes une femme que je place au-dessus de toutes les autres. Pourquoi seriez-vous navrée d'avoir rencontré un homme prêt à mettre à vos pieds, sa maison, sa fortune, ses perles et ses diamants. Je suis riche, mademoiselle Oswald, immensément riche, et je suis veuf, je vis seul...

— On prétend que dans cette villa vous avez un harem...

La colère empourpra le visage de l'Arabe.

— Quelques jeunes servantes... ne vous méprenez pas, je vous parlais d'amour.

La main de la jeune fille tâta son sac accroché à son bras. A tout hasard, elle y avait glissé un petit browning. Elle distinguait maintenant dans le blanc des yeux de son interlocuteur de petites taches rouges.

— Est-ce une demande en mariage ? dit-elle en prenant, bien qu'elle ne fumât pas habituellement, une cigarette dans la coupe d'argent sur la table.

Zafya ne répondit pas sur-le-champ. Il s'approcha de la fenêtre et immobile regarda au-dehors. A l'ouest, le soleil se couchait envoyant ses voiles pourpres sur la ville. Le crépuscule descendait rapidement, en même temps que les premières étoiles les lumières vertes de signalisation s'allumaient sur les bâtiments de la Compagnie du canal.

Zafya se retourna. Ilse attendit qu'il rompît le silence. Jamais, la peau claire délicatement teintée par le fin système veineux n'avait paru aussi séduisante à l'Arabe qu'en cet instant.

— C'est plus qu'une demande en mariage, murmura-t-il, beaucoup plus. Une épouse n'est pas davantage pour moi que la première de mes servantes. Vous, vous seriez tout autre chose, vous seriez la maîtresse, la souveraine. Je mettrais tous mes trésors à vos pieds. Je vous l'ai dit, je suis immensément riche. Je possède plus de biens et de pierres précieuses que les plus riches Anglais d'Egypte. J'ai des possessions en Abyssinie, au Siam, en Afganistan. Pour moi, des caravanes de chameaux traversent l'Arabie et des nègres chassent l'éléphant au Congo.

Il semblait sincère et espérait lire dans les beaux yeux fixés sur lui autre chose que l'effroi et la douleur.

Un frisson parcourut la jeune fille, elle avait tort de le laisser parler ainsi.

Elle sentit les bras de Zafya sur ses épaules. Il essayait de l'attirer à lui. Elle vit flamber la passion dans ses prunelles immenses et impérieuses. Appuyant ses deux mains contre la puissante poitrine qui haletait, elle tenta de le repousser. Un vase posé sur la table tomba à terre, les plans roulèrent sur le sol. Le regard d'Ilse rencontra la lettre qu'elle avait apportée. Tout en cherchant à se libérer de l'étreinte de Zafya, elle lut quelques mots : « Holt. Il en sait trop long. Des mesures extrêmes sont indispensables. »

L'horreur que cette lecture lui avait inspirée décupla ses forces. D'un bond, elle se libéra.

— Que reprochez-vous à Holt ? Parlez, je veux savoir ce que vous projetez contre lui ! s'écria-t-elle.

Lorsque Zafya entendit le nom de l'ingénieur, l'expression de son visage se transforma. Ilse n'avait jamais pensé que la colère pût changer à ce point une physionomie. Les veines saillaient, il montrait les dents : une véritable mâchoire de fauve !

— Holt... vous tremblez pour Holt, ma belle enfant ?

Ilse perçut nettement la haine qu'il éprouvait pour l'Irlandais.

— Savez-vous que l'intérêt que vous lui manifestez pourrait signifier son arrêt de mort ? demanda-t-il avec emportement, tandis que le sang affluait, de nouveau, à son visage, qui sous l'effet de la rage, avait blêmi.

Ilse comprit sur-le-champ la faute qu'elle avait commise. C'était une terrible erreur que d'avoir laissé deviner à l'Arabe les sentiments qu'elle éprouvait pour Elliot. Elle s'efforça de rire.

(A suivre.)

(Copyright Miralmonde)

Les quatre buts italiens (dans l'ordre des photos en descendant) resteront longtemps gravés dans les mémoires suisses. Sur la photo supérieure, Mazzola bat Kunz pour la première fois. Puis, Riva, au milieu de Michaud, Pfirter et Tacchella marque le deuxième but italien. Un mur mal fait et Domenghini marque le troisième. Enfin le dernier document montre Domenghini qui s'est débarrassé de Tacchella et qui tire en force. Une balle que Kunz détournera dans les buts suisses. (Photo ASL)

FOOTBALL

Pas de «miracle» en championnat d'Europe des Nations

Mal préparée et sans influx nerveux, l'équipe suisse a été une proie facile pour l'Italie

L'équipe suisse a laissé échapper sa dernière chance de se qualifier pour les quarts de finale du championnat d'Europe des nations en s'inclinant de façon indiscutable devant l'Italie. A Cagliari, devant 30,000 spectateurs, elle a encaissé quatre buts sans pouvoir répliquer une seule fois face à une sélection transalpine qui a, il est vrai, beaucoup mieux joué que lors du match aller de Berne du 18 novembre dernier (2-2).

ITALIE - SUISSE 4-0 (3-0)

ITALIE : Albertosi ; Burgnich, Bercellino, Picchi, Faccehtti ; Juliano, Ferrini, Rivera ; Domenghini, Mazzola, Riva.

SUISSE : Kunz (Grob) ; Pfirter, Michaud, Tacchella, Perroud ; Odermatt, Fuhrer, Durr; Kunzli, Bernasconi, Quentin.

MARQUEURS : Mazzola (4me : 1-0) ; Riva (13me : 2-0) ; Domenghini (44me : 3-0) ; Domenghini (66me : 4-0).

NOTES : 30,000 spectateurs.

ARBITRE : M. Wharton (Ecosse).

Cagliari restera un désastre pour nos couleurs

(NOTRE SERVICE SPÉCIAL)

Bien que les fêtes de Noël nous obligent à trois jours de recul, force est de revenir non pas en détail sur la partie elle-même, mais sur les avis qu'elle a engendrés. Cagliari a été et restera, pour nos couleurs, un désastre. Il ne faut pas avoir peur des mots. Ceux qui n'étaient pas présents ne peuvent en mesurer toute l'importance : au travers du petit écran, du haut-parleur ou encore des lignes imprimées — bien que ces dernières soient le plus fidèle reflet de la vérité — ce que nous avons subi n'apparaît pas complètement.

Dimanche matin, la presse italienne, en termes peu aimables pour le football helvétique, se laissait aller. Le titre du « Giorno » ? « Nous avons battu des touristes ». L'avis des joueurs de Cagliari (première division italienne, où joue d'ailleurs Riva) ? : « Si la Suisse a montré chez nous son vrai niveau, elle n'aurait pas la possibilité de se défendre dans notre deuxième division nationale »... C'est un peu dur, mais juste.

De vive voix, dans les vestiaires après la rencontre, le soir au gré des discussions, ou encore le lendemain dans les avions qui nous ramenaient en Suisse, nos confrères se posaient, à leur tour des questions : « D'où vient la différence entre Berne et Cagliari ? Il y a bien une raison, non ? ». Des explications ? Nous en avons cherché. Mais qu'il est difficile de se cacher derrière les excuses, à la suite d'un tel échec. Nous avons repris, en partie, nos impressions premières, délayées avec les avis des joueurs. Peut-être n'aurait-il pas fallu aller s'entraîner sur la neige et dans le froid pour préparer cette rencontre qui devait se jouer par un temps printanier, un soleil merveilleux et quelque vingt-cinq degrés. Peut-être, aussi n'aurait-il pas fallu accepter cette date du 23 décembre, trop tardive pour nous, alors qu'elle correspond à une excellente période pour les Transalpins qui en sont en plein championnat.

Peut-être, enfin, aurait-il été préférable que Grob prenne beaucoup plus rapidement la place d'un Kunz complètement désemparé. D'un Kunz qui fut — même si la défaite était obligatoire vu le déroulement de la partie — responsable de trois des quatre buts. Les joueurs italiens étaient plus mesurés dans leurs déclarations : ils étaient d'ailleurs tous d'accord ou presque, si bien que nous n'allons pas rapporter ici tous leurs dires. Prenons pourtant celui de Fachetti, le capitaine, qui n'a pas peur de livrer le fond de sa pensée :

« Nous avons mieux joué qu'à Berne, et les Suisses moins bien. De toute façon, avec Mazzola et Rivera, l'équipe d'Italie est à même de battre presque n'importe qui : n'oubliez pas que nous sommes les meilleurs du monde, ou presque ». Merci pour les deux derniers mots.

Mazzola, lui, était heureux du premier but marqué : « Je pense que nous aurions pu avoir plus de soucis si nous n'avions pas ouvert la marque immédiatement. Et comme c'est moi qui ai marqué ce premier but, je suis bien sûr content de mon retour dans l'équipe ».

PAS D'EXCUSES

Chez les Suisses par contre, on avait tout le temps de se faire une opinion, et de la donner. Opinions enregistrées de la part de visages sombres, marqués par l'effort et l'ennui. Foni et Ballabio, qui visiblement ne font pas qu'un comme ils le devraient peut-être à la tête de notre équipe nationale, ne recherchaient pas d'excuses. Leur analyse de la situation était rapidement faite :

« Les Italiens ont brillé alors que nous étions inexistants. Chez nous, disséquez les cas : à part Tacchella, qui fut véritablement le seul à sortir son épingle du jeu, à part Quentin aussi qui bougea beaucoup devant, mais qui parcourut des kilomètres improductifs, les autres furent presque nuls : Kunz absolument mauvais, Pfirter et Michaud inexistants, Perroud encore malade peut-être, ou tout au moins affaibli, Odermatt et Durr invisibles, Fuhrer mérite les critiques (cette fois-ci) que certains lui ont adressées à Berne, Kunzli ne put prendre une seule balle à Burgnich, et Bernasconi n'a jamais fait oublier Blattler.

« Quand la Suisse comprendra-t-elle qu'un match commence à la première minute ? » ajoute Foni, qui constate que bien malin sera celui qui trouvera le remède au premier quart d'heure helvétique.

Kunz fut le seul à pouvoir échapper aux journalistes, car il devait être conduit à l'hôpital afin de subir des radiographies, qui ne révélèrent heureusement aucune fracture, mais qui lui permirent de déclarer par la suite, lorsqu'on le retrouvait, « qu'il avait très mal ».

Tacchella : « Je ne m'explique pas ce qui s'est passé. Et je répète que je n'ai jamais gagné contre l'Italie, ce que j'ai déjà dit souvent. Par contre, je crois qu'aujourd'hui, ce fut la plus grosse humiliation ».

Michaud: «Je me réjouis de rentrer à la maison ».

Pfirter : « J'ai peut-être l'excuse d'avoir dû marquer Riva. Bien des autres s'y seraient cassé les dents... »

Perroud : « Du moment que j'avais dit oui aux sélectionneurs, c'est que j'étais prêt à jouer. Il n'est donc pas question de penser que je n'étais pas en pleine condition. Je ne regrette donc pas d'avoir joué mais je regrette d'avoir si mal joué ».

Durr : « Est-ce la chaleur, est-ce le fait que nous avons terminé la compétition chez nous depuis trois semaines ? Toujours est-il que j'étais — que nous étions — « morts ». L'influx nerveux, aujourd'hui, ne connais pas ».

Odermatt : « Nous voulions assurer le 0-0 à la mi-temps, mais les deux buts malheureux du départ nous ont coupé les jambes ».

Fuhrer : pour toute réponse à notre question, une tape amicale sur l'épaule. Et un sourire qui en dit long.

Quentin : «Mis à part le reste, quel plaisir de jouer contre Fachetti. Voilà un arrière correct, comme on en rencontre peu en Suisse. Vous pouvez le passer, vous ne recevrez pas un coup. Kunzli ne peut certainement pas en dire autant de Burgnich. D'autre part, si nous avons fourni une si faible prestation en attaque, c'est que nous étions à quarante mètres de la ligne de demis. Les appuis prévus, pas vus ».

Kunzli : « Si j'avais le malheur de toucher une balle, je recevais immédiatement ma punition, signée Burgnich : regardez mes chevilles ».

Bernasconi : « Nous étions tellement seuls... »

Grob : « Ce n'est évidement pas très amusant de faire une telle entrée en équipe nationale, mais je suis pourtant heureux ».

Amez-Droz : « Sur le banc, nous avons certainement autant souffert que nos camarades. Je suis déçu, mais je pense que les Suisses ne sont pas inférieurs en technique aux Italiens. Dommage qu'on ne leur ait pas laissé la possibilité de le montrer ».

Serge DOURNOW

NOTES : 30,000 spectateurs.

ARBITRE : M. Wharton (Ecosse).

APPRÉHENSION

Les Suisses eurent le tort d'entamer cette rencontre décisive de façon beaucoup trop prudente. Etaient-ils gênés par la chaleur inhabituelle ? Craignaient-ils par trop les professionnels transalpins ? Il est difficile de le dire. Toujours est-il que leur début de match fut catastrophique. Sur une grossière erreur de Kunz, Mazzola put ouvrir la marque après quatre minutes de jeu déjà.

En même temps qu'il désarçonnait encore les Suisses, ce premier but eut le don de donner confiance aux Italiens. Libérés de leurs complexes, ils ont pu alors donner toute la mesure de leur talent. Leur second but, réussi après treize minutes de jeu par Riva, auteur d'un véritable exploit technique, fut un véritable K.O. pour les Suisses.

En seconde mi-temps, la sélection helvétique, face à un adversaire désireux de vivre sur son avance, eut généralement l'initiative des opérations alors qu'elle avait été totalement dominée en première partie.

Mais elle fit alors le jeu des Transalpins, habitués à jouer la contre-attaque et qui purent ainsi le faire beaucoup plus facilement. Cette seconde mi-temps a néanmoins permis à la Suisse de sauver moralement l'honneur. Elle a alors démontré au public de Cagliari et aux 2000 supporters qui avaient fait le déplacement en Sardaigne, qu'elle était capable de présenter un football de valeur. La réussite lui fit cependant défaut puisque des tirs d'Odermatt et de Bernasconi furent renvoyés respectivement par la transversale et par un montant.

CHALEUR INHABITUELLE

Outre la chaleur inhabituelle pour l'époque et qui se trouve, sans doute à l'origine de la défaillance de certains, la présence de Rivera dans l'équipe italienne explique en partie la netteté du résultat. Malgré le marquage de Fuhrer, la « vedette » d'A.C. Milan a fait preuve d'une grande lucidité et elle a pu orienter le jeu, alors que lors du match aller de Berne, personne n'avait pu assurer ce rôle au sein de la « Squadra Azzurra ».

La troisième explication de cette défaite sans appel réside dans la faiblesse, en première mi-temps surtout, des hommes du milieu du terrain, Odermatt et Durr, sur qui l'on comptait beaucoup pour s'assurer la maîtrise du ballon dans l'entre-jeu.

Sur le plan individuel, le gardien Kunz a été l'une des principales déceptions de cette rencontre. Lorsqu'une équipe se déplace pour jouer la prudence, la faillite d'un gardien est toujours catastrophique. Elle l'a été. Devant Kunz, Tacchella a été le seul défenseur à pouvoir rivaliser en vitesse avec les attaquants transalpins. Nullement impressionné, tentant de relancer l'attaque, le Lausannois a été l'un des meilleurs de son équipe. Comme à Berne, Michaud a paru lourd lorsqu'il s'agissait de se retourner. Le Sédunois Perroud a fait un bon match. Il a cependant bénéficié d'un léger claquage de Domenghini après un quart d'heure de jeu et, en outre, il n'a pris que peu de risques. De l'autre côté, Pfirter a souvent peiné devant l'excellent Riva. Il a toutefois eu le mérite, en seconde mi-temps, de tenter constamment sa chance sur le plan offensif, démontrant son excellente condition physique.

DÉCEPTION

Au centre du terrain, comme déjà dit, Odermatt et Durr ont été décevants en première mi-temps. Ils se sont un peu repris par la suite mais sans jamais permettre d'envisager un éventuel renversement de situation. Entre ces deux joueurs, Fuhrer a marqué Rivera de façon souvent maladroite et il a multiplié les mauvaises passes.

En attaque, Kunzli a été complètement neutralisé par Burgnich, qui le soumit à un marquage très serré dont il ne parvint jamais à se libérer. Bernasconi a alterné le bon et le moins bon. En dépit de ses efforts, il n'a pas fait oublier Blaettler. Quentin fut en définitive le meilleur des attaquants helvétiques. Il a plusieurs fois pris le dessus sur Facchetti mais il manqua par trop d'appui pour que son action puisse être efficace.

Les Italiens ont grandement profité de la bévue initiale de Kunz. Rarement jusqu'ici, ils n'avaient entamé un match international dans des circonstances aussi favorables. Ils ont démontré en première mi-temps que lorsqu'ils étaient libérés de la crainte de décevoir, ils pouvaient pratiquer un football de grande classe. Dans ce match qui ne fut toutefois pas de grande qualité, les meilleurs Transalpins furent Rivera, cerveau de son équipe, Riva, vraiment redoutable en attaque et Bercellino, impérial en défense.

LA SITUATION

Ligue A

RÉSULTATS

Viège - Genève - Servette	5-1
Kloten - Langnau	4-3
La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers	Renvoyé

CLASSEMENT

	J.	G.	N.	P.	P.-C.	Pts
1. Chx-de-Fds	13	11	—	2	59-29	22
2. Genève Serv.	14	10	2	2	67-47	22
3. Kloten	14	8	2	4	64-48	18
4. Viège	14	7	2	5	39-40	16
5. Langnau	14	4	3	7	36-35	11
6. Grasshoppers	13	4	—	9	37-49	8
7. Davos	13	3	—	10	42-65	6
8. Zurich	13	2	1	10	35-36	5

Aujourd'hui : Zurich - Davos.

Ligue B (Ouest)

RÉSULTATS

Sion - Thoune	3-0
Sierre - Fribourg	3-2
Young Sprinters - Lausanne	1-3
Moutier - Martigny	Renvoyé

CLASSEMENTS

1. Sierre	11	9	0	2	54-26	18
2. Lausanne	11	7	2	2	41-23	16
3. Thoune	12	7	2	3	52-29	16
4. Sion	12	6	3	3	43-32	15
5. Yg Sprinters	12	6	2	4	43-38	14
6. Fribourg	12	3	2	7	37-50	8
7. Martigny	11	2	0	9	23-54	4
8. Moutier	11	0	1	10	19-59	1

Ligue B (Est)

RÉSULTATS

Coire - Ambri Piotta	3-4
Lucerne - Saint-Moritz	8-3
Kusnacht - Langenthal	3-2
Lugano - Berne	3-5

CLASSEMENT

1. Ambri Piotta	12	10	—	2	59-39	20
2. Coire	12	7	2	3	52-41	16
3. Kusnacht	12	6	2	4	46-43	14
4. Langenthal	12	6	—	6	40-44	12
5. Berne	12	4	3	5	40-43	11
6. Lugano	12	4	2	6	44-46	10
7. Saint-Moritz	12	4	1	7	59-53	9
8. Lucerne	12	2	—	10	29-61	4

Pour bien digérer un repas trop rapide

L'estomac n'aime pas qu'on le bouscule et il le prouve. Aigreurs, lourdeurs, ballonnements sont, bien souvent, la conséquence de repas pris à la hâte. Pour atténuer ces malaises et rétablir une bonne digestion, prenez donc une ou deux pastilles digestives Rennie. Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acidité de l'estomac, cause de la plupart des troubles, et permettent la reprise de fonctions digestives normales. Pastilles Rennie... la paix de l'estomac !

HOCKEY SUR GLACE

Triste Noël pour les Neuchâtelois

Young Sprinters perd Martini et le match contre Lausanne

YOUNG SPRINTERS - LAUSANNE 1-3 (0-2, 0-0, 1-1).

MARQUEURS : Dubi 11 me, Wirz 18me, Dubi 47me, Berney 56me.

YOUNG SPRINTERS : Nagel ; Martini, Paroz ; Wittwer, Bertschi ; Santschi, Messerli, Henrioud ; Hostettler, Paroz, Schmied ; Vuilleumier, Dreyer, Reymond. Entraîneur : Kwong.

LAUSANNE : Luthi ; Bernasconi, Roccati ; Martelli, Pidoux ; A. Berra, R. Berra, Wirz ; Dubi, Neuhaus, Schlaeppi ; Winiger, Equilino, Friedrich. Entraîneur : Bagnoud.

ARBITRES : MM. Kubeli et Weidmann, de Zurich.

NOTES : patinoire de Monruz, 1500 spectateurs. Longues hésitations avant la rencontre pour savoir si l'on va jouer ou non. Finalement c'est oui, mais sous la pluie et... sur l'eau. Aux deuxième et troisième périodes, il pleuvra beaucoup moins et la glace sera meilleure.Lausanne annonce plusieurs blessés : Roseng, Chappuis, Nussbaumer, Nussberger, Schenker, M.-A. Luthi. Pour une raison que l'on ignore encore, Kwong ne fait pas jouer Berney. Pourtant, à la fin de la première période, Martini prend l'initiative de faire jouer l'ex-yverdonnois. Drame à la 30me minute, Martini tombe sur le dos. Le Neuchâtelois en peut plus jouer et doit être évacué sur une civière : une côte cassée et trois semaines d'inaction. C'est le coup dur !

COUP DUR

Lausanne était samedi beaucoup plus fort que Young Sprinters. Ce fut évident dans le premier tiers-temps surtout. Période pendant laquelle les Lausannois produisirent un jeu de qualité. Si Nagel n'avait connu un soir lumineux, Young Sprinters aurait connu une bien noire soirée. Par la suite pourtant, et l'entrée de Berney n'y a pas été étrangère, les Neuchâtelois continrent mieux les assauts des Lausannois. Il fallut paradoxalement la blessure de Martini — qui a assuré après la rencontre s'être blessé tout seul — pour donner un moral tout neuf aux Neuchâtelois, qui voulurent se venger de ce coup du sort. A son tour, Luthi trembla, mais ne rompit point. Pire même, dans l'ultime période, ce but que l'on espérait tant des Neuchâtelois fut marqué par Dubi. L'ultime sursaut des hommes de Kwong n'y devait rien changer. Lausanne, bien que privé de plusieurs titulaires a prouvé toute sa valeur lors de la première période. Par la suite pourtant, ce ne fut plus ça. On peut même penser que si Young Sprinters avait ramené la marque à 2-1, la victoire lausannoise aurait été ensuite grandement remise en cause. L'équipe de Bagnoud est forte lorsque l'on lui permet de s'exprimer, mais ne supporte pas la contradiction.

En première période, celle où la glace était la moins bonne, les Neuchâtelois furent constamment pris de vitesse par les Berra, Wirz et autres Dubi, un merveilleux patineur celui-là. La défense, dans laquelle évoluait courageusement Eric Paroz, malgré un claquage qui va le tenir éloigné des patinoires pendant plusieurs semaines, manquait de réaction et souvent de placement, ce qui est plus grave. Les attaquants neuchâtelois muselés par une belle défense, dans laquelle Roccati et Bernasconi s'illustrèrent en particulier, ne firent pas la prestation que l'on attendait d'eux. Vuilleumier, très maladroit et de surcroît égoïste, n'apporte rien à l'équipe. De même, on espérait plus de cœur à l'ouvrage de la part de Messerli. Le seul à tenter le but, à s'infiltrer dans la défense et à se placer vers le but fut Berney. Sur ce plan, mais sur ce plan-là seulement, il montre l'exemple.

Sans Martini, qui ne chaussera pas les patins avant trois semaines, et sans Paroz, blessé également, Young Sprinters n'a pas la vie facile. Pour pallier la défection de Martini il est probable que Kwong fera passer Messerli en arrière. Cela permettra-t-il de vaincre la prochaine échéance Sierre ? On peut l'espérer. Ce ne serait pas la première fois que Young Sprinters vaincrait l'adversité.

D. E.

Ce soir à Monruz on retrouvera les « anciens » de Young Sprinters

Ely Tacchella — le seul des footballeurs suisses qui sera applaudi — donnera ce soir, à Monruz, le coup d'envoi du match entre les anciens de Young Sprinters et la formation fanion du club.

Malheureusement privée de Martini, pour les raisons que l'on sait, la formation des « anciens » aura tout de même belle allure. Qu'on en juge plutôt :

Ayer et Neipp
Cattin Bongard
Kwong Renaud
Bazzi Wehrli Blank
Streun Nussberger Chevalley
Spichty

Voilà un match que les « jeunes » auront intérêt à prendre au sérieux, car l'adversaire n'est de loin pas négligeable. On s'en apercevra ce soir. Un spectacle que les Neuchâtelois ne manqueront pas.

Profitez en ce moment... faites nettoyer tous vos vêtements.

Magasins partout et :

Neuchâtel :	3, rue du Seyon tél. 5 49 12
Peseux :	8, Grand-Rue tél. 8 46 55
Le Locle	4, rue du Pont tél. 5 36 50
La Chaux-de-Fonds :	24, rue du Locle tél. 2 83 83
	place du Marché tél. 3 23 92

MÊME A CAGLIARI. — Pompon Muller, à qui un groupe de Neuchâtelois avait offert le voyage de Cagliari... en avion, a fait son traditionnel tour de terrain. (Photo ASL)

Classement

Classement du groupe 6 du championnat d'Europe des nations :

1. Italie	6	5	1	—	17	3 11
2. Roumanie	6	3	—	3	18	14 6
3. Suisse	5	2	1	2	16	11 5
4. Chypre	5	—	—	5	1	24 —

Reste à jouer : Chypre - Suisse.

L'Italie est qualifiée pour les quarts de finale.

Les visions du petit téléspectateur

● *Première impression : beau temps, sol sec, envie d'évasion et regret d'avoir préféré les pantoufles. Impressions à la fin du match : heureusement que je n'ai pas été m'énerver là-bas !*

● *A la mi-temps le dernier carré des Suisses, trois pièces dans la grosse caisse devenue muette, faisait peine à voir. Disons que ces chers amis avaient l'air fin.*

● *Une erreur historique a été corrigée. L'autorité de l'arbitre n'est pas en son sifflet, mais en sa stature. Un trio de malabars voilà ce qu'il faut. Et l'arbitre entre sur le terrain avec un capitaine sous chaque bras.*

● *Une fois encore le bla-blateur de service nous a saoulé de paroles aussi creuses qu'inutiles, dans un style de pion pour grand-mères demeurées.*

● *L'Italie ne pouvait que gagner car rira bien, qui... rivera le dernier.*

● *Un bon conseil, n'envoyez pas à Kunz, Foni et Ballabio des prospectus de vacances vantant la Sardaigne.*

● *Malgré les mesures de police, les nôtres ont été fort malmenés, taillés et mis en pièces. La preuve en a été donnée par le bla-blateur officiel qui a dit textuellement : « Riva passe à travers deux Suisses ».*

D'est donc ça un bandit sarde.

OEIL DE LYNX

Une seule nation manque à l'appel

Sept des huit nations appelées à prendre part aux quarts de finale du championnat d'Europe des Nations sont maintenant connues. Le dernier participant sera désigné le 24 février à Glasgow, à l'issue du match Ecosse-Angleterre. Les qualifiés sont l'Espagne (détentrice du trophée), la Bulgarie, l'URSS, la Yougoslavie, la Hongrie, l'Italie et la France.

L'Espagne a notamment éliminé la Tchécoslovaquie tandis que la Bulgarie devançait de 4 p. le Portugal (troisième de la dernière coupe du monde). L'URSS l'a également nettement emporté devant l'Autriche, la Grèce et la Finlande. La Yougoslavie a profité du match nul de l'Allemagne de l'Ouest à Tirana pour devancer d'un point les vice-champions du monde. La Hongrie a remporté le groupe 5 devant l'Allemagne de l'Est, la Hollande et le Danemark. L'Italie a dominé dans son groupe en totalisant onze points sur douze (le seul point perdu l'ayant été face à la Suisse à Berne). Quant à la France, elle a devancé de deux points la Belgique et la Pologne.

Dans le dernier groupe, l'Irlande du Nord et le Pays de Galles sont d'ores et déjà éliminés. Ecosse-Angleterre sera décisif. Les Ecossais comptent sept points, contre huit aux Anglais. Ils ont, à l'aller, gagné à Wembley (3-2) et peuvent donc l'emporter au retour à Glasgow. Dans ce cas, l'Angleterre serait éliminée, ce qui aurait pour conséquence de voir absents des quarts de finale les trois premiers de la dernière coupe du monde : Angleterre, Allemagne de l'Ouest et Portugal.

La menthe Blacksmint désaltère

MOTS CROISÉS

Problème No 372

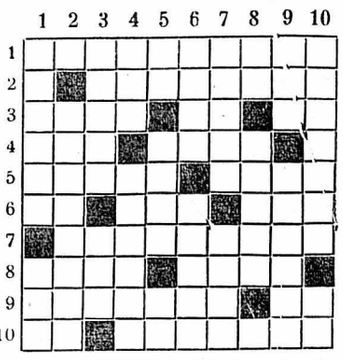

HORIZONTALEMENT

1. Orateur qui s'empoisonna. 2. Elles gênent la marche. 3. Une monnaie ou un saint. — Dans la carcasse. — Conjonction. 4. Ce qui est bon chez la pie. — Les poules y sont à l'étroit. 5. Dresse. — Confia à la terre. 6. Note. — Etendue sur la terre. — La lavandière le quitte pour aller au bord de l'eau. 7. Est prise avec une balance. 8. Marron. — Bout de bois. 9. A fait sa pelote. — Est obtenu par roulement. 10. Article. — Sommes.

VERTICALEMENT

1. Ancien pays de Bourgogne. — Phénomène qui peut faire trembler. 2. Vaporeuse. 3. Ce qu'on implore. — Il gêne la marche. 4. En aucun temps. — Se louent beaucoup à la belle saison. 5. Saint. — Supérieure. — Adverbe. 6. L'œillet en est un. — Etait poussé par les Bacchantes. 7. Femelles de rongeurs. — Faisait les commissions en haut lieu. 8. Sur des plis. — Pas fou. 9. Sortie. — Panade ou purée. 10. Permet de bien voir l'orateur. — Sur des dés.

Solution du No 371

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	P	A	R	A	T	I	O	N
2	A	V	E	N	E	M	E	N	T	■
3	B	■	R	A	T	■	E	D	A	N
4	L	A	S	■	O	C	■	E	G	O
5	E	N	■	M	U	I	D	■	E	R
6	■	T	O	U	R	N	E	E	■	O
7	T	O	P	E	■	T	S	A	R	S
8	R	I	T	T	E	R	■	Q	U	I
9	A	N	E	■	M	E	N	U	E	T
10	C	E	R	F	S	■	P	E	S	E

HOROSCOPE

MARDI 26 DÉCEMBRE 1967

L'ensemble de la journée sera placé sous d'excellentes influences.
Naissances : Les enfants de ce jour seront vifs, actifs et inventeurs.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé : Soyez prudent au volant. **Amour :** Essayez de parfaire les rapports. **Affaires :** Observez le jeu de votre entourage.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé : Dormez plus longtemps. **Amour :** Faites le geste que l'on attend. **Affaires :** Renforcez votre position.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé : Exercices d'assouplissements quotidiens. **Amour :** Soyez enthousiaste. **Affaires :** Inspirez-vous de vos collègues.

CANCER (22/6-22/7)

Santé : Surveillez votre ligne. **Amour :** La famille vous aidera. **Affaires :** Sollicitez une augmentation ou une meilleure situation.

LION (23/7-23/8)

Santé : Vous avez besoin de sommeil. **Amour :** Rendez les invitations qui vous sont faites. **Affaires :** Modérez vos exigences.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé : Fréquentez des gens optimistes. **Amour :** Appréciez les intentions généreuses. **Affaires :** Les promesses qui vous ont été faites seront tenues.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé : Diminuez la quantité de cigarettes. **Amour :** Ne vous fiez pas aux apparences. **Affaires :** Incompréhension passagère.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé : Remplacez le bain par une douche tiède. **Amour :** Ecoutez les suggestions de l'être aimé. **Affaires :** D'importantes décisions vont intervenir.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé : Choisissez des vêtements confortables et chauds. **Amour :** Vous serez entraîné au-delà de la simple aventure. **Affaires :** Vous avez plusieurs cordes à votre arc.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé : Buvez entre les repas. **Amour :** Si vous n'êtes pas certain de vos sentiments, il ne faut pas faire de promesses. **Affaires :** Ne vous laissez pas distancer par votre négligence, défendez vos intérêts.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé : Ne faites pas des mélanges de vins. **Amour :** Dites ce que vous pensez vraiment. **Affaires :** Ne vous laissez pas surprendre par des changements.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé : Consommez des aliments de première fraîcheur. **Amour :** Un rapprochement attendu sera jalousé. **Affaires :** N'hésitez pas à solliciter une aide extérieure.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

MARDI

Musée d'ethnographie : 175 ans d'ethnographie à Neuchâtel.
Musée des beaux-arts : Exposition d'art naïf polonais.
CINÉMAS. — **Rex :** 15 h et 20 h 30, Astérix le Gaulois. 5 à 95 ans.
Studio : 20 h 30, Et pour quelques dollars de plus. 16 ans.
Bio : 14 h 45 et 20 h 45, Un monde fou, fou, fou. 12 ans ; 17 h 30, I Figli di nessuno.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Compartiment tueurs. 16 ans.
Palace : 15 h, Festival Charlie Chaplin 7 ans ; 20 h 30, Mata-Hari. 18 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Fantasia. 7 ans
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : J. Armand, rue de l'Hôpital. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 30 : L'Accroche-cœur.

COLOMBIER

CINÉMA. — **Lux,** 14 h 30 et 20 h 15 : Jerry chez les cinglés.

critique TV

Un long week-end

Les téléspectateurs ayant la chance de pouvoir capter deux chaînes d'expression française ne se seront pas plaints du manque de choix dans les programmes. La télévision romande et l'O.R.T.F. ont sélectionné pendant les fêtes de Noël des émissions susceptibles de satisfaire et de plaire à toutes les catégories de téléspectateurs. Personne n'a été oublié, nous semble-t-il.

La télévision romande a ouvert le feu avec la retransmission en Eurovision de Cagliari du match Italie - Suisse comptant pour la qualification aux quarts de finale de la coupe d'Europe des nations. Les « Plaisirs du cinéma », toujours programmés aussi tardivement, ont permis aux amateurs de bon cinéma de voir un des chefs-d'œuvre de Kenji Mizoguchi, « Les Contes de la lune vague après la pluie ». Bien entendu, les aventures du petit Sébastien ne nous ont pas échappé. La qualité des réalisations de Cécile Aubry, ainsi que sa sensibilité, ne peuvent que nous passionner. Le dimanche, nous avons eu l'occasion de feuilleter une nouvelle page de la merveilleuse « Encyclopédie de la mer » qui associe remarquablement informations et distraction. Les enfants n'ont pas été oubliés puisque les responsables des programmes leur ont offert « L'Auberge de l'Ange-Gardien », une adaptation de la comtesse de Ségur. Puis la veillée de Noël nous a réservé des émissions de circonstance. Les « Chants de Noël » émeuvent toujours. Le jour de Noël, le programme était tout aussi chargé. De Walt Disney à Molière, en passant par « Les jeunes aussi » et le « Cirque de Noël », un spectacle toujours aussi remarquable tant par les numéros présentés que par la réalisation technique, il y en avait pour chacun.

L'O.R.T.F. avait aussi préparé un programme de choix. Les enfants, samedi, se seront émerveillés en suivant l'émission de Pierre Tchernia, « S.V.P. Disney ». Les extraits de dessins animés étaient sélectionnés en fonction de la demande téléphonique. Le dimanche, le grand gala de l'U.N.I.C.E.F., organisé au Palais de Chaillot, nous aura permis de suivre un spectacle riche en vedettes qui, pour une fois, travaillaient gratuitement. Cet aspect humanitaire nous faisait oublier le factice de la manifestation. Le jour de Noël, un long métrage et une série de courtes séquences permettaient à chacun de satisfaire ses désirs. Parmi elles, « Pas une seconde à perdre » nous a fait regretter que la TV romande ne nous ait jamais proposé un aussi bon jeu.

La télévision romande n'a pas chômé. Elle n'a pas démérité lorsque l'on compare son effort à celui fait par l'O.R.T.F. Cependant, l'on peut s'interroger sur la valeur de cet effort. En général, Noël est une fête de famille, et celle-ci ne peut pas s'accommoder du petit écran. En fait, l'audience est certainement moins forte qu'à l'ordinaire. Mais en agissant ainsi, la télévision offre à ceux qui sont seuls et qui n'ont que leur petit écran une suite de programmes qui leur permettent d'oublier quelque peu leur solitude. Ne serait-ce que pour ceux-là, l'effort méritait d'être fait.

J.-C. LEUBA

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MARDI 26 DÉCEMBRE

SUISSE ROMANDE

15.30 En direct de Davos
Coupe Spengler.
18.45 Bulletin de nouvelles.
18.50 Le magazine.
19.20 Publicité.
19.25 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.30 Sébastien parmi les hommes
Feuilleton.
19.55 Publicité.
20.00 Téléjournal.
20.15 Publicité.
20.20 Carrefour.
20.35 Banco
Jeu de A. Rosat.
21.25 Rivalités d'hommes
Roosevelt et les isolationnistes.
21.50 En direct de Davos
Coupe Spengler.
22.45 Téléjournal.
22.50 Erreur sur la personne
Film de Jurgen Gosslas.

FRANCE 1re CHAINE

12.30 Paris-Club.
13.00 Actualités télévisées
Télé-midi.
16.15 Emission pour la jeunesse
16.40 Les Aventures fantastiques.
19.05 Magazine féminin.
19.20 Bonne nuit les petits.
19.25 Actualités régionales.
19.40 L'Ane Culotte
Feuilleton.
19.55 Présentation des programmes.
20.00 Actualités télévisées
Télé-soir.
20.30 Jean de la Tour-Miracle
Feuilleton.
20.50 Candida.
22.20 Entre parenthèses.
23.30 Actualités télévisées
Télé-nuit.

FRANCE 2me CHAINE

19.30 Dessins animés.
19.45 24 heures d'actualités.
19.55 Présentation des programmes.
20.00 La Meilleure Part.
21.35 Tel que
(Spécial).

SUISSE ALÉMANIQUE

15.30, hockey sur glace. 17.30, Robinson Crusoé. 18.45, fin de journée. 18.55, téléjournal. 19 h, dix mille jours. 19.25, télésports, publicité. 20 h, téléjournal, publicité. 20.20, La Route semée d'étoiles. 22.20, hockey sur glace.

ALLEMAGNE

13 h, symphonie Cannabich. 13.20, Les Poches du capitaine Haakon. 14.10, Chogoliza. 15.10, L'Oiseau de malheur. 16.30, revue sur glace. 18.15, Le Voyage d'hiver, Schubert. 18.55, que sont-ils devenus. 19.30, télé-sports. 20 h, téléjournal, météo. 20.10, Monsieur Brummell. 22 h, Symphonie No 4, Schumann. 22.55, Drean Boat. 00.15, téléjournal.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Coupe Spengler (Suisse, 15 h 30 et 21 h 50) : Souhaitons que les rencontres soient intéressantes.
Les Aventures fantastiques (France, 16 h 40) : Un film de Karel Zeman. A ne pas manquer.
Candida (France, 20 h 50) : Une pièce de Georges-Bernard Shaw.
Rivalités d'hommes (Suisse, 21 h 25) : Une reconstitution historique commentée par Boris Acquadro.

J.-C. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7.15, miroir-première. 8 h, et 9 h, miroir-flash. 9.05, le bonheur à domicile. 10 h et 11 h, miroir-flash. 11.05, spécial-neige. 12 h, miroir-flash. 12.05, au carillon de midi. 12.35, 10, 20, 50, 100. 12.45, informations. 12.55, Astérix le Gaulois. 13.05, mardi les gars. 13.15, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles. 14 h, miroir-flash. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, fantaisie sur ondes moyennes. 15 h, miroir-flash. 15.05, concert chez soi.

16 h, miroir-flash. 16.05, le rendez-vous de seize heures, Rebecca. 17 h, miroir-flash. 17.05, bonjour les enfants. 17.30, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.10, le micro dans la vie. 18.45, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, disc-o-matic. 20 h, magazine 67. 20.20, intermède musical. 20.30, La Pantoufle perdue ou Cendrillon, comédie radiophonique de Lucien Jacques. 21.50, suite de mélodies de Noël. 22.30, informations. 22.35, le tour du monde des Nations unies. 23.05, prélude à la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 18 h, jeunesse-club. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère et chansons. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20, Astérix le Gaulois. 20.30, hommage à Henri Christiné, à l'occasion du 100me anniversaire de sa naissance. 21.30, Tenue de gala, revue des spectacles de music-hall 1967. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 10 h, 12.30, 16 h, 22.15 et 23.15, informations. 6.20, joyeux réveil en musique. 7.10, Colas Breugnon, extrait Kabalevsky 7.20, pour les automobilistes. 8.30, musique de six pays. 10.05, entre dix et douze, magazine. 12 h, émission pour la campagne. 12.40, commentaires, nos compliments, musique récréative. 13 h, concert populaire. 14 h, épisodes et images d'une vie, Anna Haag. 14.30, concert récréatif. 15.45, émission pour les automobilistes.

16.05, sports et musique. 17 h, bonne rentrée, émission pour les automobilistes. 18 h, orchestre Pete Danby. 18.20, disques. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, échos du temps. 19.50, pages de T. Lundqvist. 20.15, Moutons et bergers de Suisse et de Souabe, évocation. 21 h, mélodies populaires suisses. 21.45, à l'occasion du 100me anniversaire de la naissance de A. Huggenberger. 22.20, soirée de gala, avec de nombreuses vedettes.

Dès maintenant
réservez pour les fêtes
de fin d'année

la robe habillée
le deux-pièces élégant

qui soulignera votre
personnalité

Le Lac

CONFECTION - LINGERIE - PULLOVERS RUE ST. MAURICE 10 - NEUCHATEL

ancien nouveau
Transformation de **vestons croisés**
au prix de 48 fr. 50
R. POFFET - Tailleur
Ecluse 12 - Tél. 5 90 17
NEUCHATEL

FORMIDABLE !..
3 PANTALONS
ou JUPES
nettoyés
détachés
repassés
apprêtés
Fr. **5.-**
6 kg = Fr. 8.–
NEOVIT ECLUSE 9
Neuchâtel
Ø 4 11 01 Près du funiculaire

roth
Co S.A. LUCERNE - COULEURS VERNIS
INDUSTRIE BÂTIMENT
Nouvel horaire
7h-12h | 13h30-17h
Rue Louis-Favre 32 **NEUCHÂTEL** — Tél. 5 52 71 — Dépositaire R. Perrot
Utilisez nos dispersions renommées ROCOPON

CJ Voyages en autocars
Sylvestre et Nouvel-An

31 décembre
1er janvier
THÉÂTRE DE BESANÇON
opérette à grand spectacle « Au Soleil du Mexique »
avec un bon repas
La Chaux-de-Fonds . . . . . Fr. 39.50
Jura . . . . . Fr. 42.50

31 décembre
RÉVEILLON DANSANT DE SYLVESTRE
avec un excellent repas, cotillons, divertissements, jeux et bon orchestre
Fr. 50.—

31 décembre
au 2 janvier
POUR LES SKIEURS
3 jours au cœur de la Suisse, à Vitznau
réveillon aux chandelles, en car vers les pistes de ski ; bains de soleil et excursions pour les non-skieurs **Fr. 75.—**
PROGRAMMES A DISPOSITION
VOYAGES ET TRANSPORTS S.A.

3 pour 2
LE PROCÉDÉ ROYAL DE NETTOYAGE
Maintenant nous vous nettoyons gratuitement le 3me vêtement
Service à domicile
Röthlisberger
Lavage chimique
NEUCHÂTEL Rue des Sablons 57, tél. 5 55 64
Rue du Seyon 21, tél. 4 14 33

Qu'elle soit manuelle ou électrique, la machine à écrire suisse
HERMES
écrit...écrit...écrit... impeccablement, sans aucune défaillance, preuve évidente de l'incomparable précision Paillard. HERMES possède des raffinements de conception qui font rêver les secrétaires exigeantes.
C'est le moment d'essayer une nouvelle HERMES.

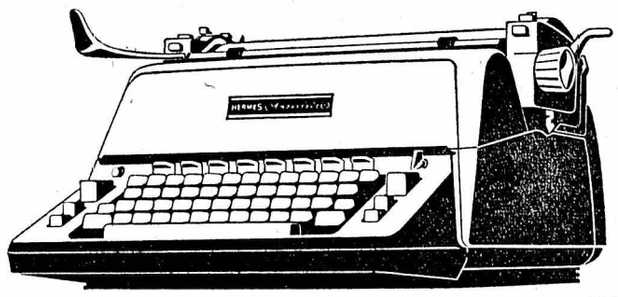

Vente - Essais - Echange
Reymond
Neuchâtel
Saint-Honoré 5
Faubourg du Lac 11
La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 66
Service après-vente impeccable assumé par une équipe de mécaniciens.

SUPERMAN

DONALD DUCK

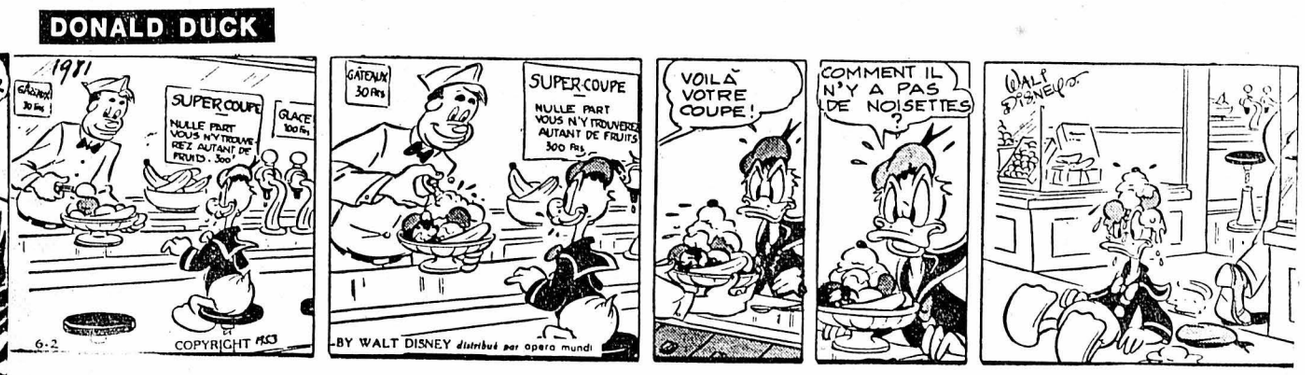

C 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

BASKET

En ligue A, vu la baisse de régime d'Urania

Stade Français et Fribourg Olympic favoris

Il n'est pas inutile de revenir sur la situation des différentes compétitions nationales en cette fin d'année et pendant la pause qui précède le deuxième tour.

En ligue A, après une longue domination d'Urania, champion de Suisse, ses deux principaux rivaux, Stade Français et Fribourg Olympic, se sont hissés à la première place et c'est à ce même niveau que ces trois formations vont aborder le deuxième tour. Quelles sont leurs chances ? Il est apparu récemment qu'Urania peinait par manque de réserve alors que ce facteur précisément fait la force actuelle des Stadistes et des Fribourgeois. C'est donc probablement dans ces deux formations qu'il faut voir le futur champion suisse sans toutefois ignorer une réaction des Ugéistes.

La quatrième place occupée par Pully ne manque pas de surprendre ceux qui suivent de près l'évolution du championnat. En effet, on n'accordait pas beaucoup de crédit aux Vaudois au début de la compétition mais ils se sont chargés de brouiller les cartes et de faire mentir les pronostiqueurs les plus avisés. Leur exploit de revenir vainqueur du Tessin n'est-il pas l'illustration vivante de la volonté et de la cohésion qui animent cette sympathique équipe ? Fédérale, fidèle à lui-même, se retrouve comme souvent au milieu du classement et cette place sera certainement la même au mois de juin prochain. S'ils sont redoutables chez eux, les Luganais n'arrivent pas souvent à s'imposer lorsqu'ils sont en déplacement. Cette seule constatation les oblige à rester modestes dans leurs prétentions.

MANQUE DE COHÉSION

Jonction possède des joueurs très vifs et très adroits qui imposent au jeu une allure assez soutenue, mais le manque de cohésion de cette formation se reflète assez bien avec la sixième place qu'elle occupe. Le cas des Chaux-de-Fonniers est assez curieux, puisque leur réussite est très souvent tributaire de la présence de son homme de confiance, Claude Forrer. Manquant d'enthousiasme cette saison, Forrer fait cruellement défaut au moment le plus inopportun. Mais maintenant qu'il est libéré des soucis de l'équipe nationale, chacun espère qu'il aura à cœur d'aider son équipe à retrouver la place enviée qui fut la sienne en défendant honorablement la cause du basket neuchâtelois.

La très jeune équipe de Lausanne Sports ne doit son classement actuel qu'à son inexpérience de la compétition. Si elle réussit à se maintenir en ligue supérieure, elle ne tardera pas à faire parler d'elle dans un proche avenir. Actuellement elle est talonnée par C.A.G. dont l'ambition reste à l'image de sa position. Il faut toutefois se méfier d'un sursaut inattendu qui pourrait le mettre in extremis à l'abri d'une déconvenue.

On parlait dernièrement dans les coulisses d'un sérieux renfort pour Champel pour le second tour. Si cette prévision n'était qu'utopique, cette seconde étape prendrait l'allure irrémédiable d'un retour en ligue B.

Incertitude en ligue B

Quelles sont les formations de ligue B qui jeuvent prétendre acquérir le droit de figurer en ligue supérieure, à la fin de cette saison ?

Mieux qu'un commentaire ,les classements de la situation actuelle permettent de se faire une idée, bien qu'imprécise, de la valeur des forces en présence.

GROUPE I

1. Nyon	9	9	—	18
2. Berne	9	7	2	16
3. Martigny	9	7	2	16
4. Rapid Fribourg	9	6	3	15
5. Neuchâtel Bask	9	6	3	15
6. Etoile Genève	9	4	5	13
7. Rosay Lausanne	9	3	6	12
8. Domenica Gve	9	2	7	11
9. Gland	9	1	8	10
10. Vernier	9	—	9	9

GROUPE II

1. Lémania Morges	8	7	1	15
2. Cossonay	7	6	1	15
3. Stade Fribourg	8	5	3	13
4 Lausanne Basket	8	5	3	13
5. Chêne	8	4	4	12
6. Vevey	8	4	4	12
7. Sion	8	2	6	10
8. Union Neuchâtel	8	2	6	10
9. Bienne	7	—	7	7
10. Servette (équipe retirée)				

En coupe de Suisse, Fleurier, le dernier représentant neuchâtelois a été éliminé, samedi dernier, par Rapid Fribourg sur le résultat de 76 à 63. Ainsi cette année, les espoirs cantonaux sont reportés entièrement sur Olympic La Chaux-de-Fonds qui participera au prochain tirage au sort pour les huitièmes de finales.

M. R.

Drysdale et Pilic professionnels

Cliff Drysdale (25 ans), le meilleur joueur amateur d'Afrique du Sud, est passé dans les rangs des professionnels en signant un contrat de plusieurs années dont les dispositions n'ont pas été révélées, a annoncé, à la Nouvelle-Orléans, le promoteur américain Dave Dixon. Le Yougoslave Nicola Pilic rejoindra pour sa part Drysdale chez les professionnels à partir du 1er février 1968. Avant son départ pour les Etats-Unis, où il livrera, pendant les fêtes de Noël, ses derniers matches comme amateur, Pilic a, en effet, révélé qu'il deviendrait membre du groupe de Dixon en février prochain.

Dave Dixon, qui a déjà engagé les Américains Dennis Ralston et Earl Buchholz, ainsi que le Français Pierre Barthes, veut encore renforcer son effectif avec trois joueurs de grande classe. Il s'agirait, pour autant que les intéressés donnent leur accord, des Australiens John Newcombe et Tony Roche et du Britannique Roger Taylor.

Au sujet de l'engagement de Drysdale, Dixon a déclaré :

« Clif est un grand joueur de tennis et un jeune athlète extrêmement intelligent. Il plaira au public partout où il se produira. »

TENNIS

« Challenge Round » à Brisbane

Santana joue aujourd'hui une carte importante contre Emerson

Le tirage au sort des rencontres de coupe Davis d'aujourd'hui, demain et jeudi à Brisbane se révèle favorable à l'Espagne, puisque la première rencontre aura lieu entre l'Espagnol Manuel Santana et l'Australien Roy Emerson.

La rencontre suivante sera entre Manuel Orantes (Espagne) et John Newcombe (Australie).

Demain, Santana et Luis Arilla rencontreront Newcombe et Tony Roche (Australie) et jeudi, Santana se présentera contre Newcombe et Orantes contre Emerson.

Jaime Bartroli, capitaine de l'équipe espagnole, a exprimé sa satisfaction de ce tirage au sort et Santana lui-même l'a jugé à son avantage.

Pourtant, Bartroli a déclaré qu'il aurait préféré que Santana joue en finale le troisième jour.

« Mais si nous devons gagner la coupe, a-t-il ajouté, Santana devra remporter ses deux simples et il faut qu'Orantes puisse gagner un simple, ou bien en double. »

Mais les Espagnols ont semblé déçus parce qu'ils ont constaté à l'entraînement que le court Milton est spongieux et bien plus lent qu'ils ne le pensaient.

En outre, Luis Arilla, qui souffre depuis le début de la semaine d'une déchirure musculaire ne sera peut-être pas en mesure de participer au double. Il pourrait être remplacé par Orantes.

Tant Bartroli qu'Harry Hopman — capitaine de l'équipe australienne — ont déclaré estimer que leurs équipes sont parfaitement préparées. Hopman assure que les Australiens seront victorieux par 4 à 1.

DIVERS

Pour les Français

Killy champion des champions

Le quotidien sportif l'« Equipe » a désigné le champion des champions 1967 du sport français. Cet honneur revient au skieur Jean-Claude Killy. Voici le classement : 1. Killy (ski) 79 p. ; 2. Bambuck (athlétisme) 73 p ; 3. Mosconi (natation) 62 p. ; 4. Catherine Lacoste (golf) 45 p. ; 5. G. Camberabero (rugby) 38 p. ; 6. Françoise Durr (tennis) 28 p. ; 7. D'Encausse (athlétisme) 27 p. ; 8. Robin (lutte) 26 p. ; 9. Marielle Goitschel (ski) 25 p. ; 10. Pingeon (cyclisme) 12 p.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Réception des annonces et des abonnements
AU LOCLE
chez Mme S. FAVRE
Rue D.-Jeanrichard 33
Tél. (039) 5 32 66
Discobar - Tabacs
Journaux

SKI

Présélections suisses pour Grenoble

Willy Favre devra gagner sa place

Paul Baumgartner, directeur technique de la Fédération suisse, a présélectionné neuf skieuses et skieurs en vue des Jeux olympiques de Grenoble. La liste des concurrents retenus a été soumise au comité olympique suisse. Elle se présente ainsi :

Fernande Bochatay, Annerœsli Zryd, Madeleine Wuilloud, Edith Hiltbrand, Edmund Bruggmann, Dumeng Giovanoli, Stefan Kælin, Jakob Tishhauser et Jean-Daniel Dætwyler.

Willy Favre n'a pas été présélectionné, mais il reste parmi les partants éventuels pour Grenoble. Il souffre actuellement d'une blessure à un pied et, jusqu'ici, il n'a pu participer valablement à aucune course, ni à aucun test. Il devra faire la preuve qu'il est rétabli à Hindelang et à Adelboden.

Chez les messieurs, deux places restent encore en principe réservées à des descendeurs. La troisième place en litige, si elle n'est pas prise par Willy Favre, le sera par un slalomeur (spécial ou géant). Les points F.I.S. récoltés jusqu'aux épreuves du 15 janvier seront déterminants pour les sélections qui restent à faire.

Chez les dames, deux places restent à pourvoir. Les points F.I.S. (Oberstaufen et Grindelwald pour le slalom spécial et le slalom géant), Grindelwald et Badgastein pour la descente) seront également déterminants.

Les coureurs ont été avisés de ces présélections par le directeur technique. La Fédération suisse de ski précise toutefois qu'il s'agit de présélections qui doivent recevoir l'approbation du comité olympique suisse.

FOOTBALL

D'après les journalistes spécialisés

Albert meilleur Européen pour 1967

L'international hongrois Florian Albert, de Ferencvaros, a été désigné comme le meilleur footballeur d'Europe pour 1967 à la suite d'un référendum organisé par l'hebdomadaire « France Football », auprès des journalistes spécialisés de 24 pays européens.

Classement : 1. Florian Albert (Ferencvaros) 68 p. ; 2. Bobby Charlton (Manchester United) 40 p. ; 3. Jimmy Johnstone (Celtic Glasgow) 39 p. ; 4. Franz Beckenbauer (Bayern Munich) 37 p. ; 5. Eusebio (Benfica) 26 p. ; 6. Gemmel (Celtic Glasgow) 21 p. ; 7. Gerd Muller (Bayern Munich) 19 p. ; 8. Best (Manchester United) 18 p. ; 9. Tchislenko (Torpedo Moscou) 9 p. ; 10. Mazzola (Internazionale), Farkas (Vasas Budapest) et Pirri (Real Madrid) 8 p. ; 13. Strelzov (Torpedo Moscou) et Riva (Cagliari) 6 p. ; 15. Bychevetz (Dynamo Kiev) 5 p.

Les précédents lauréats du « ballon d'or » ont été : Stanley Matthews (Blackpool) en 1956, di Stefano (Real) en 1957 et 1959, Raymond Kopa (Reims) en 1958, Luis Suarez (Barcelone) en 1960, Omar Sivori (Juventus Turin) en 1961, Josef Masopust (Dukla Prague) en 1962, Lev Yachine (Dynamo Moscou) en 1963, Denis Law (Manchester United) en 1964, Eusebio (Benfica) en 1965 et Bobby Charlton (Manchester United) en 1966.

FOOTBALL ACTUALITÉS

Championnat d'Angleterre de première division (22me journée) : Arsenal - Nottingham Forest 3-0 ; Burnley - Sheffield Wednesday 2-1 ; Everton - Sunderland 3-0 ; Fulham - Chelsea 2-2 ; Leeds United - Wolverhampton 2-1 ; Leicester City - Manchester United 2-2 ; Manchester City - Stoke City 4-2 ; Newcastle United - Liverpool 1-1 ; Sheffield United - Coventry 2-0 ; West Bromwich Albion - Southampton 0-0 ; West Ham United - Tottenham Hotspur 2-1. Classement : 1. Manchester United 22-31 ; 2. Manchester City 22-30 ; 3. Liverpool 22-30 ; 4. Leeds United 22-27 ;

En championnat d'Europe des Nations La France se qualifie aisément

L'équipe de France a facilement assuré sa qualification pour les quarts de finale du championnat d'Europe des nations en battant le Luxembourg 3-1, après avoir mené au repos 1-0, au Parc des princes de Paris. Près de 10,000 spectateurs ont assisté à cette rencontre qui fut d'une honnête qualité, compte tenu des très difficiles conditions dans lesquelles elle s'est déroulée. En effet, la pelouse était gorgée d'eau, rendant précaire l'équilibre des joueurs et difficile le contrôle du ballon, d'autant plus que la pluie ne cessa de tomber tout au long de la rencontre.

Après avoir été contenue pendant 40 minutes par une équipe luxembourgeoise en progrès (sept de ses joueurs opèrent en championnat professionnel soit en France, soit en Belgique), la France ouvrit la marque à la 42me minute par Loubet qui, servi par Bereta, dribbla le gardien luxembourgeois Hoffmann et marqua dans les buts vides. Cette réussite décontracta l'équipe de France qui, dès le début de la seconde mi-temps, ajouta deux autres buts par le même Loubet (47me et 53me). Les Luxembourgeois durent se contenter de sauver l'honneur par Klein à cinq minutes de la fin.

L'équipe de France, nettement supérieure à sa rivale, a fait, dans l'ensemble, un bon match, notamment en défense. Les meilleurs Français furent Loubet (auteur des trois buts), Krawcyk et Szepaniak.

Classement final du groupe 7 du championnat d'Europe des nations :

1. France	6	4	1	1	14- 6	9
2. Belgique	6	3	1	2	14- 9	7
3. Pologne	6	3	1	2	13- 9	7
4. Luxembourg	6	—	1	5	1-18	1

A beaux vêtements
le meilleur des nettoyages
NORGE
(produits brevetés)
et vêtements toujours apprêtés
NETTOYAGE CHIMIQUE A SEC
Centre Prébarreau 7
Mme M. E. SÜMI TÉL. 5 25 44

CARTES PERFORÉES : CARRIÈRE ASSURÉE !
Nous FORMONS
DES SPÉCIALISTES
non des « presse-boutons »
Il est temps que le profane sache que le rôle de l'opérateur, du programmeur et de l'analyste n'a rien de commun avec le « presse-boutons ». Ces spécialistes doivent savoir « parler » le langage des machines.
Si vous êtes convaincu, adressez-vous au seul institut enseignant les langages modernes de programmation et dont les
COURS ET TRAVAUX PRATIQUES
auprès d'un établissement de calcul électronique et de programmation reflètent exactement l'activité des opérateurs programmeurs et analystes de n'importe quelle entreprise.
Quels que soient votre âge et votre activité, vous trouverez dans le domaine « cartes perforées » une profession à votre goût.
POUR UN AVENIR CONFORME À NOTRE TEMPS
retournez-nous le bon ci-dessous pour l'envoi de nos documentation et tests gratuits.
Nom :
Prénom : Tél.
Rue :
Chez : Age :
Profession :
No post. lieu : NF 33
Bon à retourner à
Institut Programex
ch. de Mornex 38,
1003 Lausanne.
Tél. (021) 23 94 22

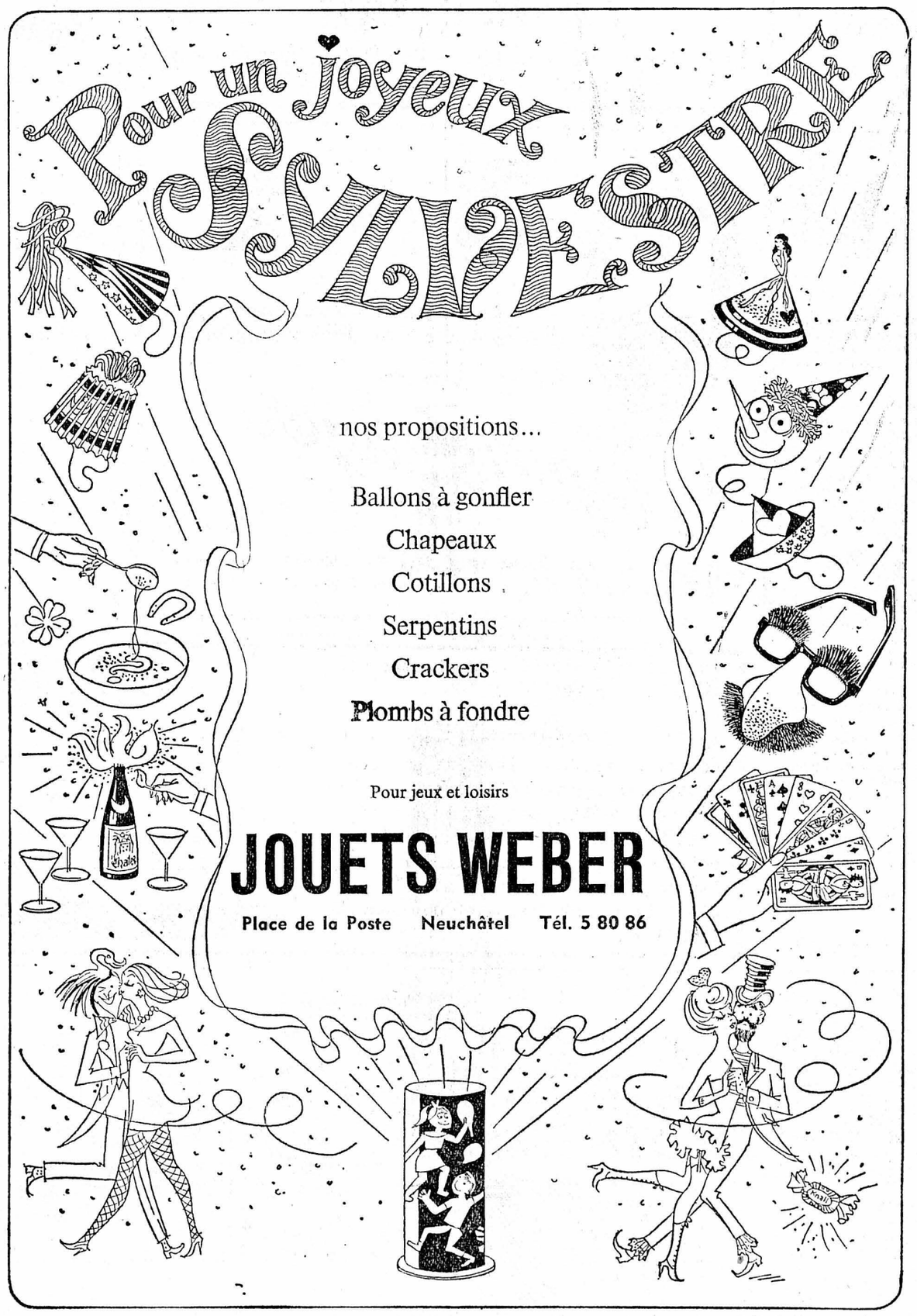

VOUS désirez embellir votre intérieur...
VOUS voulez changer votre mobilier...
VOUS vous mettez en ménage...
... alors vous devez voir
MEUBLES NUSSBAUM
PESEUX
En face du temple — Tél. 8 43 44
NEUCHATEL
Place Pury 9 — Tél. 8 50 88

Pour votre problème-cheveux demandez
Jeunesse
coiffures !
...et tout ira bien
6 spécialistes de coupe et Modeling
Saint-Honoré 2 IIe étage Tél. 5 31 33 Ascenseur
Ouvert sans interruption — Prix très étudiés

Precisa 162 – Elle transforme le calcul en une distraction... grâce à son dispositif de reprise automatique et grâce à sa mémoire. Additionne, soustrait, multiplie. Une fabrication suisse. Fr. 1125,–
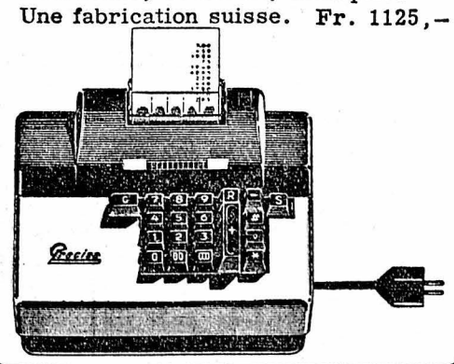
Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez
Reymond
Neuchâtel, faubourg du Lac 11, tél. (038) 5 44 66
Neuchâtel, Saint-Honoré 5, tél. (038) 5 44 66
La Chaux-de-Fonds, L.-Robert 110, (039) 7 85 95

Actualité suisse et romande

Quand la volonté exprimée par le peuple porte ses fruits...

Les Bâlois ont reçu un nouveau Picasso

De notre correspondant de Bâle :

La volonté des Bâlois de conserver les deux tableaux de Picasso de la collection Staechelin « Les Deux Frères » et «L'Arlequin assis » à leur musée porte ses fruits. Après le don de Picasso de quatre de ses tableaux à la ville pour la récompenser de son intérêt, Mme Maja Sacher a donné un chef-d'œuvre de plus au Musée de Bâle. Il s'agit d'un des « classiques » du cubisme : « Le Poète ».

Dans sa dédicace, la donatrice déclare : « Don de Maja Sacher, en toute reconnaissance et joie. Le grand intérêt de notre population, et plus spécialement celui de notre jeunesse, pour l'acquisition des deux Picasso a donné un nouveau poids à la réputation de la ville de Bâle en tant que ville culturelle. »

Le directeur du Musée de Bâle, M. Franz Meyer, a notamment déclaré : « Ce portrait du « Poète » datant de 1912, est un tableau de haute qualité. Il complète parfaitement la collection de Picasso qui se trouve actuellement au musée. Avec ce nouveau don, notre collection est devenue une des plus grandes d'Europe. Elle n'est dépassée que par celle de Paris. »

DU BON ET DU MAUVAIS

Le vote des Bâlois a donc eu des répercussions, les unes bonnes, les autres moins...

La bonne nouvelle, c'est cette joie de Pablo Picasso lui-même. Le vieux peintre a immédiatement invité à Vallauris le directeur du Musée des beaux-arts, M. Meyer-Chagall, pour lui faire don de quatre toiles. Il s'agit, rappelons-le, de deux tableaux datant de 1907, « La Famille » et une étude à l'aquarelle des fameuses « Demoiselles d'Avignon », et de deux toiles de 1967.

La mauvaise nouvelle, ce sont les « menaces de représailles » contre le Musée des beaux-arts... A la suite de certaines lettres et de certains coups de téléphone anonymes, la direction a dû prendre quelques précautions : la surveillance a été renforcée et les quatorze principales toiles de la collection Staechelin (dont les deux Picasso) ont été mises sous verre

Avec les fous...

RÉUNIFICATION ET QUESTIONS DE GROS SOUS

Au cours de sa dernière session de l'année, la Constituante bâloise a consacré un long débat aux conséquences que pourrait avoir la réunification sur les finances publiques. Ce débat n'a malheureusement pas apporté grande lumière sur un point qui, pourtant, intéresse au plus haut degré les électeurs-contribuables des deux demi-cantons. D'après les experts, les comptes d'un canton de Bâle réunifié auraient bouclé, en 1964, par un déficit de sept millions, mais ce déficit pourrait et devrait être supprimé d'ici à 1970 par des économies équivalentes. Un bien joli rêve, en vérité...

Un conseiller releva d'ailleurs tout ce que ces propos optimistes avaient d'aléatoire, attendu qu'on ignore encore à peu près tout de la répartition des charges entre le canton et les communes, et notamment la future commune (à créer) de Bâle-Ville. Or c'est le total de ce qu'il aura à payer, au canton et à sa commune, qui intéresse au premier chef l'électeur.

Un député du parti « action pour le canton de Bâle » eut le mot de la fin en lançant cet avertissement : « Avec ou sans réunification, nous devrons bientôt tous payer plus d'impôts ! »

COMMENT NAISSENT LES PETITS KANGOUROUS

Chacun sait que maman kangourou porte son rejeton dans une poche abdominale, d'où bébé jette sur le monde ses premiers regards étonnés. Mais sait-on vraiment comment naissent les petits kangourous ?

Le directeur du zoo de Bâle, M. Lang, nous l'a dit au dernier « apéritif de presse » de l'année : bébé kangourou vient au monde dans un état presque embryonnaire, après une gestation de 29 à 38 jours ; ses pattes antérieures sont toutefois suffisamment formées pour qu'il puisse gagner, par ses seuls moyens, la poche maternelle, qu'il ne quittera plus pendant 310 jours. Passé ce délai, pendant lequel il tétera consciencieusement sans jamais mettre le nez à la fenêtre, il commencera à faire ses premières sorties. Celles-ci deviendront toujours plus longues et plus fréquentes, mais bébé regagnera sa poche, après chaque escapade, pendant six mois encore. C'est pendant ces six mois qu'on le voit se mettre au balcon...

On peut voir aujourd'hui trois kangourous du zoo de Bâle, de l'espèce géante, promener ainsi leur progéniture, ce qui prouve que l'air de Bâle leur convient. Il y a près de quarante ans que ces sympathiques marsupiaux sont élevés à Bâle et Dora, la doyenne de la colonie, a fêté ses vingt printemps le 5 février... Le fait est d'autant plus intéressant que les zoologues ne donnaient, jusqu'ici, pas plus de douze à quinze ans de vie aux animaux de son espèce.

L.

A Hérisau

Morte de froid dans un jardin

HÉRISAU (ATS). — Mme Babette Ruedlinger, 81 ans, domiciliée à Hérisau, dont on avait perdu la trace depuis le 8 décembre, a été retrouvée morte samedi, dans un jardin, à Hérisau. La malheureuse qui s'était égarée à plusieurs reprises déjà, semble s'être perdue alors qu'il neigeait abondamment. Le médecin légiste a constaté que la mort était due au froid.

L'usine à gaz de Constance en feu : un million de dégâts

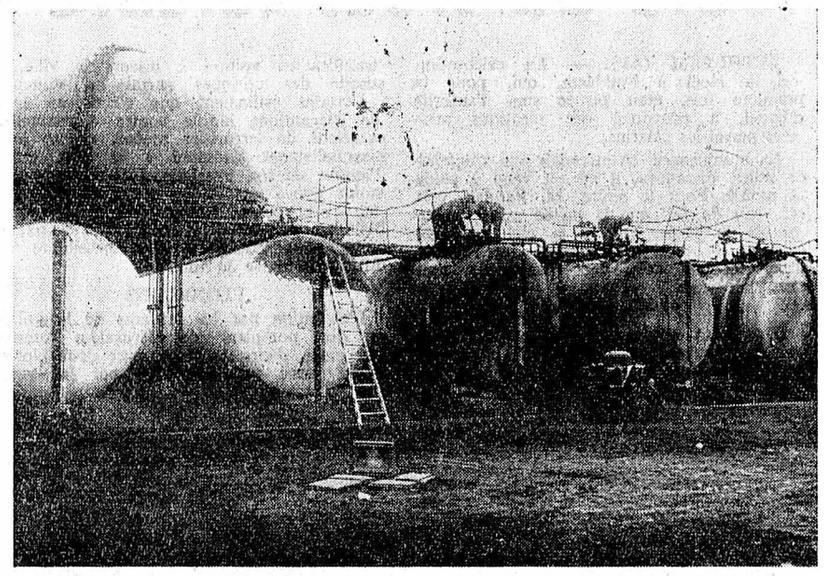

Les réservoirs après que le feu eut été maîtrisé. (Photopress)

CONSTANCE (ATS). — Un incendie qui s'est déclaré samedi à l'usine à gaz de Constance, a provoqué des dégâts se chiffrant à un million de francs environ. Un ouvrier de l'usine a subi de graves brûlures et plusieurs pompiers ont été blessés. Par suite du danger d'explosion, un quartier d'habitation s'est trouvé menacé durant toute la matinée.

Les autorités avaient préparé par précaution l'évacuation des immeubles situés à proximité du sinistre, mais cette mesure fut finalement superflue. Vers 13 h 30, grâce à l'intervention massive des pompiers munis d'extincteurs de tous genres, le feu a été maîtrisé.

Le feu s'est déclaré quand du gaz s'est échappé d'un réservoir incomplètement étanche. Ce gaz lourd s'est répandu sur le sol pour s'introduire finalement dans les caves où il s'est enflammé au contact d'un fourneau. Le récipient se transforma immédiatement en une gerbe de flammes et un ouvrier se précipita pour empêcher le pire. Il fut brûlé et ses habits s'enflammèrent.

Le gaz s'enflamma dans une proportion de plus en plus grande, et le feu se propagea à trois récipients, puis à quatre autres pour former bientôt une flamme qui s'élevait à une cinquantaine de mètres de hauteur. Mais le plus grand danger était représenté par un autre réservoir situé à une vingtaine de mètres plus loin, contenant un million de litres d'essence légère.

Il roulait sans permis de conduire à Zurich

Policiers aux trousses, il fonce comme un fou, forçant les barrages

ZURICH (UPI). — Trois voitures de police, tous feux allumés et leurs sirènes hurlantes, ont poursuivi pendant la nuit de Noël, de Zurich à Kemptthal, et sur le retour jusqu'à Oerlikon puis Wildegg (AG) une grosse voiture immatriculée à Berne, dont le conducteur roule depuis 1962 sans permis de conduire.

L'équipage de la voiture de police « Limmat 2 » avait détecté le véhicule peu après 2 heures à Zurich, alors que son propriétaire et un passager allaient se mettre en route. Le propriétaire recherché, âgé de 30 ans, se rendit bientôt compte qu'il était poursuivi. Il appuya sur la pédale des gaz et s'enfuit à 100 kilomètres à l'heure par Oerlikon en direction de Winterthour. La puissante voiture sema la « Limmat 2 » dont l'équipage avait été renforcé par deux autres voitures de police, et tourna vers Kemptthal.

La « Limmat 8 » se gara en travers de la route, mais l'auto força le barrage. Un policier ne dut sa vie qu'au saut qu'il fit pour éviter le pare-choc. Un deuxième barrage, établi par « Limmat 10 » fut forcé de la même façon.

Un policier de la « Limmat 2 » qui avait tiré sans succès dans les pneus de l'auto, fut happé par la voiture et blessé. A Oerlikon, la voiture talonnée eut encore le temps de décharger le deuxième passager. Elle continua sa fuite éperdue par Baden jusqu'à Wildegg (AG) où la « Limmat 2 » put l'immobiliser grâce aux coups de feu tirés dans les pneus.

Bilan de la rage

ZOUG (UPI). — Depuis l'extension de l'épizootie de rage dans le canton de Zoug au début de décembre, 121 terriers de renards ont été gazés sur les indications de la direction sanitaire cantonale. Depuis deux semaines, chasseurs, gardes-chasse et forestiers organisent des battues. Grâce au gaz, une bonne partie des renards a été décimée. L'examen de douze renards abattus ne révéla pas d'indices de rage.

Sur environ 1860 chiens dans le canton, deux tiers, soit 1180 animaux, ont été vaccinés contre la rage.

Vingt bêtes périssent

AARAU (ATS). — Samedi matin, peu après 5 heures, le feu a complètement détruit une grange et une écurie situées dans le Freiamt argovien, à Au, appartenant à M. J. Villiger-Rœlli. Sur une quarantaine de pièces de bétail qui se trouvaient à l'écurie, on n'en put sauver que la moitié : 20 vaches et bœufs restèrent dans les flammes, de même que tous les stocks de fourrage. L'habitation qui se trouvait à une trentaine de mètres put être épargnée. La cause du sinistre n'est pas encore connue.

Un père et sa fille tués

OBERBUEREN (UPI). — Un monteur de ligne, M. Max Ruedisuehli, 36 ans, et sa petite fille de deux ans, Eveline, ont trouvé la mort dans une collision samedi près d'Oberbueren. La voiture qu'il conduisait fut percutée frontalement par une voiture roulant en sens inverse du mauvais côté de la chaussée. La petite voiture de M. Ruedisuehli fut projetée dans un champ. Sa femme et une autre de ses filles furent grièvement blessées, alors que lui-même et Eveline trouvèrent la mort. Le conducteur de l'automobile fautive, qui termina sa course sans dégâts dans la forêt voisine, a été arrêté.

Importante fuite d'huile dans le canton de Zurich

NIEDERWENINGEN (ZH) (ATS). — Durant la nuit de Noël, quelque 2500 à 3000 litres d'huile de chauffage se sont échappés d'un réservoir d'une fabrique située à Niederweningen, dans le canton de Zurich. La fuite est due à une défectuosité du système de fermeture automatique des installations de pompage. L'hydrocarbure s'est écoulé dans la Surb, puis dans l'Aar et le Rhin. Les services spécialisés de la police cantonale ont pris les mesures nécessaires pour tenter d'éliminer les taches d'huile qui sont apparues à la surface de l'eau.

Drôle de Noël

Le butin atteignait 100,000 francs

(sp) Nous avons relaté un cambriolage commis dans une villa de Vésénaz-Village, cambriolage au cours duquel les malandrins s'emparèrent de bijoux de famille.

Une première estimation, faite en l'absence des locataires, évaluait à 10,000 fr. le butin des malfaiteurs. Hélas, ce chiffre était très au-dessous de la vérité. Les intéressés — à leur retour — ont fait eux-mêmes l'inventaire des pièces manquantes et ce fut pour constater que les colliers, bracelets, bagues, broches, etc., disparus, représentent une valeur de 100,000 francs.

Fric-frac dans une station service à Perly

(sp) Nuitamment, pendant le week-end de Noël, des malandrins se sont introduits par effraction dans les locaux d'une station-service du village de Perly.

Ils mirent à mal les tiroirs métalliques de la caisse enregistreuse et s'emparèrent de monnaie suisse et française, de chocolats et de cigarettes, pour une valeur globale de 1000 fr. environ. Une enquête est en cours.

Au Grand conseil

Oui à une augmentation des taxes sur les véhicules

GENÈVE (ATS). — Au Grand conseil de Genève, la commission qui, en cours de séance de nuit, s'était retirée pour tâcher de rapprocher les points de vue à la suite du débat parfois véhément qui s'était institué sur la question de l'augmentation des tarifs jusqu'ici en vigueur sur les véhicules à moteur, est revenue après avoir fait un sérieux effort de rapprochement. Au lieu de la hausse de 35 % prévue par le projet initial du Conseil d'Etat, la commission a prévu une hausse moyenne de 29 % représentant pour l'Etat un supplément de recettes de 3,9 millions de francs au lieu des 4,7 millions prévus.

Au vote, les propositions de la commission ont été acceptées par le Grand conseil à une forte majorité.

Double imprudence

Une jeune fille tuée par une auto

(sp) Un groupe de jeunes gens — tous âgés de 15 à 20 ans — traversaient fort imprudemment la chaussée de la route de Thonon, à Corsier-Genève, en se tenant par le bras. Survint une voiture roulant très vite, conduite par un étudiant français de 19 ans, domicilié en Haute-Savoie.

Ce conducteur ne put éviter les piétons et en faucha deux d'entre eux. M. Yves Gerber, 18 ans, et Mlle Maria Ayats-Martinez, 18 ans également, furent plaqués contre le pare-brise de l'auto, qui vola en éclats. Mlle Ayats-Martinez, mortellement atteinte, devait succomber pendant son transfert à l'hôpital, où M. Gerber a été admis dans un état grave.

GENÈVE

VALAIS

Il meurt étranglé par des fils de fer

MARTIGNY (ATS). — Un Valaisan a connu, en cette veille de Noël, une fin tragique dans son village de Saillon, près de Martigny. La victime, M. Marin Moulin, 33 ans, célibataire, a glissé sur le verglas et est allé s'écraser contre une barrière en fil de fer. Le malheureux tomba si malencontreusement qu'il s'étrangla dans les fils de fer et succomba sur place.

Deux sœurs fauchées par une voiture

Samedi, vers 10 h 30, une auto pilotée par M. Antoine Imboden, 21 ans, de Saint-Nicolas, roulait en direction de cette localité. La voiture fit une embardée, sauta dans un talus profond d'une traitaine de mètres. Dans sa course, le véhicule fauche deux enfants qui marchaient en bordure de chaussée. Il s'agit de Marlise Imboden, 11 ans et de sa sœur Lucia Imboden, 14 ans, domiciliées à Saint-Nicolas. Les deux fillettes ont été blessées. La petite Marlise est hospitalisée avec des fractures de membre.

VAUD

A VEVEY

Incendie dans un dépôt de meubles

Samedi, vers 11 h 20, M. Sormani, dépositaire d'eaux minérales, qui se trouvait dans son bureau de la rue de Fribourg, à Vevey, vit soudain les vitres d'un local sis au premier étage de cet immeuble voler en éclats et de grandes flammes s'en échapper. Il donna immédiatement l'alerte car le feu venait de prendre naissance dans un dépôt de meubles.

Aussitôt 35 hommes environ arrivèrent et, sous les ordres du major Carrel, s'attaquèrent au sinistre qui put être maîtrisé peu avant midi. Un service de surveillance fut toutefois laissé toute la journée et la nuit. M. Savary, juge informateur, s'est rendu sur place. Quant aux dégâts, ils sont évalués à plus de 200,000 francs, le dépôt contenant un mobilier important de salons et de style ainsi que de la literie. Les installations ont également souffert tout comme la toiture de l'immeuble.

LAUSANNE

Pris la main dans le sac

(sp) Police-secours et la police judiciaire de Lausanne ont arrêté dans la nuit de dimanche à lundi, vers 1 heure, deux jeunes Lausannois qui étaient entrés par effraction dans un bar à café de l'ouest de la ville pour s'y remplir les poches. Ils « fêteront » ainsi le réveillon au Bois-Mermet.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **20 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

BON VIOLON ¾, avec étui, 150 fr. Téléphone 5 17 55.

CITERNE A MAZOUT 1000 litres. Bas prix. Tél. 5 22 76.

SKIS 185 cm, avec arêtes, ainsi que souliers No 35 - 36. Tél. (038) 7 17 47.

BUFFET DE SERVICE, argentier ; studio 3 pièces en parfait état ; 2 lits. Prix très avantageux. Tél. 6 48 02.

UN PARC D'ENFANT, à l'état de neuf. Tél. 5 45 16.

PIANO NOIR Schmidt-Flohr, cadre en fer, cordes croisées, magnifique occasion. Téléphone (038) 9 11 63.

A louer

BELLE CHAMBRE MEUBLÉE, part à la salle de bains, libre immédiatement. Téléphone 8 62 72.

CHAMBRE à 1 lit, avec ou sans pension, bains. Tél. 5 97 22.

Demandes à louer

CHALET OU APPARTEMENT, 5 lits, Alpes vaudoises, ou Bas-Valais. Durée 1 mois en janvier ou en février. Tél. 4 38 08.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, mi-confort, est cherché. Tél. 5 24 75.

Demandes à acheter

SEILLE pour bains de siège est cherchée. Tél. (038) 6 50 07.

LIT D'ENFANT. Tél. (038) 6 76 06, Gorgier.

UNE TABLE DE PING-PONG en bon état, grandeur réglementaire. Tél. 6 32 45

Offres d'emplois

ON CHERCHE DAME pour travaux de nettoyage en ville, tous les matins. Téléphoner entre 12 et 14 heures au 4 06 54.

SOMMELIÈRE serait engagée immédiatement ou à convenir. Deux jours de congé. Bons gains assurés. Tél. (038) 9 63 16.

SOMMELIÈRE est demandée pour entrée immédiate ou à convenir. Tél. (038) 6 34 21.

Bijoux or

Prix et qualité
Fabrication + Vente directe

A.-J. Niestlé
Meuniers 2 - PESEUX

BAZZI BLANK AYER NEIPP WEHRLI CASEEL

PATINOIRE DE MONRUZ

Mardi 26 décembre, à 20 h 30

MATCH AMICAL

Young Sprinters 1967

YOUNG SPRINTERS 1955

MARTINI CATTIN STREUM RENAUD BONGARD

Les Halles à Neuchâtel Tél. 5 20 13

Dimanche 31 décembre, FERMÉ
Nuit de Sylvestre, relâche
Lundi 1er janvier, un excellent menu

Il est prudent de réserver

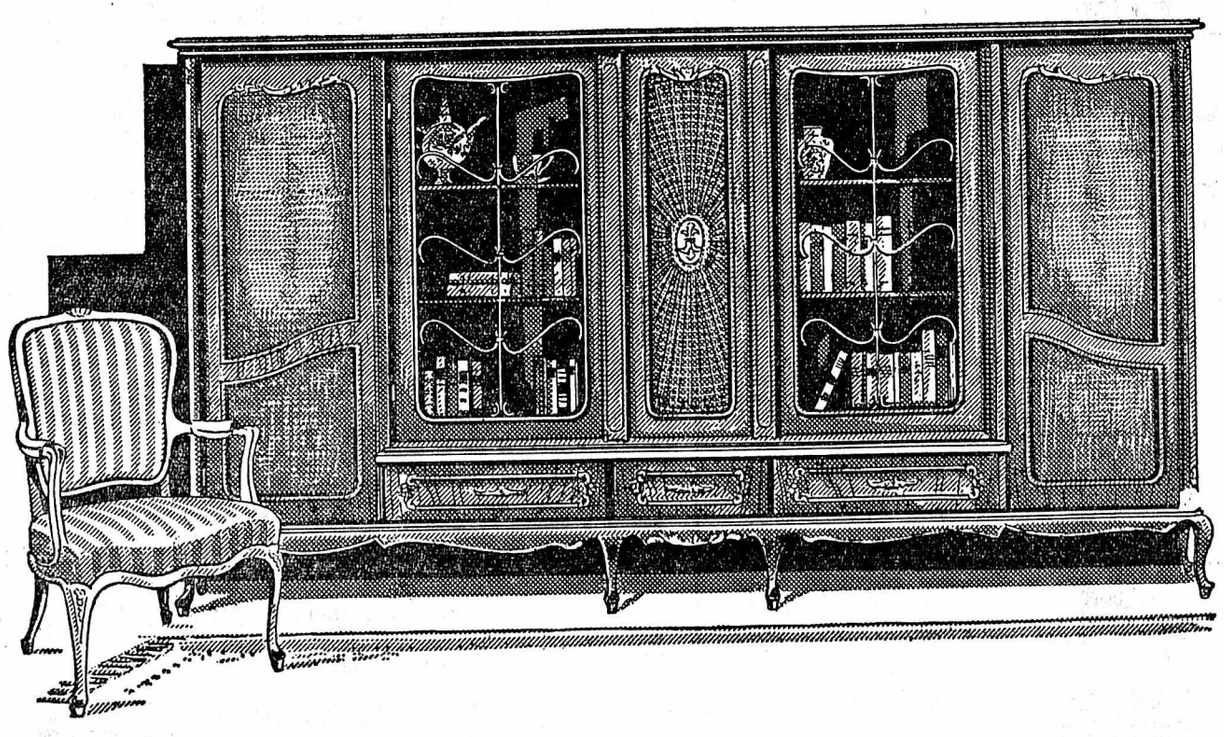

Nos meubles de style sont avantageux !

Visitez notre belle exposition. Grand choix de chambres à coucher, salles à manger, salons.

A NE PAS MANQUER. Notre merveilleuse galerie de petits meubles de style : guéridons sculptés ou marquetés, étagères, commodes, secrétaires, etc.

UN CHOIX GRANDIOSE POUR VOTRE INTÉRIEUR !

UN EXEMPLE DE PRIX... le magnifique meuble Louis XV ci-contre, en noyer antique avec très belles sculptures, longueur 280 cm

Fr. **2950.—**

meubles **meyer**

NEUCHATEL — Téléphone (038) 5 75 05 — Faubourg de l'Hôpital
EXPOSITION SUR 6 ÉTAGES — VOYEZ NOS 30 VITRINES

Dernières dépêches de la nuit

Réactions mitigées des pèlerins lors du Noël célébré à Bethléem

BETHLÉEM (AP). — La célébration de la Noël à Bethléem, qui, pour la première fois, était placée sous l'autorité d'Israël, a provoqué des réactions mitigées parmi les pèlerins.

La municipalité en attendait une vingtaine de mille, dimanche, il en est venu à peine la moitié. Pour le maire, M. Bandak, cela est venu du fait que la météo avait annoncé de la pluie. Or, si le ciel est resté couvert, il n'est pas tombé une goutte d'eau. A son avis, dans l'ensemble, tout s'est bien passé.

PRÉCAUTIONS

L'imposant service d'ordre mis en place par le gouvernement israélien et assuré par des soldats en armes faisant des patrouilles en voiture à travers la ville, a suscité des critiques parmi les visiteurs.

Certains estimaient que c'était un luxe de précautions inutile contre d'éventuelles exactions de terroristes arabes, en un jour essentiellement consacré à la paix et à l'amour de son prochain. Il n'en reste pas moins que l'organisation terroriste « El Fatah » a coupé les lignes téléphoinques reliant Bethléem et Jérusalem et que Radio-Luxembourg s'est trouvé dans l'impossibilité de diffuser la messe de minuit.

FLONFLONS

L'exécution par les fanfares de la police et des pompiers de Jérusalem venues sur place, d'airs de danse entre deux Noëls, a été aussi peu appréciée par les pélerins, et des chrétiens arabes trouvaient à redire au fait que les autorités israéliennes avaient offert à la ville six sapins de Noël, considérant que c'était là un symbole des six branches de l'étoile de David.

Cela n'a pas affecté la ferveur des fidèles qui ont assisté au nombre d'un millier à la messe de minuit célébrée dans l'église de la Nativité par Mgr Alberto Gori en présence du corps diplomatique et, pour la première fois, de personnalités officielles israéliennes dont le général Narkiss, commandant militaire de la Cisjordanie occupée.

Trois mille autres personnes ont suivi le déroulement de la messe sur un écran géant de télévision installé sur la place de la Crèche, devant l'église.

Lundi matin, on ne voyait plus un soldat israélien dans les rues de Bethléem.

TOURISME

Des autocars déversaient leur cargaison de touristes dont la plupart allèrent assister à la grand-messe pontificale à l'église de la Nativité.

Après le départ de Mgr Alberto Gori pour Jérusalem, un groupe de moines franciscains s'est rendu à pied à la grotte des bergers, distante de trois kilomètres de Bethléem, où une messe a été célébrée en présence de 70 chrétiens arabes.

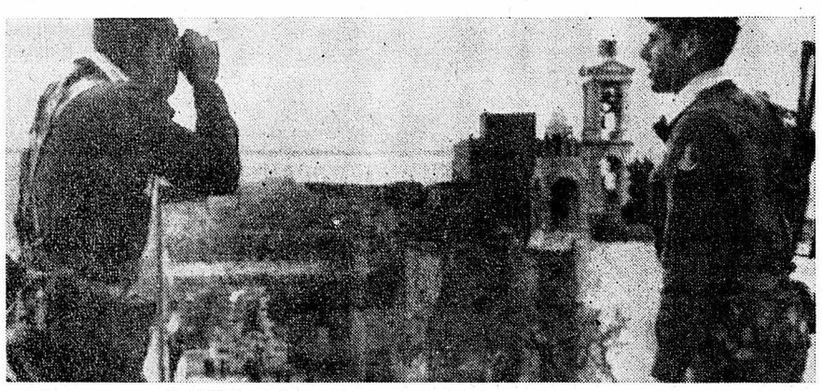

Bethléem : Des soldats israéliens montent la garde

(Téléphoto AP)

Vague de froid en Iran : -28°

THÉHÉRAN (AP). — La vague de froid qui s'est abattue sur l'Iran depuis la fin de la semaine dernière a fait descendre lundi à Serab, près d'Ardebil, sur la frontière soviétique, le thermomètre jusqu'à moins 28 degrés centigrades.

La neige et le blizzard ont été la cause de quelque 300 accidents dimanche sur l'autoroute allant de la capitale à la Caspienne où l'on estime qu'un milliers d'Irakiens, en vacances, sont bloqués.

On le comprend...

SAINT-TROPEZ (AP). — Le père de Johnny Hallyday, M. Jean-Michel Smet, 60 ans, qui habite Bruxelles, est arrivé à Saint-Tropez. Il a déclaré qu'il désirait acheter un bateau pour aller vivre désormais à Tahiti.

Il a précisé avoir jeté son dévolu sur un cotre de sept mètres qu'il compte acheter pour 30,000 francs. Il a l'intention de le baptiser avDid, c'est-à-dire du nom du fils de Johnny Hallyday et de Sylvie Vartan.

ICI S'ARRÊTE NOËL

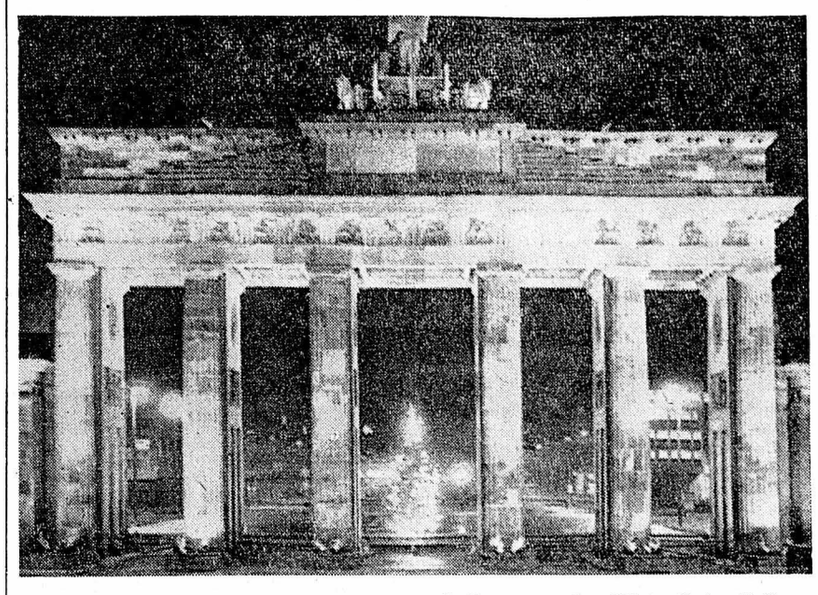

C'est la porte de Brandebourg à Berlin. En face, comme on le voit, c'est Berlin-Ouest tout illuminé pour Noël. Sitôt franchie cette porte c'est la nuit, c'est l'Allemagne de l'Est d'où Noël est banni.

(Téléphoto AP)

L'Allemagne occidentale est la proie des inondations

BONN (ATS-AFP). — L'Allemagne fédérale a non seulement connu un Noël sans neige, mais dans de nombreuses régions — en Rhénanie-Westphalie, en Basse-Saxe, en Hesse, en Franconie et en Sarre — l'eau a provoqué de gros dégâts. Les inondations ont pris en de nombreux endroits des proportions inquiétantes.

Dans la nuit de dimanche à lundi la région de Haute-Franconie, en Bavière, comprise entre Coburg et Bamberg, a été transformée en quelques heures en un désert d'eau à la suite d'une crue de la Regnitz. Des villages encerclés par les eaux ont dû être évacués en pleine nuit de Noël par l'armée.

Un garçonnet de cinq ans a été emporté par les flots dans la ville de Kronach. Des réservoirs de mazout ont été endommagés dans cette localité, de sorte que l'on craint une pollution des eaux du Main, dont la Regnitz est un affluent.

Le long du Rhin et de la Ruhr de vastes étendues ont été recouvertes lundi par les eaux. Le Rhin a dépassé la cote d'alerte (4 m 70). Dans son cours moyen le fleuve a atteint 5 m 42.

Voies ferrées et routes ont été submergées entre Bad-Kreuznach et Sarrebruck. Il en est de même en direction d'Idar-Oberstein.

La Moselle, la Sarre et la Lahn sont en crue. La Moselle a atteint à Trèves 8 m 66. Des habitations et des caves ont dû être évacuées, notamment à Coblence. La navigation a été interrompue sur la Sarre.

CHAMPS DE MINES

La crue aux frontières de la Bavière et de l'Allemagne de l'Est a provoqué l'inondation des champs de mines qui couvrent la ligne de démarcation. La police bavaroise signale que les eaux en crue menacent maintenant d'entraîner des mines en territoire bavarois. Elle a mis en garde la population locale contre ces engins.

Explosion dans un magasin argentin : 17 morts, 35 blessés

FORMOSA (AP). — Dix-sept personnes ont péri carbonisées tandis que 35 autres étaient grièvement blessées par une explosion, suivie d'incendie, qui a détruit un magasin.

Ce magasin était plein de clients au moment où une femme qui achetait des pétards, déclencha accidentellement une explosion. D'autres pétards explosèrent alors et un incendie se déclara.

Les autorités de la ville ont décidé d'ordonner une période de deuil de 48 heures et ont demandé de l'aide à Buenos-Aires où plusieurs blessés ont été transportés, à bord d'avions-ambulances.

Accident de la route en Argentine : 16 morts

TUCUMAN (ATS-AFP). — Un accident de la route a fait seize morts et 20 blessés près de Tucuman, dans une province du nord de l'Argentine, indique la police. Ce bilan est encore provisoire.

Un camion amenant des habitants de Tafi-del-Valle à un match de football qui devait avoir lieu à Tucuman est tombé d'une hauteur de cinq mètres dans le lit du fleuve Tafi à quelques kilomètres de la ville pour des causes encore indéterminées.

Des recherches se poursuivent pour le cas où d'autres victimes auraient été emportées par les eaux du fleuve.

Johnson souhaite que vienne le moment où la parole remplacera le couteau

WASHINGTON (ATS-AFP). — Interrompant une journée de repos après son périple de 40,000 kilomètres autour du monde, le président Johnson a enregistré un message de Noël diffusé par les réseaux de radio et de télévision américains.

M. Johnson a fait part brièvement à ses auditeurs des impressions qu'il a rapportées de ses cinq jours de voyage. Il a notamment insisté sur l'assurance qu'il a donnée au pape Paul VI du désir des Etats-Unis de trouver « une route raisonnable » qui conduise à des négociations.

« Nous acceptons toute proposition qui substituera la parole et le vote au couteau et à la grenade en assurant une paix honorable au Viet-nam », a affirmé le président. Les bombardements cesseraient, a-t-il répété, si le gouvernement d'Hanoï indiquait également son intention de ralentir l'effort de guerre.

Evoquant le problème des prisonniers de guerre américains au Viet-nam du Nord, le chef de l'exécutif américain a dit au pape « combien il espérait que le souverain pontife intercéderait en leur faveur » et l'a assuré que ses représentants seraient bien accueillis partout où sont détenus des prisonniers au Viet-nam du Sud.

NON DIT HANOI

Pendant ce temps, le journal nord-vietnamien « Nhan-dan » publie la première réaction officielle de Hanoï au plan en cinq points du président Johnson pour ramener la paix au Viet-nam.

D'après le journal communiste le président américain est déterminé à poursuivre une politique d'escalade dans la guerre et « pour la couvrir... il a eu recours à une série de tromperies pacifistes » ».

« Les propositions de Johnson ne sont rien d'autre que de vieilles tromperies destinées à prolonger la guerre américaine d'agression au Viet-nam » estime le journal qui a ajouté que le président américain n'a pas dit un seul mot des appels à la paix venant du monde entier.

Par ailleurs, la « Pravda » accuse le président Johnson d'avoir cherché à tromper l'opinion publique en se rendant à Rome et en faisant des déclarations pacifistes en Australie.

ENTRE EUX

Le président Mao Tsé-toung, le ministre de la défense Lin-Piao et le premier ministre Chou En-lai ont reçu le représentant à Pékin du Front de libération national sud-vietnamien, M. Nguyen Van-Quang et une délégation du peuple sud-vietnamien dirigée par Nguyen Xuan-Long, annonce l'agence « Chine nouvelle ».

Parmi les autres dirigeants chinois assistant également à cette réception figuraient les idéologues de la révolution culturelle, Kan-sheng et Chen Po-ta. La conversation a été très cordiale ajoute l'agence.

SUITE Grèce

Le colonel Jean Ladas, secrétaire général du ministère de l'ordre public, a en effet, précisé dimanche que la mesure ne s'appliquerait qu'à 300 des 2600 personnes internées ou déportées depuis le putsch du 21 avril.

Les personnes libérées appartiennent en général au centre ou à la droite. Quant aux prisonniers des îles de Leros et d'Yaros « ils passeront l'été dans les îles », a précisé le colonel Ladas. « Le premier ministre ne parlait que de ceux qui n'ont pas commis de délit » a-t-il ajouté.

M. Andréas Papandréou, fils de l'ancien premier ministre, qui a été accusé d'être « plus ou moins » le chef de l'Aspida est au nombre des amnistiés.

Quant au compositeur Mikis Theodorakis qui devait être libéré de la prison Averoff d'Athènes, il n'en était toujours pas sorti lundi matin.

D'autres personnalités ont cependant été libérées. C'est le cas, notamment, de MM. Canellopoulos ancien premier ministre du roi Constantin.

Ce'st le cas aussi du colonel Papaterpos, un des principaux officiers de l'affaire « Aspida », qui avait été condamné à 18 ans de prison. Il a été libéré lundi de la prison de l'île d'Egine, ainsi que les quatorze autres officiers condamnés dans cette affaire.

Echange des prisonniers : échec des pourparlers israélo-arabes

LE CAIRE (ATS-AFP). — La Croix-Rouge internationale a fermé le bureau provisoire qu'elle avait installé à Nicosie pour préparer l'échange des militaires faits prisonniers par Israël et la R.A.U. durant les hostilités de juin dernier, annonce « Al Ahram ».

Les négociations indirectes égypto-israéliennes, menées sous les auspices de la Croix-Rouge internationale, pour l'échange des prisonniers de guerre semblent donc avoir complètement échoué.

Le comité de la Croix-Rouge aurait pris cette décision — toujours selon « Al Ahram » — en raison de l'attitude d'Israël : pour échanger 5500 officiers et soldats égyptiens capturés dans le Sinaï contre les pilotes et les hommes-grenouilles (moins d'une vingtaine) détenus par les Egyptiens, les Israéliens auraient exigé la libération des personnes inculpées d'espionnage en faveur de l'Etat hébreu, et notamment celle de Wolfgang Lotz, condamné à la prison à vie, et qui dirigeait le dernier réseau d'espionnage découvert en Egypte.

Les représentants de la R.A.U. considèrent que les conventions de Genève sur les prisonniers de guerre ne sont pas applicables aux « criminels condamnés pour espionnage ».

SUITE Le voyage à Rome

Un service d'ordre exceptionnel avait été mis en place à l'éroport de la capitale italienne en raison des manifestations hostiles à son arrivée, organisées en certains points de la capitale par des organisations d'extrême-gauche.

Pour éviter tout incident, c'est en hélicoptère que le président américain s'est rendu dans la Cité-du-Vatican.

A son arrivée à Rome, M. Johson devait déclarer : « Je viens parler de paix ».

La paix

« En Australie, j'ai écouté avec peine l'hymne qui chantait la mémoire d'un brave ami et allié. Au Viet-nam, j'ai vu les visages énergiques et purs de jeunes Américains qui doivent passer une partie de leur jeunesse au combat pour amener la paix. Mais maintenant, je suis en Italie au moment de Noël. Ici, le peuple italien, dont le sang coule dans les veines de tant d'Américains, ressent le thème de Noël, car beaucoup de ce qu'il contient et exalte réside dans le courage immémorial de l'Eglise. » Puis il a ajouté qu'il s'entretiendrait avec le pape « de la paix, de la façon dont elle pourra être atteinte et préservée. La paix est sa mission et son souci constant, comme il est celui des millions de personnes qui, à travers le monde, l'appellent Saint-Père ».

A propos de ce qu'avait dit le pape la veille de son arrivée concernant le problème vietnamien, le président Johnson a déclaré qu'il louait « le désir profond et passionné du pape de faire tout ce qui était en son pouvoir pour rétablir la paix ».

Modération

C'est également en hélicoptère que le président Johnson devait se rendre à la résidence de campagne du président de la République italienne, M. Saragat.

C'est à l'issue de cet échange de vues que M. Johnson est allé au Vatican où il a atterri dans les jardins.

Salué par le cardinal Cicognani, le président Johnson, conduit dans les appartements pontificaux, devait y rester une heure.

Avant de quitter le Saint-Siège, le président Johnson échangea quelques mots avec les journalistes, leur disant notamment qu'il avait presque fait le tour du monde pour s'entretenir avec Paul VI. Le président leur a alors confié que le pape et lui-même étaient d'accord pour estimer qu'une « modération était nécessaire de part et d'autre ».

Le nouvel essai nucléaire chinois aurait échoué

TOKIO (AP). — Radio-Pékin a passé en revue lundi les résultats obtenus par les six premiers essais nucléaires chinois, mais n'a pas soufflé mot du septième, annoncé dimanche par la commission américaine de l'énergie atomique.

Le commentateur a ajouté : « Le peuple chinois a certainement la possibilité de rattraper et dépasser, dans un avenir qui n'est pas très éloigné, le niveau des réalisations les plus avancées dans ce domaine ».

Le silence observé par Pékin donne lieu à des spéculations selon lesquelles le septième essai chinois n'aurait pas été couronné de succès. En effet, après chacune des expériences précédentes il n'a fallu qu'une dizaine d'heures au maximum pour que Radio-Pékin l'annonce officiellement, pour que les journaux chinois publient des éditions spéciales et que des célébrations s'organisent dans les rues.

A Washington, la commission de l'énergie atomique s'est refusée à tout commentaire au sujet du silence observé par Pékin.

Démission de Choukeiry, chef des terroristes palestiniens

Le président de l'organisation de la libération de la Palestine, M. Ahmed Choukeiry, a démissionné. On se souvient que le conseil avait mis récemment M. Choukeiry en minorité.

On reprochait notamment à M. Choukeiry de mener une politique personnelle et de ne pas être dans les circonstances actuelles un véritable chef révolutionnaire.

Le comité exécutif de l'organisation de libération de la Palestine (OLP) s'est réuni au Caire sous la présidence de son directeur provisoire, M. Yehia Hamouda, annonce Radio-Le Caire.

Un programme d'action pour la phase à venir a été mis au point, déclare un communiqué publié à l'issue de cette réunion.

Ce programme prévoit notamment : la création d'un comité de liaison qui procédera immédiatement à des consultations avec les représentants de tous les mouvements palestiniens afin de réaliser « l'union nationale et d'exécuter dans les meilleures conditions le programme d'action » ; la constitution d'un conseil représentant le peuple palestinien qui élira la direction collégiale « compétente et responsable » et enfin l'unification et le renforcement de l'action des commandos à l'intérieur et à l'extérieur des territoires occupés.

RENDEZ-VOUS A RABAT

Le communiqué conclut que le comité exécutif présentera au sommet de Rabat, le 17 janvier prochain, un rapport détaillé sur les derniers développements survenus au sein de l'OLP et son programme à venir.

Deux importants séismes sous-marins

WASHINGTON (AP). — L'un des cinq plus importants tremblements de terre de l'année s'est produit dans le Pacifique occidental.

L'épicentre du séisme, qui était de 7,25 sur l'échelle de Richter, a été localisé dans l'archipel Salomon entre les îles New-Britain et Bougainville, non loin de la Nouvelle-Guinée.

La secousse s'est produite sous l'océan et aucune région peuplée n'est menacée.

Deux autres secousses s'étaient produites près des îles Vierges dans l'Atlantique. Leur intensité était légèrement supérieure à six sur l'échelle de Richter.

Le P.C. indonésien veut remettre ça

HONG-KONG (ATS-AFP). — Le parti communiste indonésien a décidé « d'abandonner la lutte pacifique dans les villes et d'organiser la lutte armée dans les zones rurales d'Indonésie » à la suite de l'échec du coup d'Etat communiste d'octobre 1965.

Le shah d'Iran rétabli

TÉHÉRAN (ATS-AFP). — « Le shah est maintenant tout à fait remis de l'affection rénale dont il souffrait et il a pu reprendre ses occupations habituelles », déclare un communiqué de la cour.

Enorme stock de LSD saisi aux Etats-Unis

LOS-ANGELES (ATS-AFP). — Cinq personnes ont été arrêtées et un stock de « L.S.D. » estimé à 10,800,000 dollars saisi par la police fédérale dans une habitation privée de la localité d'Orinda, à environ 60 km au nord-est de San-Francisco.

Parmi les personnes arrêtées figure un nommé Osley Stanley III qui, l'an dernier, alors qu'il était étudiant à l'Université de Californie, avait gagné un million de dollars en fabriquant du « L.S.D. » avant que sa production ne devienne illégale.

L'avion de Zurich fatal à l'avocat

NEW-YORK (AP). — Le FBI a appréhendé un avocat d'Atlanta, Me Robert Blackwood, au moment où il descendait d'un avion de la « Swissair » venant de Zurich.

Blackwood est accusé d'avoir transporté en Suisse et d'avoir tenté de déposer dans une banque de Zurich le 6 novembre dernier de nombreux titres de bourse volés à un agent de change de Broadway d'une valeur globale de 1,500,000 francs.

L'avocat est accusé d'avoir ouvert un compte dans la banque suisse, d'être rentré aux Etats-Unis, puis d'être revenu à Zurich où la police locale l'a appréhendé le 13 novembre.

Armes pour Pretoria : embargo américain

LONDRES (ATS-AFP). — Le gouvernement américain s'est opposé à la vente à l'Afrique du Sud par la société aéronautique britannique « Beagle », de 18 appareils de transport légers, a déclaré un porte-parole de cette société.

Le colonel Zbiri est mis à pied

ALGER (ATS-REUTER). — Il a été annoncé officiellement à Alger, que le colonel Tahar Zbiri, chef de l'état-major général algérien, a été déchu de ses fonctions.

Mort de René Dumesnil

PARIS (ATS-AFP). — René Dumesnil, qui fut pendant de longues années critique musical du journal « Le Monde », membre de l'Institut, est décédé à son domicile parisien à l'âge de 88 ans.

Grièvement blessé, un homme passe la nuit de Noël à 2500 m d'altitude

NICE (AP). — Le garde des eaux et forêts de Saint-Auban (Alpes-Maritimes), M. Séraphin Manniccia, marié et père de deux enfants, se souviendra longtemps de la nuit de Noël 1967 : il l'a passée à 250 mètres d'altitude, grièvement blessé à la suite d'une chute sur la neige glacée.

M. Maniccia avait quitté Turini, un village de montagne situé à une cinquantaine de kilomètres de Nice, où il était en villégiature, dans la matinée du 24 décembre, pour faire une excursion en montagne à la Cime du Diable (2685 mptres).

UNE CHANCE

Dans la soirée, ses deux frères aubergistes à Turini, ne le voyant pas revenir, décidèrent de partir à sa recherche. Redoutant le pire, ils s'étaient munis de couvertures et de bouteilles d'alcool. Ils devaient marcher pendant quatre heures avant d'avoir la chance de percevoir un faible appel provenant d'un ravin au fond duquel leur frère gisait.

Il s'y trouvait depuis midi. En redescendant de la Cime du Diable, il fut déséquilibré par une bourrasque alors qu'il franchissait un passage dangereux. Il glissa sur une centaine de mètres, puis il fut providentiellement arrêté dans sa chute par un rocher au bord d'un précipice profond de 200 mètres. MM. Gilbert et Jean Manniccia restèrent toute la nuit auprès de leur frère, qu'ils réconfortèrent et soignèrent de leur mieux.

LE VENT

L'hélicoptère de la protection civile tenta en vain de se poser. Le vent qui soufflait à plus de 100 kmh rendait impossible tout atterrissage. On chargea donc le blessé sur une civière de fortune. La tempête s'étant calmée, l'hélicoptère parvint à se poser près de la colonne de secours et ramena à l'hôpital de Tende M. Manniccia, qui fut ensuite dirigé vers celui de Nice.

Il avait passé 27 heures dans la neige par une température de moins 10 degrés et sans la courageuse intervention de ses deux frères, il n'aurait certainement pas survécu à ses blessures.

Accident d'hydravion au Pérou : 13 morts

LIMA (ATS-AFP). — Treize personnes ont été tuées et treize autres blessées dans un accident d'hydravion à la base militaire fluviale de Contamana, dans la province de Loreto, au nord-ouest du Pérou.

UN FAIT PAR JOUR — Tour du monde

Et maintenant, reprenons le tout, depuis le premier jour. Ce n'est pas au service funèbre du premier ministre d'Australie que Johnson s'est rendu, mais à celui de l'allié privilégié des Etats-Unis dans la guerre du Viet-nam.

Holt était, en Asie du sud-est, l'homme d'Etat le plus étroitement lié à l'effort de guerre américain. Il était le plus chaud partisan de la poursuite de la guerre. Il l'était et pas seulement en paroles : les troupes australiennes sont nombreuses au Viet-nam. Leurs effectifs doivent encore être augmentés.

Et puis, il n'y a pas que la guerre. Toute l'activité économique de l'Australie est maintenant orientée vers les Etats-Unis. Toutes les commandes de matériel militaire sont passées aux Etats-Unis et ce sont les chantiers navals américains qui rajeunissent la flotte de commerce australienne.

C'est donc sous le signe de l'effort de guerre, et du coup, de chapeau donné aux alliés dans cette guerre, que devait commencer le tour du monde du président américain. C'est de la même façon qu'il devait se poursuivre, d'abord en Thaïlande, où, chose curieuse ou révélatrice, comme l'on voudra, c'est dans un camp des forces spécialisées dans le bombardement du Viet-nam du Nord, que Johnson a fait escale ; puis au Viet-nam du Sud près de la frontière du Cambodge, où un jour peut-être, le conflit prendra un nouvel essor.

Et, en route pour Rome... Oui, en route pour Rome, car il faut bien le dire, une visite au Vatican ne s'improvise pas. Johnson savait, avant même de quitter Washington, qu'il se rendrait à Rome, et cette visite, Johnson se devait de la faire. Il ne pouvait pas ne pas la faire.

Raisonnons... C'est Noël, c'est la fête de l'espoir et de la paix. Or, les Etats-Unis sont en guerre. Or le président américain s'en va rendre hommage au chef d'un pays étroitement associé à l'effort de guerre ; or, Johnson fait escale en deux points très particuliers de la péninsule indochinoise, deux points clés de la guerre au Viet-nam.

Mais n'empêche ! C'est Noël, Noël qui rend les hommes meilleurs même quand aucune lumière ne les habite. Et Johnson, chef d'un Etat en guerre, est aussi le président paisible d'un pays qui veut la paix. Il le dit et le répète. Johnson ne fait la guerre que contraint et forcé. Il est l'homme qui a l'arme au poing, mais à qui cette arme pèse, et qui est prêt à la rejeter si un espoir était offert.

Que faire pour prouver que les haltes guerrières ne sont que des relais de circonstances, des impératifs d'un moment, mais pas des actes de foi ? Il faut que la prochaine escale soit le seul endroit au monde où le mot guerre est vraiment interdit, où règne la plus grande autorité morale de notre monde, la seule dont on puisse dire qu'elle ne défend pas celui-ci pour combattre celui-là, à moins que ce ne soit pour défendre la justice contre la haine. L'autorité qui, aussi, ayant banni la guerre, a demandé que tous les hommes épris de paix se lancent à ses côtés dans la nouvelle croisade.

Le chef de l'Etat le plus puissant du monde, celui qui possède le plus de bombes, le plus d'avions, le plus de soldats, le plus d'argent s'arrêtant à Rome pour y méditer quelques instants avec celui dont le pouvoir s'appelle la foi et l'espérance et dont la force n'est faite ni de bombes ni de soldats mais d'un immense amour des hommes : quel symbole, quelle preuve de bonne volonté ; quel feu d'artifice édifiant.

Et comme l'on comprend que, pour rien au monde, le président Johnson n'aurait voulu manquer cela ! Johnson n'est pas allé au Vatican pour demander une justification de son combat : il ne l'aurait pas obtenue.

Il est venu dire au Saint-Père que, si, demain, les combats reprenaient, il aurait comme la veille les mains aussi nettes et le cœur aussi pur. Et comment pouvait-il le dire de meilleure façon qu'à Rome, d'où était parti, quelques heures avant son arrivée, un nouveau message de paix qui fut diffusé à une heure où lui, Johnson, était encore au front.

Beaucoup de choses séparent Paul VI de Johnson. Et d'abord une certaine vision du monde et des hommes. Un certain sens de la société et de son avenir. Le souverain pontife aura parlé de la paix comme de la nature des choses, Johnson comme l'homme qui voudrait la faire, mais qui ne la fera que si les intérêts stratégiques et politiques des Etats-Unis ne sont pas sacrifiés.

La rencontre Paul VI - Johnson, ce n'est pas une occasion manquée. Ce n'est pas un espoir déçu. Mais il arrive parfois que le jour tarde à se lever.

L. GRANGER